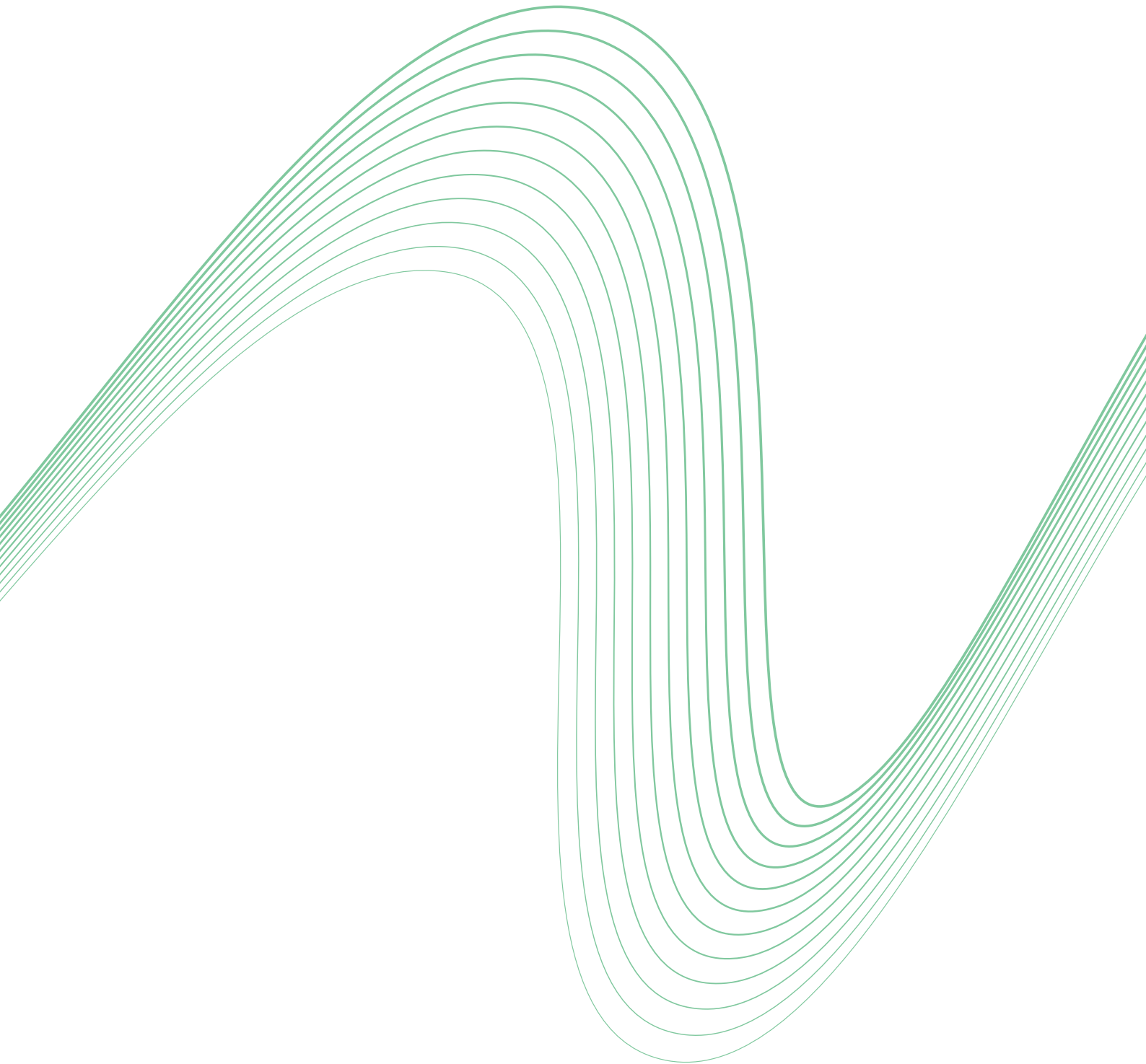


Vaudoise Deck

Rapport annuel 2023



Rapport annuel 2023

Groupe Vaudoise Assurances

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. +41 21 618 80 80
info@vaudoise.ch

Demande d'exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site vaudoise.ch.

Renseignements financiers

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer (CFO)
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce dernier est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Conception visuelle et graphisme

blossom-com.ch, cabinet de conseil RSE et communication responsable

Crédits photographiques

Page 1: 2023 FFJM giomm.ch
Pages 6-7, 11, 32-33, 134-135, 163: 2023 FFJM Marc Ducrest
Pages 8, 69-72, 74-75: Nicolas Jutzi
Pages 26-27: Sylvain Muggli
Pages 56-57, 81, 86-87, 128, 152-153, 164-165: 2023 FFJM Emilien Itim

Impression

Cavin-Baudat SA, Grandson | cavin-baudat.ch



myclimate.org/01-23-259750

Imprimé en Suisse sur du papier Lessebo produit conformément à des pratiques de gestion forestière responsables et des processus respectueux de l'environnement. Neutre en CO₂, recyclable, biodégradable et compostable, ce papier est Cradle to Cradle Certified® Gold, une mesure mondialement reconnue de produits durables, conçus pour l'économie circulaire.

Table des matières

7 Commentaires sur l'exercice 2023

Message du président et du directeur général
Chiffres clés
Réseau de distribution
Stratégie du Groupe
Activités d'assurance
Assurances non-vie
Assurances vie
Autres activités
Focus
Placements financiers

33 Synthèse du rapport de durabilité

La durabilité à la Vaudoise en 2023
Stratégie de durabilité
Principaux objectifs à l'horizon 2025
Assureur engagé
Investisseur responsable
Employeur motivant
Entreprise citoyenne
Gestion consciente des ressources et du climat

57 Gouvernance d'entreprise

Organigramme du Groupe
Membres du Conseil d'administration
Organigramme fonctionnel
Membres de la Direction

87 Comptes consolidés du Groupe

Compte de profits et pertes consolidé
Bilan consolidé
Capitaux propres consolidés
Annexe aux comptes consolidés
Rapport du réviseur des comptes consolidés

135 Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition du bénéfice
Annexe aux comptes annuels
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
Rapport de l'organe de révision
Statistique boursière

153 Mutuelle Vaudoise

Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition de l'excédent d'actif
Tableau de flux de trésorerie
Annexe aux comptes annuels
Proposition de répartition de l'excédent d'actif
Rapport annuel

165 Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations
Rapport de l'organe de révision

178 Au rythme du Montreux Jazz Festival





Commentaires sur l'exercice 2023

Message du président et du directeur général



Chères et chers sociétaires, chères et chers actionnaires, chères clientes et chers clients, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chères et chers partenaires,

L'année 2023 s'inscrit dans un contexte géopolitique et économique complexe influencé par l'inflation, obligeant les dirigeants d'entreprise à faire preuve de résilience. Le dérèglement climatique impose au secteur de l'assurance une réflexion de fond sur certaines couvertures. Malgré ce contexte difficile, le Groupe Vaudoise Assurances réalise un très bon exercice, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 132,5 millions, contre CHF 130,8 millions en 2022.

Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs –, qui placent les besoins de notre clientèle au cœur de nos préoccupations, sont les meilleures garantes du succès de notre Compagnie. Notre identité coopérative prend tout son sens dans cette période incertaine et garantit la solidité de nos affaires. Ainsi, nous poursuivons notre transformation digitale, dont le double objectif est de mieux répondre aux attentes évolutives de notre clientèle et de rendre nos processus plus efficaces.

Diverses enquêtes nous situent dans le top 3 des meilleurs assureurs suisses en matière de satisfaction client. Cette année, la Compagnie figure en tête du classement dans la catégorie assurance automobile du sondage mené par comparis.ch. Ces résultats nous encouragent à continuer sur cette voie. Présents dans toutes les régions de Suisse, nous sommes à l'écoute des besoins de nos différentes parties prenantes et leur apportons des solutions adaptées, quel que soit le canal de communication choisi.

En 2023, nous avons obtenu la certification Great Place to Work®, organisation qui recueille et analyse des données permettant d'évaluer la culture d'entreprise et la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs. Lorsque la confiance et les expériences sont positives, ces derniers deviennent un moteur puissant de valeur ajoutée.

Persuadés que l'engagement des entreprises privées dans le sport et la culture est essentiel pour le bien-être de la société, nous cultivons nos valeurs dans nos activités de sponsoring. Nous nous impliquons avec conviction dans de nombreuses disciplines sportives: athlétisme, course à pied, golf, hockey sur glace et tennis. Partenaire principal de la relève de Swiss Tennis, nous nous associons à l'ensemble des événements de tennis dédié aux 5 à 18 ans et soutenons parallèlement deux grands espoirs helvétiques: Céline Naef et Dominic Stricker. Avec plus d'une centaine d'agences en Suisse, nous parrainons par ailleurs des événements dans chaque région, en phase avec notre valeur de proximité. Partenaire culturel de première importance, nous soutenons depuis de nombreuses années des théâtres, des opéras, des spectacles, des expositions et des festivals, parmi lesquels l'Opéra de Lausanne, Jazz uf em Platz et le Montreux Jazz Festival. C'est d'ailleurs cette manifestation que nous avons choisie de présenter comme fil rouge. Revivez avec nous les moments de liesse et de joie à travers ces pages.

En 2023, comme lors des exercices précédents, la Vaudoise a mis en place une série de mesures permettant de renforcer sa stratégie de durabilité. Ces actions ont couvert les quatre piliers et l'axe transverse de notre stratégie, dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance. Sur la base de la réalisation d'un bilan carbone en 2022, la Vaudoise s'est fixé l'objectif en 2023 de réduire ses émissions CO₂ opérationnelles par employé à temps plein (ETP) de 25% jusqu'en 2030. Cet objectif nous amènera à prendre de nouvelles mesures fortes pour diminuer notre impact carbone à partir de 2024. Pour plus d'informations sur cette question et les autres thèmes centraux de notre stratégie de durabilité, nous vous invitons à lire notre rapport de durabilité.

En 2024-2025, la Vaudoise partagera son succès avec ses assurées et assurés sous la forme d'une réduction de prime. Depuis 2011, la Compagnie a ainsi redistribué plus de CHF 390 millions. La redistribution des bénéfices est au cœur de notre nouvelle campagne de communication nationale. Afin de poursuivre cet objectif, nous redistribuerons CHF 37 millions à nos clientes et clients durant les douze prochains mois, à partir du 1^{er} juillet 2024. Fort de ces bons résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'augmenter le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding de CHF 2.-, à CHF 22.-, et de maintenir le dividende de l'action nominative A à CHF 0.30. Ces résultats permettent en outre de servir un très bon rendement aux titulaires de parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires affiche une progression de 3,3% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 1'378 millions. Dans les affaires non-vie, les primes émises progressent de 4,8% par rapport à 2022 pour s'établir à CHF 1'100 millions.

En comparaison à l'excellente année 2022, nous constatons, dans les affaires vie, une diminution des primes émises totales de -3,2% pour atteindre un montant de CHF 250 millions.

Sur le plan des sinistres, l'année 2023 a été marquée par l'inflation, qui a occasionné une augmentation des prestations de réparation des véhicules, ainsi que par de nombreux orages de grêle. Après deux années caractérisées par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, ce sont, pour 2023, plus de 5'000 annonces de cas qui ont été enregistrées. En cumulant ces prestations aux autres dommages naturels affectant les couvertures d'assurances sur les immeubles et le mobilier, le montant total résultant des dommages naturels s'élève à plus de CHF 38 millions et a donc plus que doublé par rapport à 2022. À nouveau, notre expertise dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules a permis d'offrir à notre clientèle un excellent service de proximité dans les meilleurs délais.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, notre croissance dans les domaines non-vie et vie devrait se poursuivre pour l'année à venir. Nous veillerons attentivement au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

La volatilité des marchés financiers conduit notre Groupe à maintenir des investissements largement diversifiés. Nous conservons également un haut niveau de qualité de nos placements obligataires et de nos couvertures sur les actions et sur les devises en conformité avec notre capacité de prise de risque. Par ailleurs, nous poursuivons notre stratégie de placement durable. Au 31 décembre 2023, 94% des actifs financiers de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie étaient gérés avec des critères répondant aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

En ce qui concerne la gouvernance de notre Groupe, Nathalie Bourquenoud a été élue en qualité d'administratrice lors de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding qui s'est déroulée le 8 mai 2023. Elle a succédé à Chantal Balet Emery, dont le mandat s'est terminé après vingt-deux années passées au sein du Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances. Le 1^{er} janvier 2023, Patrick Streit a succédé à Christian Lagger en tant que responsable des affaires P&C. Nous remercions Chantal Balet Emery et Christian Lagger pour leur engagement sans faille envers notre Compagnie.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous sommes heureux de vous informer sur nos activités et nos résultats.

Bonne lecture!



Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration



Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO



Chiffres clés

Redistribution des excédents
non-vie 2024-2025

37

millions

Bénéfice
de l'exercice

132,5

millions (+1,3%)

Dividendes proposés à
l'Assemblée générale

25

millions (+2 millions)

Chiffre
d'affaires

+3,3%

1'378,1

millions

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

2'339,5

millions (+2,8%)

Ratio combiné non-vie

96,6%

Rendement net des placements

2,0%

(+0,5%)

Clientes et clients qui nous font confiance

478'661

Assurances (hors Epona)

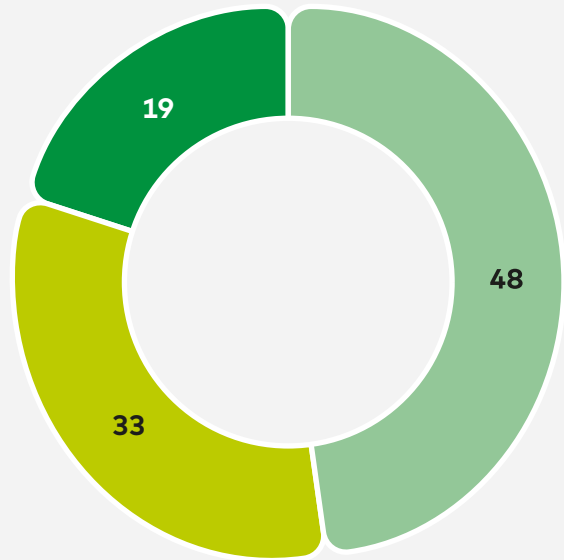
Collaboratrices et collaborateurs

1'905 ETP

(y compris Berninvest AG, neocredit.ch AG, Pittet Associés SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA)

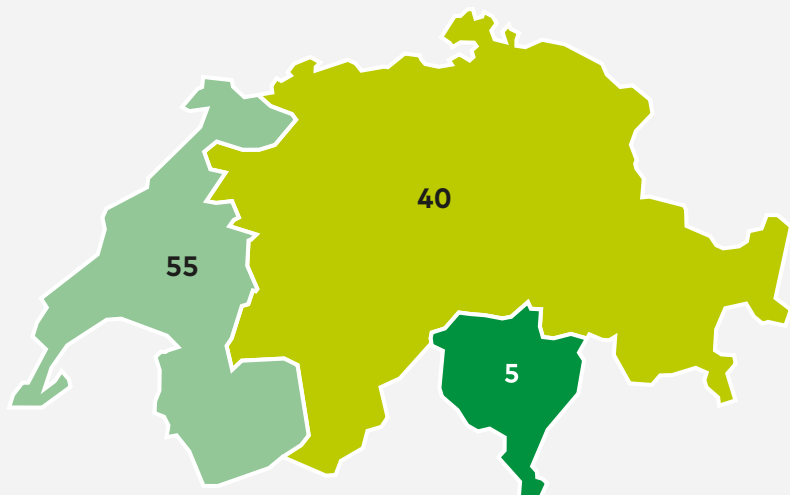
Primes par secteur en %

- Assurances P&C
- Assurances de personnes non-vie
- Assurances vie



Répartition des primes sur le marché suisse en %

- Suisse romande
- Suisse alémanique
- Tessin



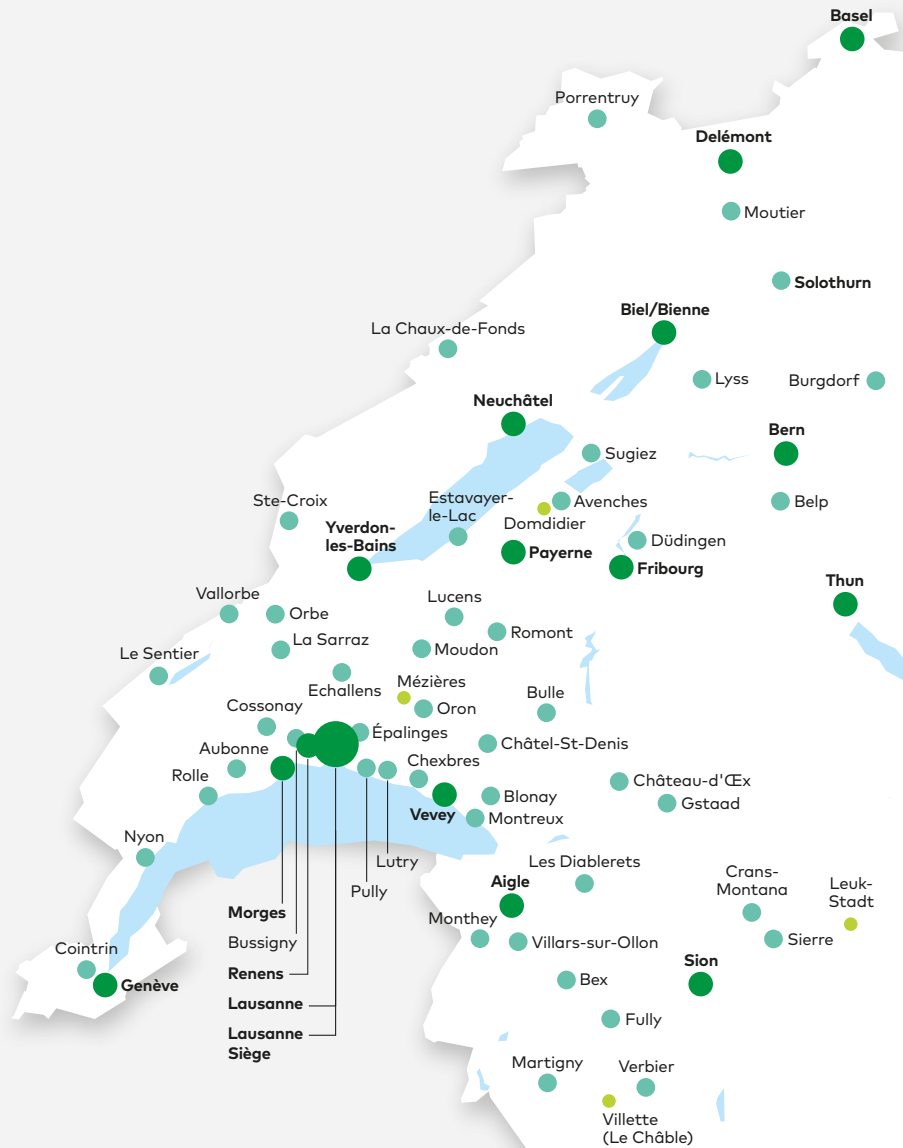
Réseau de distribution

114 agences réunies en 26 agences générales

3 services courtiers de Direction

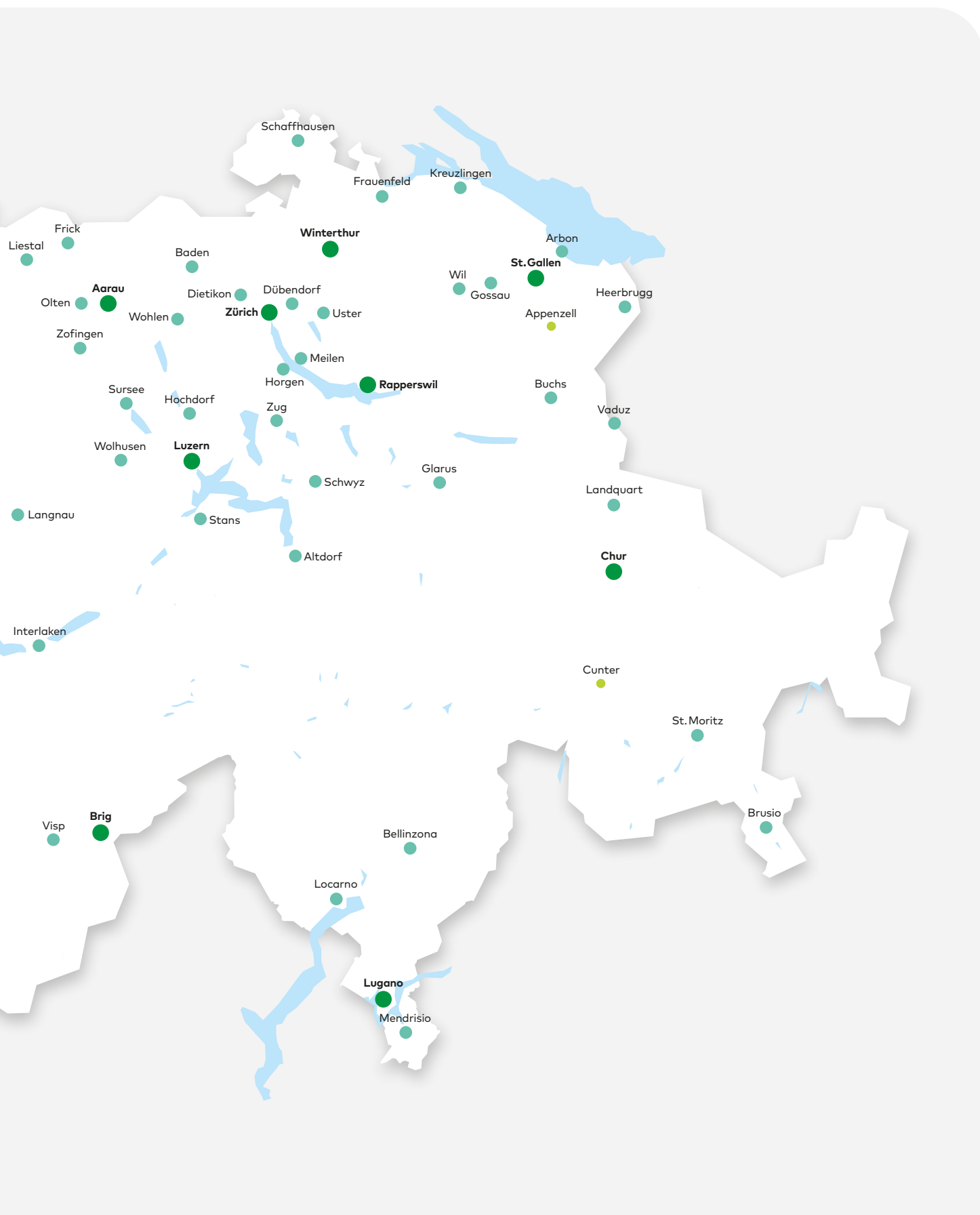
(Lausanne, Dübendorf et Lugano)

- Agence générale
- Agence
- Bureau



Agences générales

- Agence de Direction
- Argovie
 - Bâle
 - Berne
 - Bienne – Soleure
 - Chablais
 - Fribourg
 - Genève
 - Haut-Valais
 - Jura
 - La Broye
 - Lausanne
 - Morges
 - Neuchâtel
 - Nord vaudois
 - Oberland bernois
 - Ouest lausannois/Gros-de-Vaud
 - Rapperswil
 - Riviera
 - Sud-Est de la Suisse
 - Suisse centrale
 - Suisse orientale
 - Tessin
 - Valais romand
 - Winterthour
 - Zurich



Stratégie du Groupe

Notre stratégie évolue en tenant compte de l'environnement dans lequel nous vivons (politique, juridique, technologique, légal, etc.) et par conséquent des besoins du marché, de nos clientes et clients, ainsi que de nos différentes parties prenantes. C'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs – s'inscrivent dans notre identité coopérative. Notre mission est de protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible. Assureur suisse, notre cœur de métier consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants et aux PME des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques.

Face à l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt, notre Groupe s'adapte et évolue en permanence. Notre stratégie est centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse

Grâce à notre identité coopérative, nous ne cherchons pas à maximiser nos profits et nous ne dépendons pas d'actionnaires. Notre Groupe souhaite ainsi garantir une solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. Chaque année, nous partageons une partie de nos bénéfices. Pour la période 2024-2025, notre Compagnie redistribuera CHF 37 millions à ses assurées et assurés.

Selon les enquêtes de satisfaction client 2023, et notamment celles menées par comparis.ch et bonus.ch, notre Compagnie s'est hissée en tête du classement dans la catégorie Véhicules à moteur. Nous figurons également sur le podium en matière d'assurance ménage/RC privée.

Nous travaillons sur l'attractivité de l'entreprise comme employeur pour favoriser l'engagement de jeunes talents et de professionnels expérimentés. L'environnement de travail motivant et bienveillant ainsi que les opportunités de formation et de développement des compétences des collaboratrices et collaborateurs favorisent une fidélité élevée à l'égard de l'entreprise.

En 2023, grâce à leur appréciation, nous avons obtenu la certification Great Place to Work®, organisation experte en culture d'entreprise.

Nous soutenons la relève de Swiss Tennis et l'ensemble des événements dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans. Nous apportons notre soutien à deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef

et Dominic Stricker. De plus, nous nous investissons pour de nombreux événements culturels et sportifs en Suisse comme le Montreux Jazz Festival, l'Opéra de Lausanne, Weltklasse Zürich, Athletissima et le tournoi de golf Omega European Masters.

Améliorer nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies

Notre Compagnie offre une expérience client optimisée et des solutions répondant aux besoins du marché. Grâce aux meilleures technologies, nous souhaitons améliorer notre efficacité sur toute la chaîne de valeur et accompagner nos collaboratrices et collaborateurs dans ce processus de changement.

En 2023, nous avons poursuivi notre programme de transformation digitale, levier majeur pour notre entreprise, et avons ainsi franchi des étapes importantes. Nous avons réalisé un premier jalon dans la modernisation de notre Espace client. Ce dernier va s'enrichir dans les prochains mois afin d'en faire la réelle pierre angulaire de la relation client. De plus, nous avons mis en place une solution renforçant notre capacité de gestion des communications omnicanales au bénéfice de nos clientes et clients et de nos collaboratrices et collaborateurs.

Notre programme de transformation digitale a pour but de répondre aux besoins actuels et futurs de notre clientèle en attendant d'une expérience toujours plus simple, rapide et transparente.

Ce programme vise à améliorer la productivité et à simplifier nos processus sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ainsi, notre Compagnie peut se concentrer sur les missions à forte plus-value.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA) générative, nous avons lancé plusieurs initiatives exploratoires dans ce domaine. Ces démarches sont réalisées en conformité avec nos valeurs d'entreprise.

En 2023, nous avons opté pour une solution de Microsoft. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs testent désormais Copilot, qui intègre l'IA à l'ensemble des applications de Microsoft 365, avant d'amorcer une phase de test plus étendue en 2024.

Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière de notre Groupe

Notre Compagnie poursuit une croissance rentable dans son cœur de métier assurantiel. Nous intervenons en qualité de porteur de risque dans la majorité des branches d'assurance et de prévoyance.

Nous avons réalisé des résultats financiers de qualité au regard de notre appétit aux risques et aux conditions du marché suisse afin de maintenir une capitalisation supérieure à la moyenne. En 2023, l'évolution du volume de primes en assurances non-vie est supérieure au marché en se situant à +4,8%. Le ratio combiné en non-vie s'élève à 96,6%.

Depuis plusieurs années, nous renforçons notre présence en Suisse alémanique. Il s'agit d'une priorité stratégique de notre Groupe. Notre portefeuille progresse dans cette région, tant par les affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présents en Suisse romande, nous souhaitons nous développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire suisse.

La distribution de nos solutions d'assurance s'appuie sur deux canaux principaux: le réseau d'agences et les courtiers indépendants. Notre réseau compte 117 points de vente organisés en deux régions de marché. En 2023, l'optimisation en matière de conseils et de gestion des équipes s'est poursuivie avec l'objectif de toujours mieux servir nos clientes et clients et améliorer leur satisfaction. La Vaudoise poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de distribution omnicanale, en phase avec sa valeur de proximité. Elle est ainsi une des seules compagnies à traiter les cas de sinistres en agence. En 2023, elle a également renforcé le soutien à la distribution grâce à des activités de marketing locales.

Proches de notre clientèle, nos conseillères et conseillers interviennent auprès des particuliers et des PME. La proximité demeure une valeur clé de notre entreprise.

Grâce à notre organisation composée de trois services courtiers et de conseillers aux courtiers d'agence, notre Compagnie est reconnue pour être un partenaire privilégié par l'ensemble de nos intermédiaires.

Compléter notre offre par des solutions et des services complémentaires

Nous saisissons des opportunités dans l'assurance, la gestion immobilière pour le compte de tiers et d'autres domaines stratégiques. En 2023, notre Groupe a poursuivi et renforcé ses partenariats stratégiques dans les domaines suivants: assurance vie collective (Swiss Life), assistance (Europ Assistance), protection juridique (Orion), hypothèques (Valiant) et assurance maladie (Groupe Mutuel). Notre Compagnie est leader sur le marché suisse dans les assurances pour animaux. Avec Epona et Animalia, nous développons une stratégie multi-marque dans ce segment.

Avec Procimmo Group SA, nous soutenons la gestion d'actifs immobiliers en Suisse pour le compte de tiers. Cet investissement stratégique nous permet de gagner en importance et de générer des effets d'échelle lors de l'acquisition de projets immobiliers de taille conséquente en Suisse. Ce portefeuille orienté vers l'immobilier industriel et logistique complète les prestations de Berninvest AG concentré sur le segment résidentiel.

Nous investissons dans la scale-up NewCo Switzerland SA, une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne. De la réception de la demande à l'enregistrement au Registre du commerce en passant par la légalisation des signatures et la modification de l'inscription, NewCo offre une solution digitale simple et rapide. Fondée en 2020 et déjà leader dans le domaine de la LegalTech en Suisse romande, la société est en train de se développer outre-Sarine. Pour la soutenir dans sa croissance future, nous avons pris une part de 20% dans le capital de la société.

Nous poursuivons notre soutien à Popety.io, start-up spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier en Suisse. Grâce à son logiciel de prospection immobilière, la société collecte et combine des millions de données immobilières pour faciliter le travail de prospection.

En 2023, nous avons maintenu notre confiance en faveur de «Future of Health Grant» et plus spécifiquement notre soutien à Neuria, une start-up qui fait partie de ce programme. Lancé par CSS et EPFL Innovation Park, «Future of Health Grant» stimule l'innovation des jeunes pousses spécialisées dans la santé 3.0 en leur fournissant les ressources et le financement nécessaires pour se développer.

En 2023, nous avons créé une Fondation de placement. Celle-ci place et gère collectivement des fonds d'institutions de prévoyance. Ce type de véhicule présente l'avantage par rapport aux fonds cotés d'être décorrélés de la volatilité des marchés financiers. La Fondation de placement a effectué avec succès sa première levée de capital en mars 2023 pour un montant de CHF 130 millions versés par la Caisse de pension de la Vaudoise. Elle a ainsi réalisé l'acquisition d'un portefeuille immobilier en Suisse romande et en Suisse alémanique. Elle souhaite atteindre un volume sous gestion de plus de CHF 500 millions dans les cinq prochaines années, avec des caisses de pension qui partagent les mêmes valeurs.

Spécialisée dans le financement participatif, la plateforme neocredit.ch AG ne publie désormais plus de nouvelles campagnes de financement et cessera progressivement ses activités de gestion jusqu'à la maturité du dernier prêt. Dans un contexte économique difficile, le modèle d'affaires de la société n'est plus soutenable malgré les efforts entrepris depuis l'an passé par le Groupe Vaudoise Assurances, son unique actionnaire.

Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise

Fidèles à nos valeurs, nous inscrivons la durabilité dans l'ensemble de nos activités.

En tant que société coopérative, notre Compagnie possède les fondamentaux durables depuis sa création en 1895.

Nous avons développé notre propre stratégie de durabilité en 2020. Celle-ci repose sur quatre piliers et un axe transverse, reflétant les enjeux extra-financiers qui sont au cœur de notre métier d'assureur: Assureur engagé; Investisseur responsable; Employeur motivant; Entreprise citoyenne et Gestion consciente des ressources et du climat. Dans chacun de ces piliers stratégiques, nous avons identifié des thèmes matériels environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur lesquels nous nous reportons systématiquement en suivant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Notre rapport met en avant la manière dont notre Compagnie progresse dans l'atteinte des objectifs fixés pour 2025.

Activités d'assurance

Avec une évolution de 3,2% par rapport à l'année précédente, le volume de primes brutes émises du Groupe Vaudoise Assurances atteint CHF 1,3 milliard.

En assurances non-vie, les primes dépassent CHF 1,1 milliard (+4,8%) après avoir atteint le milliard de primes pour la première fois de son histoire l'année dernière. Les affaires P&C, anciennement nommées Patrimoine, enregistrent une croissance de 2,2% en dépit d'une forte concurrence dans tous les segments. Les assurances Véhicules à moteur restent la branche la plus importante en matière de volume pour la société et progressent de 1,7%.

Les assurances Choses affichent une croissance très satisfaisante de 3,6%. La branche Responsabilité civile réalise une croissance de 1,1%.

Quant aux assurances de personnes non-vie, leur croissance de 8,7% est historique avec un montant de CHF 36,3 millions de primes supplémentaires.

Globalement, le ratio combiné en assurances non-vie reste à un niveau favorable en dépit d'une augmentation des cas et des coûts de sinistres (96,6% en 2023 contre 93,1% lors de l'exercice précédent).

Du côté des assurances vie, nous observons une légère baisse de l'encaissement des primes brutes émises de 3,2%. Ce recul s'explique par le fait que nous avons commercialisé une seule tranche TrendValor en 2023, contre deux l'année précédente.

Évolution des affaires

en milliers de CHF	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
	2023	2022	+/-%	2023	2022	+/-%
Ensemble des affaires						
Assurances non-vie	1'100'321	1'050'318	4,8	808'565	769'069	5,1
Assurances vie	250'283	258'683	-3,2	224'923	219'710	2,4
Total	1'350'604	1'309'001	3,2	1'033'487	988'778	4,5
Affaires directes						
Assurances non-vie	1'096'035	1'045'023	4,9	804'979	765'580	5,1
Assurances vie	249'375	257'684	-3,2	221'941	217'068	2,2
Total	1'345'410	1'302'707	3,3	1'026'920	982'648	4,5
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	4'286	5'295	-19,0	3'586	3'488	2,8
Assurances vie	907	999	-9,2	2'981	2'642	12,8
Total	5'194	6'294	-17,5	6'567	6'131	7,1

Assurances non-vie

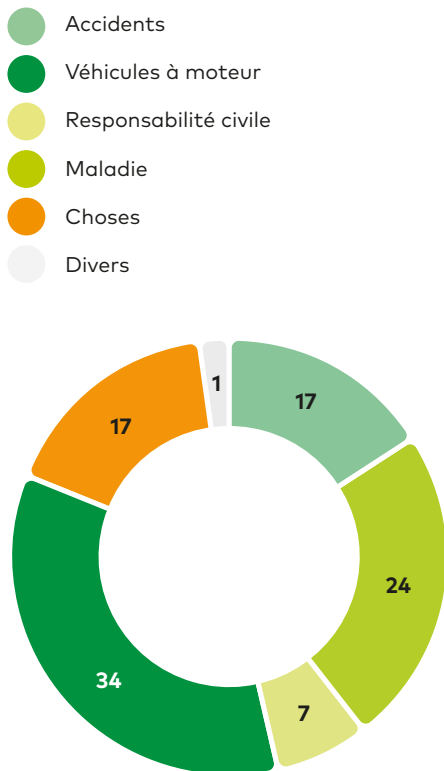
Affaires P&C

Avec une croissance de l'ordre de 2,2%, les affaires P&C poursuivent leur développement malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 650 millions de primes émises, les assurances P&C représentent près de 50% des primes d'assurances encaissées par le Groupe Vaudoise Assurances.

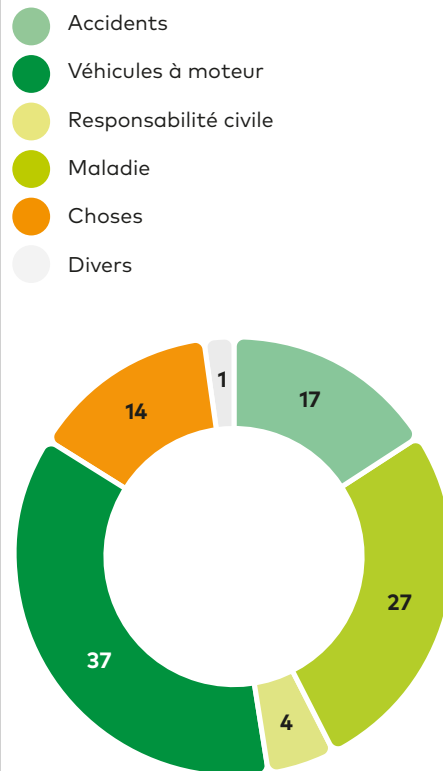
Dans un marché très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur présentent une croissance de l'ordre de 1,7%. Les assurances Choses affichent une progression de 3,6% et la branche Responsabilité civile générale affiche une croissance de 1,1%.

Nos partenariats portent toujours leurs fruits, en particulier avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses et avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont très favorables. Par ailleurs, nous poursuivons notre collaboration avec Migros pour la distribution de solutions RC privée et ménage par le biais de l'insurtech Toni Digital.

Répartition des primes en %



Répartition des prestations en %



Au niveau de la charge de sinistres en 2023, nous avons enregistré un nombre très élevé de cas de grêle et autres dommages naturels dans les assurances Véhicules à moteur. Ces sinistres ont influencé négativement le résultat de l'année sous revue. En matière de prestations, nos équipes ont démontré leur capacité à gérer ce type d'événements en répondant aux attentes de notre clientèle.

Certains segments ou domaines, plus particulièrement celui des assurances Véhicules à moteur, font l'objet d'un suivi rigoureux. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir le niveau de rentabilité attendu.

Pour les entreprises, la ligne Business One a été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

Assurances Véhicules à moteur

Le secteur automobile bénéficie depuis peu d'un contexte économique à nouveau favorable: les ventes de véhicules neufs ont enregistré une hausse de 11,5% à fin 2023. Le marché de l'occasion reste toutefois en retrait et continue de baisser. Le marché de l'assurance Véhicules à moteur, qui avait connu plusieurs années de diminution des primes, est reparti sur une tendance positive depuis fin 2021. Dans un contexte de vive concurrence, nous développons nos parts de marché avec une croissance toutefois en léger recul.

Sur le plan des sinistres, l'année 2023 a été marquée par l'inflation, qui a occasionné une augmentation des coûts de réparation, ainsi que par de nombreux orages de grêle. Après deux années caractérisées par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, ce sont plus de 5'000 sinistres qui ont été enregistrés pour un montant total dépassant CHF 22 millions en 2023. Notre expertise dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules a permis d'offrir un excellent service à notre clientèle dans les meilleurs délais. Les enquêtes de satisfaction dans ce domaine nous placent depuis de nombreuses années sur le podium de la satisfaction client.

Assurances Responsabilité civile générale, y compris Caution

En assurances Responsabilité civile, nous réalisons une croissance de notre volume de prime de plus de 1,1%. Ce résultat favorable est notamment dû aux affaires dans le segment des entreprises.

Le nombre des affaires conclues dans notre gamme de produits Business One est très élevé. Nous constatons que celle-ci répond pleinement aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires.

Nous avons enregistré un léger recul du nombre de cas de sinistres tout en gardant un ratio combiné à un niveau très favorable.

Assurances Choses

Nos primes en assurances Choses (qui couvrent les incendies, les dommages naturels et autres dommages aux biens) progressent. Cette année, nous enregistrons une hausse de 3,6%.

Toute notre gamme de solutions dans le domaine des assurances Choses (assurance Building, assurance ménage Home in One, Business One Inventaire

et assurance Technique) participe à cette année d'exception au niveau de la croissance.

Nos partenaires depuis quelques années, Swiss Life et le Groupe Mutuel, participent au soutien de cette croissance. En outre, Migros distribue une assurance RC privée et inventaire de ménage en ligne par le biais de Toni Digital.

Après avoir retrouvé une certaine stabilité en 2022 avec un recul du nombre de cas de prestations, l'année 2023 a de nouveau été marquée par de fortes intempéries et des épisodes de grêle.

Animalia

Grâce à Animalia, la Vaudoise n'a cessé d'améliorer et de développer son offre destinée aux propriétaires d'animaux. Dans un contexte d'augmentation des frais vétérinaires, de plus en plus de détentrices et détenteurs de chiens et chats nous font confiance pour l'assurance maladie et accidents de leurs fidèles compagnons. En 2023, Animalia a connu une croissance à deux chiffres, soutenue par les performances de la souscription en ligne, du réseau de vente de la Vaudoise et de nos nombreux partenaires commerciaux.

En 2023, Animalia a renforcé sa position de numéro 1 dans son secteur par un service clientèle à l'écoute, des produits innovants (couverture provisoire via le programme éleveurs), des outils modernes de demande de remboursement et un délai de traitement rapide. La clientèle nous donne de bons retours via nos enquêtes de satisfaction et nous plébiscite sur les réseaux sociaux. Animalia joue un rôle de plateforme d'innovation et de test tant au niveau des processus ou de l'organisation que des activités hors assurance, par exemple grâce à l'e-shop.

Epona

L'année 2023 marque un tournant positif pour Epona. La gestion opérationnelle est optimale depuis plus d'une année avec des délais de traitement très rapides (dix jours en moyenne pour les prestations) et un service client accessible et efficace.

Les actions initiées en 2022 et renforcées en 2023 ont permis d'assainir le portefeuille et de capturer une partie de l'inflation des coûts vétérinaires. Les frais de gestion ont été maîtrisés.

Depuis novembre 2023, Epona fait partie du Groupe Vaudoise Assurances à 100%, ce qui va permettre d'accélérer le développement de synergies internes.

Enfin, Epona se distingue par son engagement durable pour la cause animalière (Vétérinaires solidaires pour les animaux de compagnie des personnes dans le besoin, soutien de REDOG, Société suisse des chiens de recherche et de sauvetage, soutien au monde rural).

Assurances de personnes non-vie

En 2023, les assurances de personnes non-vie ont connu une forte croissance, avec une hausse historique des primes s'élevant CHF 36,3 millions, soit une augmentation de +8,7% par rapport à l'année précédente.

Le contexte inflationniste exerce une influence directe sur la croissance du marché suisse des assurances collectives maladie et accidents. En effet, la hausse des primes résulte de l'inflation des salaires assurés. Cette inflation se répercute également sur les prestations de prise en charge par les assureurs des salaires des collaboratrices et collaborateurs absents ainsi que les frais médicaux en accident.

En 2023, la croissance des affaires en assurances de personnes non-vie est plus forte que les années précédentes et, pour la première fois depuis une décennie, légèrement supérieure en pourcentage en accidents qu'en maladie.

La Suisse alémanique confirme le dynamisme observé depuis 2015 et dépasse pour la première fois 40% du chiffre d'affaires annuel. Parmi nos réseaux de distribution, les courtiers d'agence et Swiss Life poursuivent leur progression dans la lignée des exercices précédents.

À l'instar des autres assureurs actifs en perte de gain maladie, nous surveillons cette branche d'assurance et proposons à notre clientèle et nos prospects une nouvelle solution pour cette couverture depuis octobre 2023.

Les politiques de souscription et de renouvellement entreront en vigueur en avril 2024. Elles tiendront compte du contexte du marché et des expériences de l'exercice 2023.

En 2024, le Groupe Vaudoise Assurances et ses équipes resteront proches de leurs clientes et clients afin de les accompagner pour la couverture de leurs besoins tant en accidents qu'en maladie. Afin de soutenir les entreprises suisses dans le domaine de la santé au travail, Corporate Health Services leur propose, quel que soit leur assureur, de nombreux services dans le domaine de la prévention, la gestion et l'accompagnement des absences.

Évolution des affaires non-vie

en milliers de CHF	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
	2023	2022	+/-%	2023	2022	+/-%
Opérations d'assurances						
Accidents	183'503	168'692	8,8	137'469	126'620	8,6
Maladie	268'800	247'312	8,7	221'828	203'250	9,1
Véhicules à moteur	375'405	369'201	1,7	295'148	283'187	4,2
Choses	189'505	182'906	3,6	109'856	111'074	-1,1
Responsabilité civile	71'496	70'708	1,1	33'518	35'423	-5,4
Divers	11'613	11'499	1,0	10'746	9'515	12,9
Total	1'100'321	1'050'318	4,8	808'565	769'069	5,1

Assurances vie

Malgré les instabilités géopolitiques et la persistance de l'inflation, les marchés financiers sont restés stables en 2023. Dans un climat de volatilité et de changement, nous privilégions l'analyse et le conseil dans des solutions de prévoyance personnalisées et sur mesure. La confiance de notre clientèle demeure essentielle.

Dans les assurances vie, nous observons que les contextes géopolitique et inflationniste ont peu influencé les marchés financiers et la confiance de notre clientèle. Si l'inflation était source d'inquiétude au début de l'année 2023, elle a baissé au fil des mois et terminé l'année conformément aux objectifs fixés par la Banque nationale suisse. La politique de la hausse des taux d'intérêt a permis de maîtriser l'inflation. En revanche, les taux des obligations à dix ans de la Confédération ont fortement fluctué au cours de cette année: ils ont évolué entre 1,5% et 0,7%.

En comparaison à l'excellente année 2022, nous constatons une diminution des primes émises totales de -3,2% pour atteindre un montant de CHF 250 millions. Ce recul s'explique principalement par les primes uniques. En effet, nous n'avons lancé qu'une tranche TrendValor durant l'année 2023, contrairement à l'année précédente où nous en avons lancé deux. Pour notre produit Serenity Benefit Plan, notre encaissement de primes reste au même niveau qu'en 2022. Grâce au bon positionnement concurrentiel de ces deux produits, qui combinent

prestations garanties et investissements au risque des souscripteurs, la croissance reste supérieure par rapport à la moyenne de la décennie.

En primes périodiques, nous constatons une baisse de CHF 2 millions (y compris les primes périodiques pour le compte et aux risques de tiers). Les échéances des anciens produits traditionnels n'ont pas pu être entièrement compensées par la vente des produits modernes basés sur des fonds d'investissement.

Les prestations ont augmenté de 2,4% par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique d'une part par les fluctuations habituelles des rachats et des arrivées à terme ainsi que par des régularisations d'opérations du compte d'attente. D'autre part, le montant des prestations invalidité et décès ont augmenté de CHF 4,2 millions. Même si nous constatons une baisse des cas de décès, les sommes assurées sont plus élevées. Cette évolution mène à une augmentation de la somme sous risque total de CHF 219 millions.

Évolution des affaires vie

en milliers de CHF	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
	2023	2022	+/- %	2023	2022	+/- %
Affaires traditionnelles	174'492	179'704	-	203'900	194'524	-
- Produit de capitaux	118'671	124'056	-4,3	146'555	140'844	4,1
- Produit de rentes	39'737	39'545	0,5	50'645	49'078	3,2
- Produit d'assurances risque pur	16'083	16'103	-0,1	6'700	4'602	45,6
Affaires pour le compte et aux risques de tiers	75'791	78'979	-4,0	21'023	25'185	-16,5
Total général	250'283	258'683	-3,2	224'923	219'710	2,4
Rachats				60'787	48'943	24,2
Arrivées à terme				97'221	107'849	-9,9
Prestations décès et invalidité				23'020	18'799	22,5
Rentes versées				43'895	44'119	-0,5
Total des prestations globales brutes				224'923	219'710	2,4
Portefeuille – Somme sous risque total				8'187'008	7'968'199	2,7
Production – Somme sous risque				771'123	754'459	2,2

Autres activités

En complément de ses activités d'assurances, le Groupe Vaudoise Assurances détient des participations qui diversifient ses sources de revenus. Les éléments financiers de ces participations et des holdings qui les administrent (Vaudoise Assurances Holding SA et Vaudoise Asset Management SA) sont présentés dans les comptes sous «Autres activités».

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurance) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour PME).

Pour l'année 2023, les produits de prestations de services des autres activités sont en hausse de 6,9% à CHF 27,5 millions.

Les quotes-parts de résultat des sociétés associées, participations mises en équivalence, sont également présentées dans les autres activités.

La société fille Pittet Associés SA a conclu un accord pour reprendre dès le 1^{er} janvier 2023 l'activité d'expertise en caisse de pension de Swiss Life Pension Services (SLPS). Ce nouvel apport s'inscrit dans la stratégie de renforcement de Pittet Associés SA en Suisse alémanique.

Spécialisée dans le financement participatif, la plateforme neocredit.ch AG, détenue à 100% par Vaudoise Asset Management, ne publie désormais plus de nouvelles campagnes de financement et cessera progressivement ses activités de gestion jusqu'à la maturité du dernier prêt. Dans un contexte économique difficile, le modèle d'affaires de la société n'est plus soutenable malgré les efforts entrepris depuis l'an passé par le Groupe Vaudoise Assurances, son unique actionnaire.

Focus

Inflation: les assurances Véhicules à moteur sous pression

Dans un contexte inflationniste, les compagnies d'assurances font face à une série de défis. L'augmentation des coûts des pièces détachées et de la main-d'œuvre, attribuable aux événements géopolitiques récents, ainsi que les dépenses de réparations sur des véhicules à la pointe de la technologie, soulèvent des interrogations cruciales quant à l'avenir de l'industrie.

Le secteur automobile subit des perturbations depuis quelques années, accentuées par les difficultés d'approvisionnement dues à la pandémie. Puis, plus récemment, la guerre en Ukraine a causé une période d'inflation, entraînant une hausse du coût de la main-d'œuvre et des prix des pièces détachées. Bon nombre de ces pièces sont importées de pays où l'inflation est encore plus élevée qu'en Suisse.

Une évolution technologique au prix fort

L'évolution technologique des véhicules, marquée par une connectivité croissante, influence considérablement les coûts dans le secteur de l'assurance automobile. Les équipements avancés, tels que les capteurs intégrés aux pare-brises et pare-chocs, nécessitent des réparations plus complexes, entraînant une augmentation significative des coûts. À titre d'exemple, un changement de pare-brise coûte aujourd'hui entre 15% et 20% de plus qu'il y a quelques années. Bien que ces avancées contribuent à la sécurité routière en réduisant le nombre d'accidents, elles génèrent des dépenses accrues de réparation affectant la rentabilité des assureurs.

De plus, l'augmentation de la fréquence des événements naturels de grande ampleur, tels que la grêle, et l'augmentation de la densité du trafic sur les routes suisses accroissent la fréquence des sinistres. Cela exerce une pression supplémentaire sur les compagnies d'assurances.

Maintenir l'équilibre financier

La concurrence accrue dans notre secteur a entraîné une baisse des primes ces dernières années, malgré une augmentation des prix des pièces de rechange. Cependant, depuis début 2022, cette tendance s'est inversée avec un renchérissement significatif. Afin d'assurer la viabilité du secteur, les assureurs ont dû répercuter cette augmentation des coûts sur les primes d'assurance. Différentes stratégies sont mises en œuvre, telles que l'introduction de nouveaux tarifs et l'adaptation individuelle des primes pour les assurées et assurés en cours de contrat en fonction de l'évolution des sinistres. Ces mesures

visent à ajuster les primes pour maintenir l'équilibre financier des contrats en portefeuille.

Une compagnie résiliente

La Vaudoise, comme la plupart des assureurs Véhicules à moteur en Suisse, a pris des mesures pour faire face à l'inflation croissante des coûts des sinistres. Ces dernières comprennent l'adaptation des primes et des produits, en privilégiant notamment des franchises plus élevées pour réduire l'impact sur la clientèle et améliorer la sinistralité future. De plus, des initiatives telles que privilégier la réparation plutôt que le remplacement des pièces contribuent à réduire les coûts des sinistres et à promouvoir une approche durable. La Vaudoise est confiante que ces mesures garantissent sa résilience face à l'augmentation des coûts des sinistres, tout en maintenant des produits de haute qualité à des prix abordables.

Patrick Streit

Directeur du département P&C



Prévoyance: un conseil 360° personnalisé

Se mettre en ménage, créer son entreprise, devenir propriétaire ou prendre sa retraite: la prévoyance nous concerne toutes et tous. À la Vaudoise, des solutions existent pour accompagner les assurées et assurés dans chaque étape de la vie.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la réforme AVS21 est entrée en vigueur. En mars 2024, le peuple suisse a accepté la 13^e rente AVS et se prononcera sur la réforme du 2^e pilier... On peut se demander si, à l'avenir, nous aurons suffisamment de moyens financiers pour vivre décentement. En effet, notre système de prévoyance est en mutation. L'espérance de vie est en constante augmentation. Les 1^{er} et 2^e piliers sont censés permettre de maintenir le niveau de vie antérieur au moment de la retraite. Or, en additionnant les prestations des deux piliers, cela ne suffit pas toujours pour joindre les deux bouts. Il faut donc prendre des mesures pour améliorer sa situation financière.

Planifier sa situation financière

À la Vaudoise, nous proposons des solutions en matière de prévoyance privée grâce à la souscription d'un pilier 3a et/ou d'un pilier 3b. Pour compenser les lacunes de l'AVS et de la LPP, il est préférable de planifier sa retraite le plus tôt possible tout en optimisant sa situation fiscale.

Si l'on en croit le baromètre des préoccupations de la population suisse, l'AVS et la prévoyance vieillisse figurent en haut du classement. Malgré un système très étatique avec un parachute social bien développé, la Compagnie sensibilise ses assurées et assurés à la prévoyance. À la Vaudoise, nous organisons par exemple des webinaires – ils sont ouverts au public – avec des expertes et experts sur cette thématique.

En cas d'incapacité de gain ou de décès, les proches peuvent se retrouver en difficulté. Il est important de prendre cela en considération grâce à la constitution d'une assurance incapacité de gain et/ou risque pur décès.

Un bilan comme chez le médecin

Alors qu'il est normal de faire régulièrement un bilan médical, nous recommandons vivement de réaliser un bilan régulier de sa situation financière. La prévoyance passe par un conseil 360° personnalisé. Une conseillère ou un conseiller effectue une

analyse afin que la personne puisse planifier sa retraite. Il s'agit d'anticiper les aléas que la vie peut nous réserver.

Jacques Marmier

Directeur du département
Assurances de Personnes



Placements financiers

Au cours de l'exercice 2023, le volume des placements du Groupe Vaudoise Assurances a augmenté de CHF 0,7 million à CHF 7'582,7 millions. Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en hausse à 2,0% en 2023 (1,5% en 2022). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à 5,7%, contre -9,9% l'année précédente.

La stratégie de notre Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, s'est poursuivie en 2023. Cette stratégie s'inscrit sur un horizon à long terme grâce à une large diversification des investissements. Notre portefeuille d'actions et notre portefeuille à revenus fixes affichent des performances positives. En ce qui concerne nos placements immobiliers, la performance est aussi satisfaisante.

Notre Groupe est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2019. Nous avons développé une stratégie de placements durables pragmatique et évolutive autour de cinq ambitions présentées dans le rapport de durabilité publié en ligne (voir chapitre «Investisseur responsable»). Au 31 décembre 2023, 95% des investissements financiers de notre Groupe intégraient des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En ce qui concerne l'immobilier, notre Compagnie déploie sa stratégie holistique de durabilité en mettant l'accent sur la réduction de CO₂, la résilience des bâtiments et l'investissement dans des projets labélisés et à potentiel de rénovation énergétique. Dans la prolongation du premier bilan carbone réalisé pour l'année 2022, nous avons mené le même exercice en 2023, en incluant les émissions financières du scope 3 en lien avec nos actions et obligations.

Marchés financiers positifs sur les principales classes d'actifs

L'année 2023 est marquée par un marché des actions en forte hausse. Par conséquent, les principaux marchés des actions réalisent une performance positive. Par exemple, le MSCI World, qui représente l'évolution des actions globales, s'est apprécié de 12,7% en CHF. Le Swiss Performance Index a terminé l'année sur une hausse de 6,1% et l'indice EuroStoxx600 a également clôturé en hausse de 6,0%.

Les taux à dix ans des obligations gouvernementales des principaux pays ont été volatils en 2023. Le taux des obligations du Trésor américain est resté stable à 3,9%, avec un minimum à 3,3% et

un maximum à 5,0%. Début 2023, les taux des emprunts du Gouvernement allemand et de la Confédération étaient de 2,6% et de 1,6% respectivement. Ils ont atteint en fin d'année des niveaux plus bas à 2,0% et 0,7%. Ces mouvements des taux globaux à dix ans ont entraîné une performance positive des obligations en général. En Suisse, la performance 2023 des obligations de la Confédération à dix ans est de 12,4%.

Le secteur de l'immobilier en Suisse reste solide malgré le contexte incertain des taux d'intérêt. En effet, si l'on observe l'indice KGAST qui regroupe les plus grandes fondations de placements immobiliers, il réalise une performance en hausse de 2,0%. Si l'on considère l'indice SXI Real Estate® Funds Broad, lequel englobe les fonds immobiliers dont au moins 75% des actifs sont investis en Suisse et cotés à la SIX Swiss Exchange, il termine l'année sur une hausse de 5,0%. Notons que nos investissements immobiliers sont dans une large mesure du type de l'indice KGAST.

Année positive pour les placements

À la suite de l'évolution positive des marchés financiers sur les principales classes d'actifs, le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en hausse à 2,0% en 2023 (1,5% en 2022). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à 5,7%, contre -9,9% l'année précédente. Nos placements obligataires et en actions en sont les principaux contributeurs.

En matière de stratégie, nous restons alignés sur notre allocation dont l'horizon temps et la diversification des placements devraient permettre une résilience à travers les cycles économiques.

Portefeuille obligataire équilibré

Notre allocation en revenus fixes reste d'excellente qualité puisque 64% de nos obligations sont qualifiées «AAA» et «AA» au 31 décembre 2023. Une stabilité sur les obligations de ratings «A» et «BBB» et une augmentation sur celles à haut rendement équilibre un portefeuille obligataire de très bonne qualité.

La part des portefeuilles à revenus fixes dans le total des actifs est restée stable par rapport à l'année dernière, passant de 43,2% à 40,4%. Durant l'année, le Groupe a maintenu une durée adaptée de ses investissements afin de répondre à ses engagements d'assurance.

Concernant l'exposition géographique de ses placements, nous sommes principalement investis sur le marché suisse, suivi des marchés américains et européens. Nos portefeuilles bénéficient d'une diversification sectorielle et géographique de qualité.

Croissance continue pour les prêts hypothécaires

Nous considérons les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs permettant de diversifier nos investissements à revenus fixes. Ils font partie intégrante de la stratégie de conseil global auprès de notre clientèle.

L'allocation globale des hypothèques est de 8,5%, ce qui est conforme à nos objectifs stratégiques.

Titres à revenus variables en hausse

Cette catégorie de placement se constitue principalement d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, une augmentation de l'allocation de ces actifs a été entreprise. Le portefeuille d'actions de la Vaudoise est principalement axé sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion. Il se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères.

Au vu de l'importance de son portefeuille d'actions et de sa volonté de contrôler les risques de manière générale, notre Groupe a poursuivi sa stratégie de protection systématique contre les pertes élevées de ce portefeuille grâce aux produits dérivés.

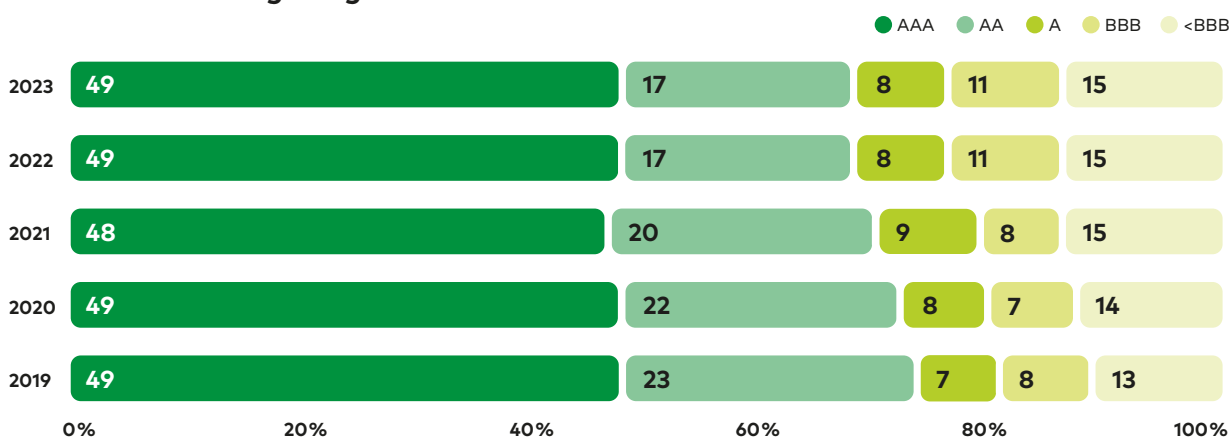
Notre Compagnie a mis sur pied ses propres fonds de Hedge Funds et de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et sont composés de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux gestionnaires spécialisés dans ces domaines d'activité. La surveillance est, quant à elle, assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity est passée de 4,4% en 2022 à 4,2% en 2023.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 24,2% de l'ensemble des placements contre 21,4% une année auparavant.

Risques de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la Vaudoise a un taux de couverture de change élevé pour l'exercice 2023, mais nettement plus bas qu'en 2022. L'importante augmentation des coûts de financement de ces protections a mené à une diminution du taux de couverture et donc à une augmentation de l'exposition nette en monnaies étrangères passant ainsi de 6% à 9% du bilan.

Évolution du rating obligataire en %



Augmentation du prix des loyers

Les placements immobiliers directs suisses restent la pierre angulaire dans l'allocation stratégique de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie grâce aux rendements stables et à l'effet de diversification. Malgré un intérêt confirmé sur le long terme pour l'immobilier de rendement de la part des investisseurs institutionnels, l'année 2023 a marqué un net recul du volume des transactions.

Dans ce contexte, notre Groupe a confirmé sa stratégie de placement immobilier Core et a pu profiter des opportunités du marché en réalisant quatre acquisitions à Fribourg, Genève (2) et Nyon.

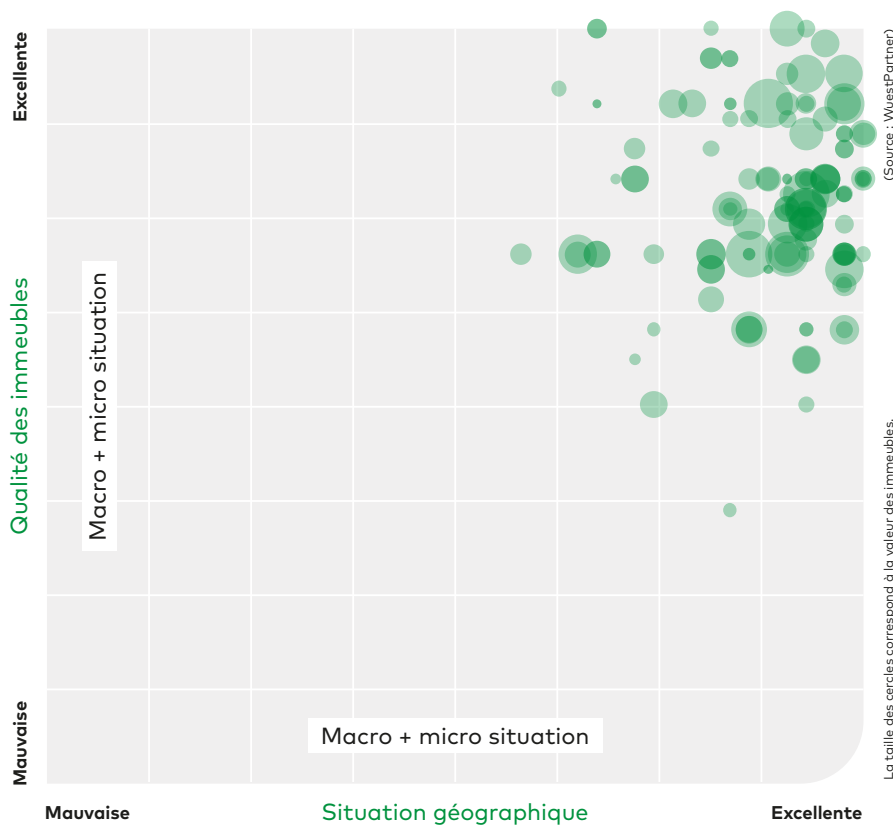
En ce qui concerne le marché de la location, nous avons assisté à un recul du taux de logements vacants. Selon l'Office fédéral de la statistique, 54'765 logements étaient inoccupés en Suisse à la fin de l'année 2023, soit 1,15% de taux de vacance moyen pour les logements locatifs (2022: 61'496 logements inoccupés pour un taux de vacance de 1,3%).

Cette pénurie, cumulée à la hausse des taux de référence et à une volatilité plus marquée des prix de l'énergie, a également pour conséquence une tendance à l'augmentation des loyers et des charges.

À fin 2023, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint CHF 1'629,9 millions (CHF 1'619,0 millions en 2022), de sorte que la part dans l'immobilier reste stable à 21,5% (21,4% en 2022).

La mise en œuvre de la politique de placement durable dans les placements immobiliers du Groupe se poursuivra durant les exercices 2024 et suivants.

Qualité du portefeuille immobilier direct de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie



Résultat des placements

Lors de l'exercice 2023, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 70,5 millions, à CHF 7'981,6 millions. Hors investissements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 0,7 million, à CHF 7'582,7 millions.

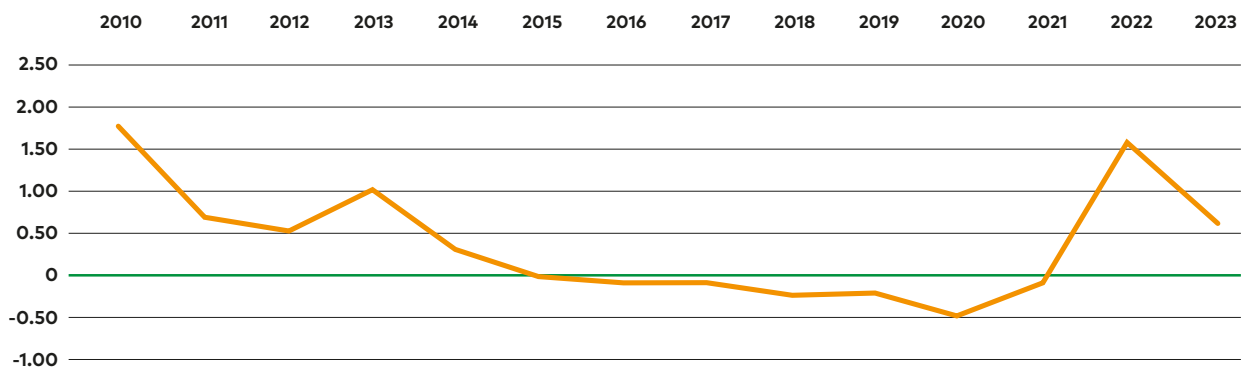
Les produits courants sur les placements ont augmenté en 2023 de CHF 6,0 millions, à CHF 158,4 millions. Le graphique ci-après illustre l'évolution des rendements des obligations de la Confédération à dix ans.

Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en hausse à 2,0% (1,5% en 2022). Leur performance nette en valeur de marché est positive à 5,7% contre une performance négative de -9,9% une année auparavant.

Vaudoise Asset Management

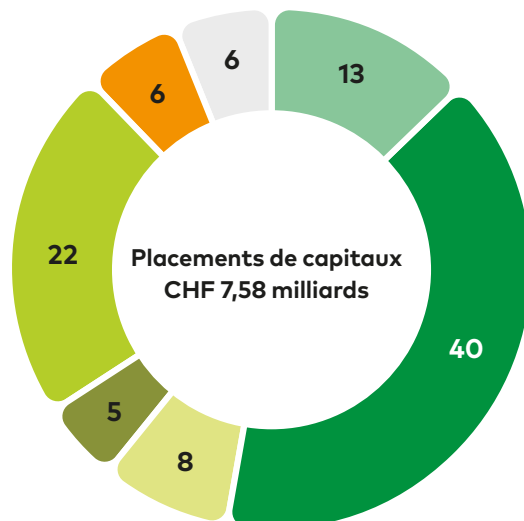
Outre la gestion active de ses propres placements, le Groupe, au travers de ses filiales Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, gère également pour le compte de tiers CHF 3'006,3 millions de biens immobiliers, en augmentation de CHF 198,5 millions par rapport à 2022.

Évolution des taux d'intérêt pour les obligations de la Confédération à dix ans



Structure des placements au 31 décembre 2023

- Parts de fonds de placement
- Obligations
- Prêts hypothécaires
- Prêts aux collectivités
- Immobilier
- Actions
- Alternatifs





Synthèse du rapport de durabilité



La durabilité à la Vaudoise en 2023

Cette section présente de manière synthétique les grandes lignes de notre stratégie de durabilité. Elle expose les principales avancées réalisées en 2023 en lien avec nos objectifs. Comme le démontre ce présent rapport, la Vaudoise s'engage résolument dans le domaine de la durabilité et, en particulier, sur plusieurs axes et thèmes qui sont stratégiques pour notre secteur et notre entreprise. Dans les prochaines années, afin de répondre à des enjeux environnementaux et sociaux de plus en plus importants, nous allons poursuivre nos actions et renforcer notre engagement qui s'inscrivent dans la culture de la Vaudoise.

Heures de formation supplémentaires suivies par les collaboratrices et collaborateurs par rapport à 2022

58%

Réduction de la consommation énergétique au sein de la Vaudoise par rapport à 2022

14%

Taux de satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs

87%

Journées de volontariat *involvere*

23

Objectif de réduction de l'empreinte carbone liée aux propres opérations d'ici à 2030

25%

par employé à temps plein (ETP)

Volontaires réunis pour soutenir des associations locales et nationales à but social et/ou environnemental

240

collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences

Retrouvez notre rapport de durabilité 2023 complet se référant aux normes GRI S 2021 via le code QR ou le lien suivant: <https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2023>

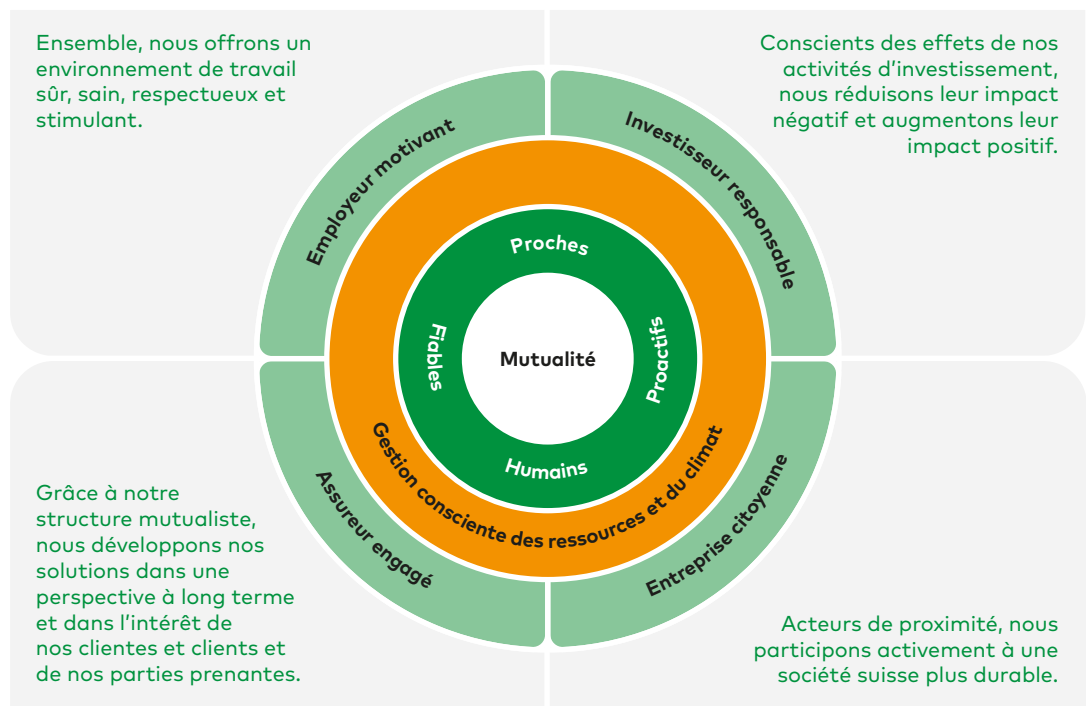


Stratégie de durabilité

Fondée sur des principes mutualistes, la Vaudoise a inscrit la durabilité au cœur de ses activités dès sa création en 1895. Le but des premiers adhérents cotisants était en effet de s'assurer les uns et les autres, tout en garantissant un système de redistribution équitable. Ce système d'assurance solidaire et coopératif a donc permis de planter la graine de la durabilité au sein de notre Compagnie.

La Vaudoise s'engage en faveur du développement durable avec l'ambition suivante:

Nous permettons à nos clientes et clients de vivre sereinement en les protégeant contre les conséquences économiques de risques qu'ils ne peuvent assumer. Au travers de nos différents rôles et responsabilités, nous contribuons à une société suisse durable.



L'assurance d'une relation basée sur la confiance

Le cœur de métier de la Vaudoise consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, en Suisse et au Liechtenstein, des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques.

De nature coopérative, nous poursuivons une croissance dynamique et rentable dans notre cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de notre clientèle, de nos sociétaires, de nos actionnaires, de nos collaboratrices et collaborateurs. De plus, nous inscrivons la durabilité dans nos métiers, offres et services.

Le Groupe Vaudoise est propriété de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient directement et indirectement les sociétés opérationnelles du Groupe.

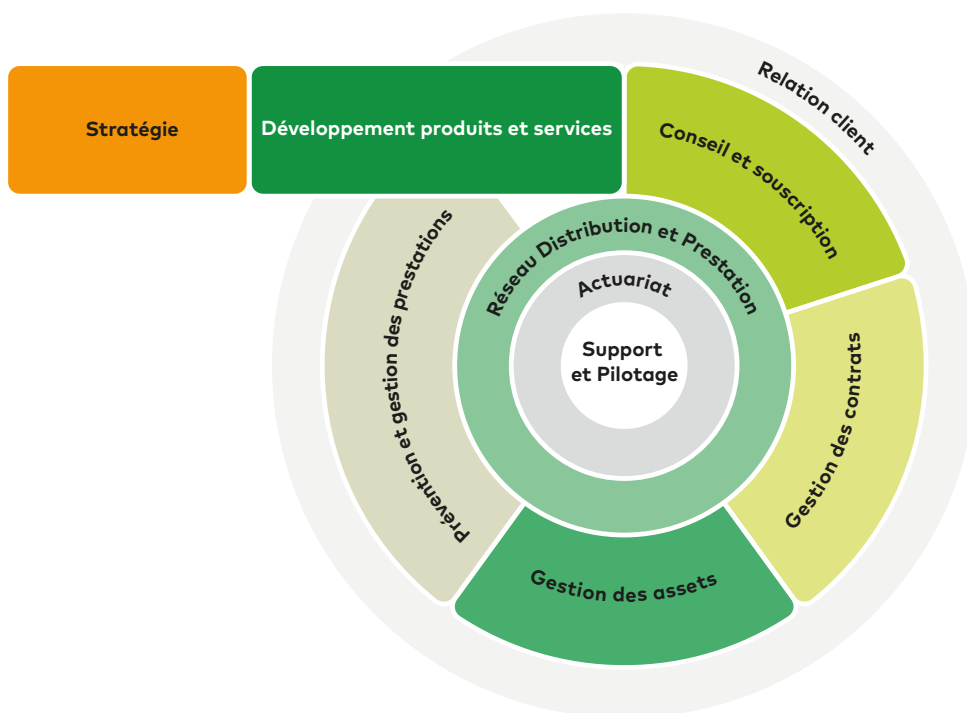
Notre chaîne de valeur en dix points

La chaîne de valeur de la Vaudoise est celle d'un assureur dont le cœur de métier est d'assumer les risques qui pèsent sur ses preneurs d'assurance.

Nos valeurs

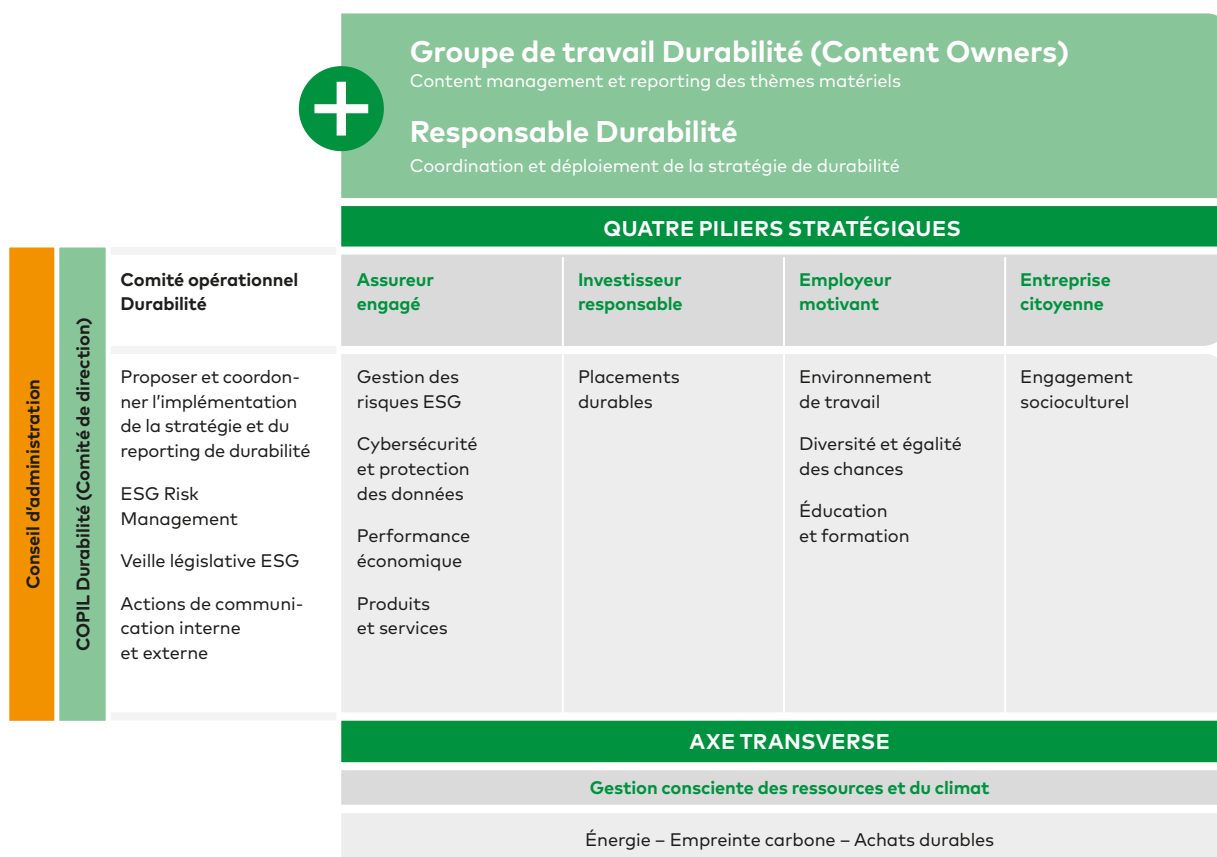
La Vaudoise dispose d'une stratégie d'entreprise, d'un Code de déontologie et d'un règlement du personnel qui intègrent ses valeurs en adéquation avec sa vision et sa mission:

- Proches
- Fiables
- Humains
- Proactifs



Gouvernance autour de la durabilité

La Vaudoise dispose d'un Comité de pilotage (COFIL) chargé de la gestion et de la stratégie liées à la durabilité. Il s'agit du Comité de direction du Groupe. Dans l'objectif d'optimiser la structure organisationnelle de durabilité, des sponsors ont été nommés pour les différents piliers de la stratégie de durabilité. Ils assurent la mise en place des différents groupes de travail en fonction de nos quatre piliers stratégiques et de notre axe transverse.



Stratégie construite autour d'enjeux matériels, identifiés en consultation avec les parties prenantes

Les axes de notre stratégie de durabilité ont été identifiés en 2020 lors de l'élaboration du premier rapport de la Vaudoise sur ce thème. Ceux-ci ont été déterminés sur la base d'entretiens réalisés avec nos parties prenantes, l'analyse de la concurrence, mais aussi en tenant compte des normes sectorielles, ainsi que des normes nationales et internationales en matière de durabilité. Cette approche nous a permis de définir clairement nos priorités.

Contribution aux Objectifs du développement durable

Pleinement conscients des enjeux actuels en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), nous avons intégré dans notre stratégie les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur lesquels nous considérons pouvoir apporter une contribution.



Principaux objectifs à l'horizon 2025

Thèmes	Objectifs	Horizon	Statut
Assureur engagé		D'ici à 2025	
Gestion des risques ESG	Nous évaluons les implications financières et réglementaires des évolutions liées aux mutations sociétales ainsi que les autres risques et opportunités associés. Nous révisons régulièrement les hypothèses sous-jacentes.		▶
Cybersécurité et protection des données	Aucune procédure initiée par les autorités concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.		●
	Nous réduisons la proportion de collaboratrices et collaborateurs cliquant sur des liens douteux lors de campagnes de phishing internes.		●
Performance économique	Nous redistribuons une partie de notre bénéfice chaque année en faveur de nos clientes et clients.		●
Produits et services	Lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de nos produits et solutions d'assurance, nous analysons l'opportunité d'intégrer une composante liée au développement durable, que cela soit au niveau d'une couverture ou d'un critère de souscription.		●
	Aucun cas de non-conformité concernant l'information sur les produits par an.		●
	100% de nos conseillères et conseillers sont formés selon les normes les plus récentes (p. ex. Cicero) et reçoivent une formation en matière de déontologie tous les trois ans.		▶
Investisseur responsable		D'ici à 2025	
Placements durables	100% des placements sont conformes à nos critères ESG.		▶
	Dans la mesure du possible, nous augmentons nos investissements à impact ESG positif à 5% de la valeur totale de nos placements.		▶
	Nous établissons un dialogue à long terme avec les entreprises à fort potentiel d'amélioration en matière de respect des critères ESG. Ceci est réalisé par le biais d'initiatives d'engagement collectif.		●
	Nous exerçons nos droits de vote lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles nous détenons des actions. Ce processus peut être délégué à des fournisseurs de services (Proxy Voting).		●
	Nous réduisons l'empreinte carbone de notre portefeuille immobilier de 33 kg CO ₂ /m ² en 2014 (début des mesures) à 22 kg CO ₂ /m ² (-30%).		▶
	Nous réduisons l'empreinte carbone de nos portefeuilles d'actions et d'obligations.		▶

● Objectif atteint ▶ Objectif partiellement atteint ○ Objectif non atteint

Thèmes	Objectifs	Horizon	Statut
Employeur motivant		D'ici à 2025	
Environnement de travail	Nous maintenons une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85%.		●
	Nous visons un turnover inférieur à 10% par an.		●
	L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est directement associé aux résultats de l'entreprise.		●
Diversité et égalité des chances	Au moins 75% des collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent reprennent leur travail au terme d'un congé parental, avec une charge de travail de 60% ou plus.		●
	Nous augmentons le pourcentage de collaboratrices dans les postes de cadre.		▶
	Nos collaboratrices et collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail, quel que soit le niveau hiérarchique.		●
Éducation et formation	Nous renforçons le nombre d'actions de formation à destination des collaboratrices et collaborateurs.		●
Entreprise citoyenne		D'ici à 2025	
Engagement socioculturel	Nous investissons chaque année une partie de notre bénéfice en faveur de notre engagement socioculturel.		●
	Nous maintenons le nombre d'au moins 20 projets <i>involvere</i> par année.		●
Gestion consciente des ressources et du climat		D'ici à 2025	
Énergie	Nous obtenons 100% de notre électricité à partir d'énergies renouvelables (y compris dans les agences).		▶
Empreinte carbone	Nous fixons un objectif de réduction des émissions de GES sur la base du bilan carbone 2022.		●
Achats durables	Nous augmentons les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux.		▶
	Nous favorisons la part des dépenses auprès de fournisseurs locaux.		●

● Objectif atteint ▶ Objectif partiellement atteint ○ Objectif non atteint

Assureur engagé

Par son engagement, la Vaudoise met tout en œuvre pour gérer son activité de manière responsable vis-à-vis de la société et de l'environnement, dans le respect des principes éthiques. En assurant une gestion stricte des risques ESG, en garantissant la sécurité des données et en prenant des mesures pour se prémunir des cyberattaques, la Vaudoise présente des bases économiques solides et des produits et prestations fiables. Elle constitue également un interlocuteur compétent pour sa clientèle, ses partenaires commerciaux ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs.

Nos principaux enjeux



Gestion des risques ESG

Nous souhaitons être exemplaires dans la gestion des risques et l'intégration des critères ESG.



Cybersécurité et protection des données

Nous respectons la législation sur la protection des données et les règles de sécurité en vigueur.



Performance économique

Nous garantissons un développement de l'entreprise à long terme et appliquons une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.



Produits et services

Nous informons nos clientes et clients de manière transparente et compréhensible sur nos produits et les aidons à prendre des décisions correspondant à leurs besoins.

Nous améliorons la durabilité de nos solutions d'assurance et de prévoyance lorsque cela est possible et nous adaptons nos couvertures à l'évolution des besoins de la société.



Nos actions en tant qu'assureur engagé

Gestion des risques ESG

Les changements climatiques et démographiques sont des risques qui entraînent une augmentation significative de la fréquence et du coût des sinistres. La Vaudoise a mis en place une gestion des risques qui prend en compte tous les risques ESG auxquels l'entreprise est exposée, mais également les impacts négatifs qu'elle produit sur l'environnement et la société.

Objectif

- Évaluer les implications financières et réglementaires des évolutions liées aux mutations sociétales ainsi que les risques et opportunités associés.

Mesures

Analyse et contrôle continu des risques

Évaluation semestrielle par le Risk Office des implications financières et réglementaires pour l'entreprise des évolutions liées aux changements climatiques et aux mutations sociétales, ainsi que d'autres risques et opportunités associés.

Sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs

Promotion d'une culture de la gestion active des risques par le biais de séances d'information, d'une formation e-learning sur le Code de déontologie de l'entreprise et au travers de diverses actions de communication interne.

Gestion des risques financiers liés aux changements climatiques

Intégration des scénarios liés aux changements climatiques dans notre dispositif de gestion des risques.

Gestion des risques financiers liés aux changements démographiques

Processus de développement, de modification et de révision des produits et des tarifs permettant d'adapter en permanence les produits à l'évolution démographique de la société.

Indicateur

Pas d'indicateur pour l'instant pour mesurer les coûts des mesures de mitigation et de réduction des risques financiers spécifiquement liés aux changements climatiques.

Cybersécurité et protection des données

Les relations commerciales reposent sur le professionnalisme et la confiance, c'est pourquoi il est primordial pour la Vaudoise de garantir la sécurité des données et du système d'information pour ses parties prenantes.

Objectifs

- Éviter toute procédure initiée par les autorités à l'encontre de la Compagnie concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.
- Réduire la proportion de clics sur des liens douteux lors de campagnes de phishing internes.

Mesures

Formation

Formation e-learning obligatoire sur le thème de la protection des données pour chaque nouvelle collaboratrice et chaque nouveau collaborateur.

Campagnes de phishing

Huit campagnes organisées pour sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs face à ce risque.

Application OneTrust

Souscription à la licence de l'application OneTrust, logiciel de gestion de la protection des données.

Journée de la protection des données

Journée de sensibilisation célébrée chaque année, le 28 janvier.

Gestion des risques de cybersécurité

Analyse des risques liés à la cybersécurité effectuée formellement deux fois par an.

Détection préventive

Exercices de gestion de crise simulant une cyberattaque pour s'entraîner et identifier les zones d'amélioration. Organisation de tests d'intrusion afin de déceler d'éventuelles failles.

Indicateur

Nombre de procédures initiées par les autorités à l'encontre de la Vaudoise: zéro depuis 2020.

Performance économique

La Vaudoise partage une partie de ses bénéfices avec ses parties prenantes. Son chiffre d'affaires en 2023 a augmenté de 3,3% à CHF 1,4 milliard. Le bénéfice net consolidé atteint CHF 132,5 millions.

Objectifs

- Poursuivre notre engagement en faveur de la durabilité dans le cadre de la performance économique.
- Appliquer une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.

Mesures et indicateurs

Pour les collaborateurs et collaboratrices

Prime de CHF 600.– pour chaque personne avec un contrat à durée indéterminée.

Pour les clientes et clients

Depuis 2011, partage d'une partie des bénéfices avec les assurées et assurés sous forme de rétrocession des primes. Pour les assurances non-vie, le montant de la redistribution a atteint un total de CHF 37 millions pour la période 2024-2025.

Produits et services

La Vaudoise améliore la durabilité de ses solutions d'assurance et de prévoyance et adapte sa couverture d'assurance afin de répondre aux besoins en constante évolution de la société.

Objectifs

- Intégrer une composante liée au développement durable (couverture ou critère de souscription) lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de nos produits et solutions d'assurance.
- Éviter toute non-conformité concernant l'information sur les produits.
- Former 100% de nos conseillères et conseillers selon les normes les plus récentes (p. ex. Cicero) et en matière de déontologie tous les trois ans.

Mesures

Assurance non-vie

- Incitations financières pour passer à des produits innovants tels que des véhicules moins polluants.
- Incitation à réparer plutôt qu'à remplacer dans le cadre du règlement des sinistres.
- Drive-in régionaux permettant une estimation et une prise en charge rapide des dégâts générés par les intempéries de l'été 2023.

Assurance vie individuelle

Promotion active de l'innovation et intégration de fonds de placement intégrant des critères de durabilité dans les assurances vie individuelle.

Sensibilisation aux nouveaux risques

Sensibilisation de la clientèle aux nouveaux risques tels que la protection des données et les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.

Indicateurs

- Intégration de critères de durabilité dans 100% des produits et solutions d'assurance.
- Formation à la norme Cicero pour 77% des conseillères et conseillers en 2023 et le reste début 2024.
- Aucun cas de non-conformité aux réglementations rapporté (avertissement, amende et pénalité inclus) sur nos produits et services.

Investisseur responsable

En qualité d'investisseur institutionnel, la Vaudoise joue un rôle en investissant ses actifs financiers selon des critères de durabilité. Notre approche vise à favoriser les intérêts de nos parties prenantes ainsi que ceux de la société et de l'environnement à long terme.

Notre principal enjeu



Placements durables

Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous cherchons à réduire leur impact négatif et augmenter leur impact positif.



Nos actions en tant qu'investisseur responsable

Signatory of:



Placements durables

La Vaudoise est signataire des Principes pour les investissements responsables (PRI) des Nations Unies depuis décembre 2019. Cette démarche constitue un jalon important pour le développement d'une politique de placements durables cohérente et alignée aux standards internationaux.

Objectifs

- Intégrer des critères ESG dans toutes ses décisions de placement (inclusion).
- Ne pas investir dans des entreprises qui sont en contradiction avec notre politique ESG (exclusion).
- Augmenter la part des placements qui ont un impact positif (Impact Investing).
- Mener une politique d'actionnariat actif sur des questions ESG (Active Ownership).
- Focaliser notre attention sur la réduction de l'empreinte carbone de nos placements.

Mesures

- Privilégier les investissements dans les entreprises avec un bon score ESG au détriment des autres, sur la base notamment des notations ESG de prestataires spécialisés (Ethos, MSCI).
- Intégrer des critères ESG dans la gestion de notre parc immobilier.
- Continuer d'investir dans des projets générant des impacts positifs pour l'environnement et la société.

- Instaurer un dialogue sur la durée avec les entreprises ayant un potentiel d'amélioration dans la gestion de leurs enjeux ESG par le biais d'initiatives collectives d'engagement.
- Participer à la décarbonisation de l'économie et limiter les impacts du réchauffement climatique sur nos principales classes d'actifs.

Initiatives collectives d'engagement

Carbon Disclosure Project (CDP): ce projet consiste à établir des exigences de transparence envers plus de 10'000 grandes entreprises pour les données liées au climat, à l'eau et à la déforestation.

Climate Action 100+: cette initiative consiste à faire pression sur les 100 plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, afin que ceux-ci modifient leur modèle commercial, ainsi que sur 66 entreprises supplémentaires cruciales pour une transition vers une énergie propre.

Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW): ce programme incite 150 entreprises de la branche alimentaire à adopter des conditions d'élevage respectueuses dans la production et dans la chaîne d'approvisionnement.

Indicateurs

Exclusion des investissements en contradiction avec notre politique ESG

Secteurs d'activité concernés: armement, tabac, jeux de hasard, pornographie, OGM, nucléaire, charbon et énergies fossiles non conventionnelles. Exclusion également des entreprises qui ne respectent pas les normes nationales et internationales selon la liste mise à jour par l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).

Augmentation de la part des investissements ponctuels ayant un impact positif

Cargo sous terrain: la Vaudoise est l'un des onze principaux actionnaires du projet de création d'un réseau souterrain de transport de marchandises destiné à alléger le trafic routier de 40% et réduire les émissions de CO₂ grâce à des processus et des véhicules automatisés et respectueux de l'environnement.

AIP Infrastructure II: ce fonds danois est dédié à des projets d'infrastructures pour la transition énergétique. Les investissements sont réalisés dans le secteur des énergies renouvelables en Europe et en Amérique du Nord.

Global Renewable Power III: ce fonds investit dans des projets d'infrastructure énergétique en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et en Australie.

Astanor Ventures II: ce fonds investit dans des entreprises vertueuses du secteur agroalimentaire dans les pays développés.

Politique d'actionnariat actif sur des questions ESG

Pour les actions suisses, la Vaudoise suit les recommandations de vote de la fondation Ethos. Pour les actions étrangères, les droits de vote de la Vaudoise sont largement appliqués par les gérants via le portail ISS.

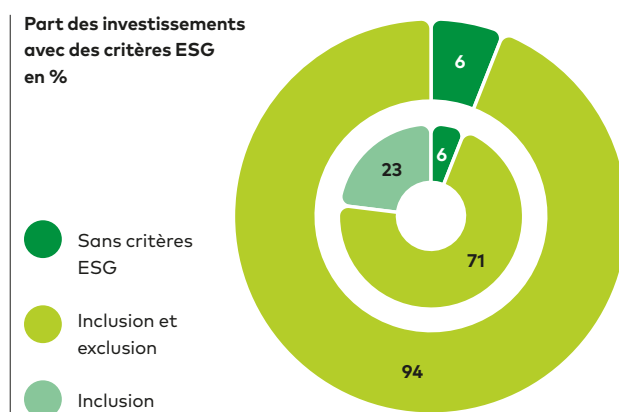
Mesure d'intensité carbone de nos placements en WACI*

Les émissions des actions s'élèvent à 0,038 t CO₂/CHF million de chiffre d'affaires.

Les émissions des obligations d'entreprises s'élèvent à 0,032 t CO₂/CHF par million de chiffre d'affaires.

Un plan d'action sera élaboré sur la base du bilan carbone 2023.

Intégration des critères ESG dans 100% des placements d'ici 2025



Focus sur notre parc immobilier

Notre stratégie d'investissement durable dans le domaine de l'immobilier met l'accent sur les critères environnementaux, en particulier la réduction de l'empreinte carbone de l'ensemble de notre parc, tout en considérant les aspects sociétaux et de gouvernance.

Nous gérons notre portefeuille dans ce sens en mettant en œuvre les actions suivantes:

- Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) sur tous nos biens depuis 2014.
- Objectif de réduction de plus de 30% des émissions de GES liées à l'exploitation du parc d'ici 2025 par rapport aux émissions de 2014: avec 23,7 kg CO₂/m² en 2023, cet objectif est quasiment atteint.
- Monitoring énergétique de l'exploitation des bâtiments et optimisation de la performance des installations en partenariat avec la société Energo.
- Labélisation des projets de construction selon le label Minergie Eco.

* Le WACI est la moyenne pondérée d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires en CHF.

Employeur motivant

La Vaudoise accorde une importance capitale au bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs. Basée sur la responsabilité partagée et le respect, la mission principale de notre politique RH consiste à les accompagner dans leur quotidien en leur garantissant notamment sécurité, santé et stimulation dans l'exercice de leurs activités.

Nos principaux enjeux



Environnement de travail

Nous promovons un climat de travail stimulant basé sur des relations empreintes de respect et de confiance. Nous soutenons dans ce cadre le juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle.



Diversité et égalité des chances

Nous favorisons la diversité et veillons à l'équité de traitement de nos collaboratrices et collaborateurs.



Éducation et formation

En soutenant la formation tout au long du parcours professionnel et les mobilités internes, nous investissons dans le développement de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes attentifs à leur employabilité.



Nos actions en tant qu'employeur motivant

Environnement de travail

Les 2'048 collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise représentent son bien le plus précieux. Leur bien-être physique et mental est primordial c'est pourquoi elle veille à garantir un environnement de travail sûr, sain, respectueux et stimulant.

Objectifs

- Continuer d'offrir des modèles de travail attrayants (y compris la possibilité de travailler à domicile et à temps partiel) pour permettre un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle.
- Parvenir, jusqu'à 2025, à une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85% et à un turnover net inférieur à 10%.
- Veiller à ce que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs soit directement associé aux résultats de l'entreprise.
- Continuer d'accorder une importance primordiale à la sécurité et à la santé au travail.

Mesures

- Afin de concilier vie privée et vie professionnelle, nous offrons la possibilité de travailler à temps partiel, quelle que soit la position hiérarchique, y compris pour les postes de direction. Pour les nouveaux postes, la possibilité de travailler à temps partiel est systématiquement mentionnée (80-100%).
- Depuis 2021, la Vaudoise permet à ses collaboratrices et collaborateurs de travailler à domicile et de manière flexible pour autant que leur cahier des charges le permette.
- Au terme d'un congé parental, les collaboratrices comme les collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail de 20%.

Indicateurs

Enquête bisannuelle Great Place to Work®

- 84% des collaboratrices et collaborateurs recommanderaient la Vaudoise comme employeur à des amis ou à des connaissances.
- Taux de satisfaction des collaborateurs: 87% en 2023.
- 83% des collaboratrices et collaborateurs envisagent de travailler sur le long terme pour l'entreprise.

Diversité et égalité des chances

La Vaudoise promeut l'égalité des chances et des salaires. Elle souhaite représenter une source d'inspiration pour d'autres entreprises en montrant l'exemple. À ce titre, elle a été la première compagnie d'assurances privée à obtenir en 2018 la certification Equal-Salary qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Son obtention a été confirmée lors des audits de surveillance effectués en 2019 et 2020. En 2021, la Vaudoise a passé avec succès l'audit Logib. Il s'agit d'un logiciel mis en place par la Confédération dans le cadre de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg).

Objectifs

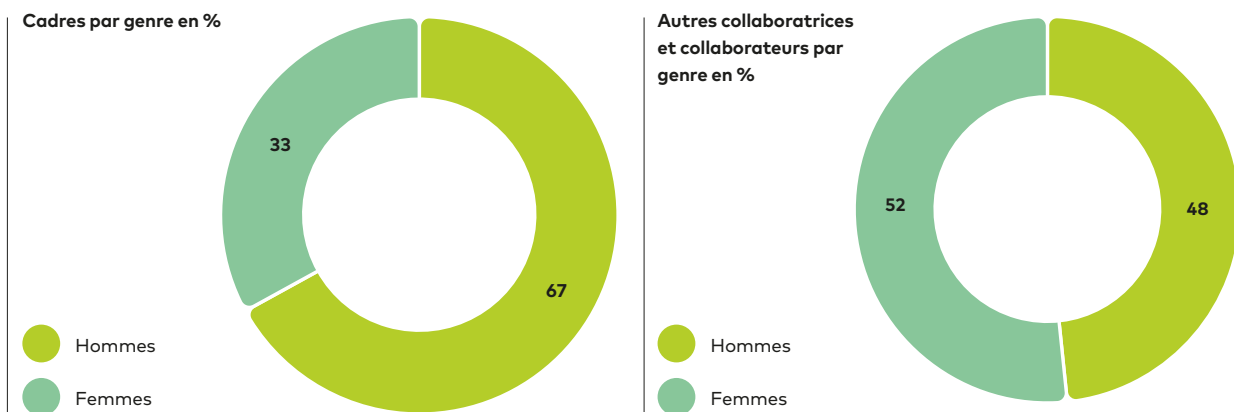
- Parvenir à ce qu'au moins 75% des collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent reprennent leur travail au terme d'un congé parental, avec une charge de travail de 60% ou plus.
- Augmenter le pourcentage de collaboratrices dans les postes de cadres.
- Permettre à nos collaboratrices et collaborateurs de réduire leur temps de travail quel que soit le niveau hiérarchique.

Mesures

- Les cadres chargés des recrutements et des évaluations reçoivent régulièrement des informations, des sensibilisations et des formations en lien avec la diversité.
- La Vaudoise mène plusieurs projets en faveur de l'intégration de personnes en situation de handicap physique ou propose des places de stage aux personnes réfugiées et migrantes.
- À travers son Code de déontologie et par le respect de la Loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la Vaudoise s'assure que toute forme de discrimination soit exclue.

Indicateurs

La proportion des femmes parmi les cadres supérieurs a continué d'augmenter en 2023 (+1% par rapport à 2022 et +5% par rapport à 2021).



Turnover

En 2023, 332 collaboratrices et collaborateurs ont rejoint la Vaudoise (+36% par rapport à 2022), tandis que 214 l'ont quittée (+22% par rapport à 2022).

Le taux de démission net de 7,5% a augmenté de 0,7% en 2023. Les hommes étaient plus nombreux en ce qui concerne les recrutements et les départs.

Éducation et formation

Il est primordial pour la Vaudoise de s'engager en faveur de la progression de ses collaboratrices et collaborateurs et de veiller à leur employabilité en leur offrant des perspectives et un parcours professionnel par le biais de formations internes et externes. La Compagnie accorde une importance particulière à la formation de ses jeunes membres.

Objectif

- Renforcer le nombre d'actions de formation à destination de nos collaboratrices et collaborateurs.

Mesures

- Proposer des stages ou une formation de base aux jeunes intéressés.
- Offrir des postes aux jeunes qui souhaitent suivre des études en cours d'emploi ainsi qu'aux diplômées et diplômés des hautes écoles.
- Investir dans le développement professionnel et personnel de nos collaboratrices et collaborateurs en leur proposant des formations continues internes et externes.

Indicateurs

- Formation de plus de 120 jeunes par année.
- Accueil d'une vingtaine d'étudiantes et étudiants.
- Effectif minimum de 100 apprenantes et apprenants.

Nos programmes de formation continue

- Programme enrichi de formations continues transverses.
- Plateforme eCampus avec cours de langues, cours collectifs, cours en ligne et accès permanent aux conférences filmées.
- 175 modules de formation et de formation continue offerts pour un total de 46'963 heures en 2023 (augmentation de 58% par rapport à 2022).

Entreprise citoyenne

Partenaire de proximité, la Vaudoise s'investit pour une société suisse forte et durable. Dans ce but, notre entreprise s'engage activement en faveur de la société civile, de l'art, de la culture, du sport et de la protection de l'environnement à travers des soutiens financiers, mais aussi des initiatives et des actions ciblées.

Notre principal enjeu



Engagement socioculturel

Acteurs de proximité, nous participons activement à une société suisse plus durable et nous engageons aussi dans des actions de protection en faveur de l'environnement.



Nos actions en tant qu'entreprise citoyenne

Engagement socioculturel

La Vaudoise s'investit pour une société suisse forte par un engagement actif en faveur de la société civile, de l'art, de la culture, du sport et de la protection de l'environnement.

Objectifs

- Contribuer, en qualité d'acteur de proximité, à rendre la société suisse plus durable.
- Continuer d'investir chaque année une partie de notre bénéfice en faveur d'initiatives sociales, culturelles et de protection de l'environnement.
- Organiser au moins 20 projets impliqués par an.

Mesures

- Par nos engagements dans de nombreux partenariats, initiatives et associations, nous encourageons les échanges entre les différentes parties prenantes de la société suisse.
- Nous supportons des actions et des manifestations d'importance nationale, régionale et locale par le biais de nos nombreuses agences.
- Nous disposons d'un budget de dons pour soutenir des associations et des fondations dans le domaine socioculturel.

Journées *involvere*

Depuis 2014, dans toute la Suisse, les Journées *involvere* permettent à nos collaboratrices et collaborateurs de mener et de participer à un projet de volontariat (une journée par an).

- Journées organisées sur 23 jours au total.
- 2'155 heures de volontariat comptabilisées par les collaboratrices et collaborateurs (+16% par rapport à l'année précédente), soit 9 heures par personne.
- 9 organisations suisses soutenues (notamment Caritas Vaud et Jura, Afiro, Fondation romande des chiens guides d'aveugles et Volontaires montagne).
- 240 collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences engagés.

Indicateur

- Budget de CHF 700'200.– alloué en faveur d'initiatives sociétales (réinsertion socioprofessionnelle, art et culture) et d'événements sportifs.

Projets sociaux et réinsertion professionnelle

Par son identité coopérative, la Vaudoise s'engage dans diverses actions de réinsertion professionnelle, en intégrant des personnes en situation de handicap physique ou en offrant des postes de stage à des personnes réfugiées ou migrantes.

Soutien aux start-ups et PME

La Vaudoise est partenaire du concours «Prêt? Partez, Pitch!» organisé par Genilem, dont la mission est d'accompagner la création de jeunes entreprises innovantes dans les cantons de Vaud et de Genève. Grâce à un mentorat ciblé, la Vaudoise accompagnera le lauréat du concours 2023 en proposant un partage de connaissances et de savoir-faire pour qu'il puisse bien développer son entreprise.

Depuis 2022, la Vaudoise soutient également «Future of Health Grant» dans le domaine de la santé numérique. Ce programme encourage les start-ups à développer des solutions qui façonneront la santé digitale 3.0.

En 2022 et 2023, la Vaudoise a soutenu la start-up Neuria, une équipe interdisciplinaire entre neurosciences, psychologie et informatique qui développe des outils pour changer les comportements et améliorer la santé mentale.

Innovation

Chaque trimestre, la Vaudoise organise des Exploration Days, durant lesquels les collaboratrices et collaborateurs peuvent développer une idée, découvrir de nouvelles technologies ou lancer un projet, le tout en une journée. La Vaudoise met à disposition un programme-cadre pour ce projet, mais l'élaboration des thèmes s'opère de manière autonome.

Gestion consciente des ressources et du climat

La Vaudoise s'investit pour une gestion durable des ressources et du climat, en réduisant son empreinte carbone, en prenant des mesures au niveau énergétique et en suivant une politique d'achats durables.

Nos principaux enjeux



Énergie

Nous travaillons sur la réduction de notre impact environnemental par des économies d'énergie et des choix favorisant les énergies renouvelables.



Empreinte carbone

Nous fixons un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur la base de notre bilan carbone 2022.



Achats durables

Nous analysons les nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux et favorisons les achats durables et de proximité.



Nos actions en matière de gestion consciente des ressources et du climat

Énergie

Pour réduire notre empreinte carbone dans le domaine de l'énergie, nous nous efforçons de diminuer la quantité d'énergie consommée par nos bâtiments et de moderniser nos installations techniques afin d'optimiser la consommation et d'utiliser une énergie d'origine durable. À l'heure actuelle, 96% de l'électricité et 42% des combustibles proviennent de sources renouvelables.

Objectif

- Alimenter 100% de nos besoins en électricité à l'aide de ressources renouvelables d'ici à 2025 (y compris pour toutes nos agences).

Mesures

Énergie renouvelable

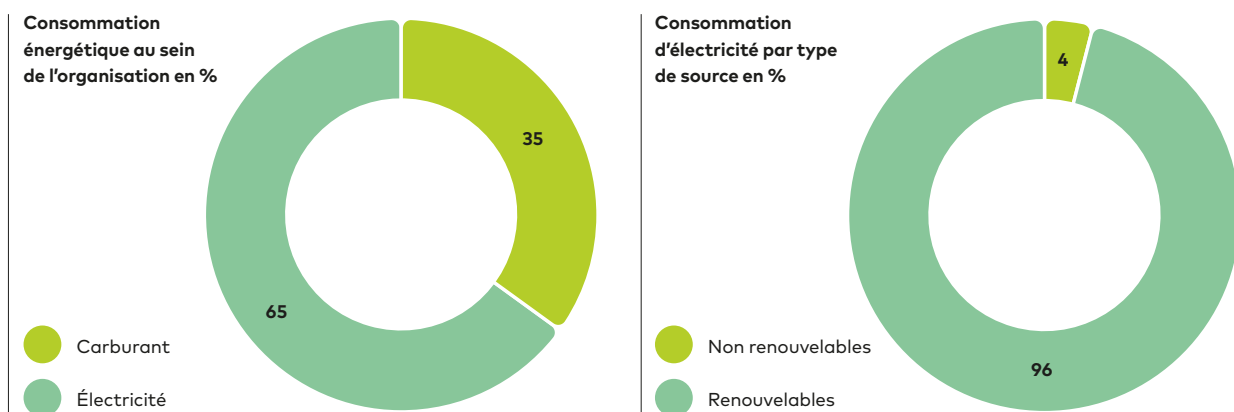
En fonction des possibilités offertes par les distributeurs d'électricité, nous choisissons des contrats proposant 100% d'énergie renouvelable.

Économie d'énergie

Grâce à l'installation d'équipements à faible consommation (lumières LED, appareils peu gourmands en énergie, moteur à variation de fréquence, etc.), nous limitons notre consommation. Une campagne de sensibilisation auprès des collaboratrices et collaborateurs a permis des économies d'électricité à hauteur de 4%.

Indicateurs

Consommation énergétique au sein de la Vaudoise d'environ 22'363'640 MJ en 2023, soit une réduction de 14% par rapport à l'année précédente.



Empreinte carbone

L’empreinte carbone de la Vaudoise reste modeste en comparaison avec d’autres secteurs, surtout en ce qui concerne ses émissions CO₂ directes. La Vaudoise entend toutefois limiter significativement ses impacts négatifs sur l’environnement à travers des mesures ciblées.

Objectif

- Réduire nos émissions CO₂ associées à nos opérations (scopes 1 et 2, et une partie du scope 3), de 25% par employé à temps plein (ETP) d’ici 2030.

Mesures

Collecte de données environnementales

Nous mesurons notre consommation totale d’énergie et l’intensité de nos émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2, et une partie des émissions du scope 3.

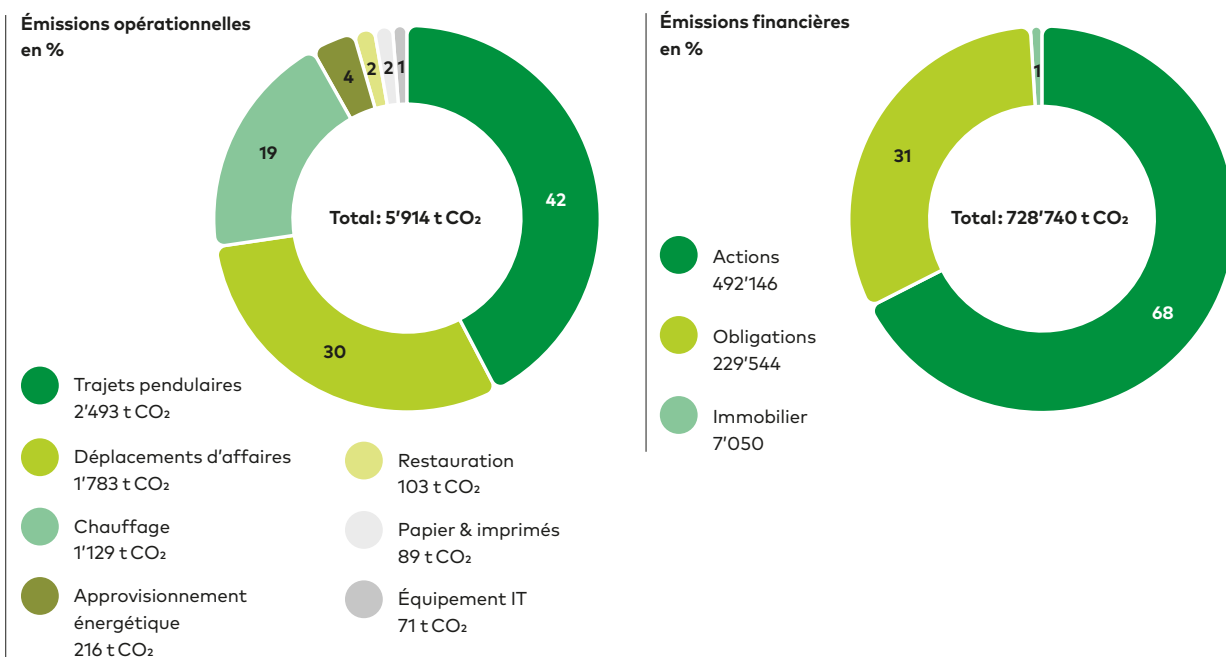
Réduction des émissions de CO₂ du parc immobilier

Grâce à notre plan d’action, nous visons une réduction de 30% des émissions de notre parc immobilier d’ici 2025, soit de 33 à 22 kg CO₂/m² de surface de référence énergétique (SRE) par an.

Mobilité durable

Un peu plus de 75% des émissions CO₂ associées aux opérations proviennent de la mobilité de nos collaboratrices et collaborateurs (trajets pendulaires et professionnels). Des mesures concrètes de réduction seront mises en place en 2024.

Indicateurs



Achats durables

Grâce à une politique responsable, la Vaudoise s'assure que ses fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales, et ce dès le lancement du processus de sélection. Elle encourage également les achats de proximité et vérifie que les prestataires sélectionnés respectent son Code de déontologie de même que les normes les plus élevées reconnues sur le marché.

Objectifs

- Augmenter les analyses de nos principaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux d'ici à 2025.
- S'assurer que nos fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales considérées comme des standards du marché et reconnues en Suisse et à l'international (Union européenne, Nations Unies) concernant notamment les droits humains, le droit du travail, la corruption, l'éthique des affaires et la protection de l'environnement.

Mesures

Politique d'achat

Dès 2024, les conditions générales d'achat (CGA) contiendront des clauses expliquant aux fournisseurs les critères minimaux de durabilité à respecter dans les domaines qui touchent à l'environnement, au social et à la gouvernance.

Charte d'approvisionnement durable du restaurant d'entreprise

Le restaurant d'entreprise du Siège a rédigé une charte d'approvisionnement en denrées alimentaires aux critères très élevés en matière de durabilité.

Indicateurs

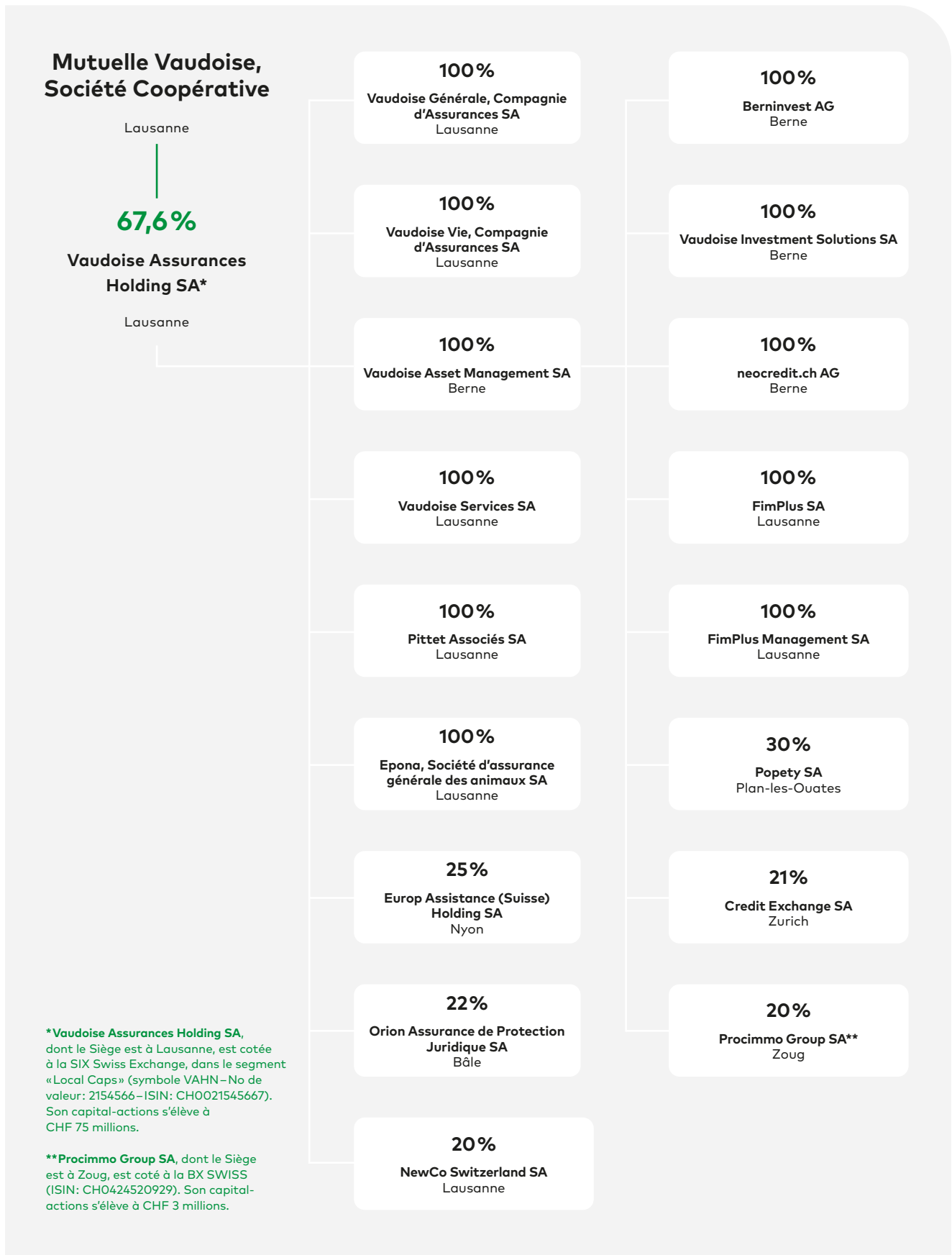
85% des dépenses effectuées par la Vaudoise en 2023 l'ont été auprès de fournisseurs locaux. Le reste se compose principalement d'achats IT-Transformation digitale.



Gouvernance d'entreprise



Organigramme du Groupe



1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2023 atteint CHF 1'273'866'000.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions), et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions), ainsi qu'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions), Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.–), Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 400'000.–) et Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 250'000.–). Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, cinq filiales et trois sociétés sous influence notable. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003), ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Vaudoise Asset Management SA est, de plus, l'unique actionnaire de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier, et de neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME.

Vaudoise Asset Management SA détient 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier, 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier, et 20% de Procimmo Group SA, à Lausanne, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière est de CHF 174'098'925.–.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également trois sociétés sous influence notable, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Orion Assurance de Protection Juridique SA et NewCo Switzerland SA. Ces trois sociétés, qui ne sont pas cotées en bourse, entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance, de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements, d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion Assurance de Protection juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA. La scale-up NewCo Switzerland SA, détenue à 20%, est une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Par statuts datés du 15 décembre 2022, le Groupe Vaudoise a constitué Vaudoise Fondation de placement dont le but est de placer et de gérer collectivement des fonds d'institutions de prévoyance professionnelle. Inscrite au Registre du commerce du Canton de Vaud le 10 février 2023, elle est soumise à la surveillance de la Confédération par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

1.2 Actionnaire important

Au 31 décembre 2023, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA, dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 153 à 163 du présent document. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2023.

1.3 Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a aucune participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1 Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions.

2.2 Capital autorisé et conditionnel

La société n'a émis ni capital autorisé ni capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3 Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune modification du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-. Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune émission de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions de «nominees»

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert d'actions ou d'inscription de «nominees».

2.7 Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

Le 23 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a souscrit un emprunt obligataire de CHF 120 millions auprès des investisseurs. L'obligation a été placée à 2% sur cinq ans.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance du Groupe et donne forme aux intérêts à long terme de l'entreprise. Il veille à une attribution adéquate des tâches de direction et de surveillance. Il promeut également une culture propice à l'intégrité, à la durabilité et au sens des responsabilités. Il se compose de sept membres au moins. Les huit administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2023 sont présentés en pages 69 à 72 du présent rapport.

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique. Philippe Hebeisen a, quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020. La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA, ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traidmond (président) et Reto Kuhn. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Jacques Marmier et Patrick Streit. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traidmond (président), Nathalie Follonier-Kehrli (vice-présidente) et Pierre Zumwald (administrateur indépendant).

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent en pages 69 à 72.



3.3 Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administratrices et administrateurs. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/statuts>]

3.4 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement. Lors de l'Assemblée générale de 2023, Chantal Balet Emery, ayant atteint l'âge limite statutaire, a été remplacée par Nathalie Bourquenoud.

Pour les autres sociétés du Groupe, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours,

lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leur septantième anniversaire. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2023 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Philippe Hebeisen, Peter Kofmel et Cédric Moret ont été réélus pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administration pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été réélus en 2023 pour une telle durée. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été réélus en 2023. Quant à Stefan Schürmann, il remplace Christoph Borgmann dans ces deux conseils depuis 2022. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traimond et Reto Kuhn ont été élus en 2022. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Jacques Marmier et Patrick Streit ont été réélus en 2023 pour un mandat de trois ans également. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient également des mandats de trois ans. Frédéric Traimond, Nathalie Follonier-Kehrli et Pierre Zumwald ont été élus en 2021.

3.5 Organisation interne au 31.12.2023

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils est identique pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées, en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités sont communiqués au Conseil avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2023, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

Comités du Conseil d'administration

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations ¹⁾	◐ ¹⁾		◐ ¹⁾		
Jean-Philippe Rochat	Vice-président du Conseil ²⁾ , président du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Nathalie Bourquenoud	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	◐ ²⁾		◐ ²⁾		◐ ²⁾
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement	●			●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	◐ ¹⁾
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●

1) Jusqu'à l'Assemblée générale de 2023

2) Depuis l'Assemblée générale de 2023

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2023, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et le directeur des Ressources humaines (DRH) sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2023, il a siégé à quatre reprises durant deux à trois heures.

Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2023, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Les honoraires des membres externes du Comité d'investissement sont approuvés annuellement lors de l'Assemblée générale conformément à l'article 6, chiffre 5 des statuts. De plus amples informations figurent en pages 172 à 173 du rapport sur les rémunérations. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2023, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et aux collaboratrices et aux collaborateurs du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements Vente et Marketing, P&C et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2023, il s'est réuni à cinq reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir de décision.

3.6 Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe et sur les thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2023 figurent notamment l'évolution de l'inflation, la crise énergétique, les changements climatiques, la situation géopolitique, les risques cyber et la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et le DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

Système de contrôle interne et gestion des risques

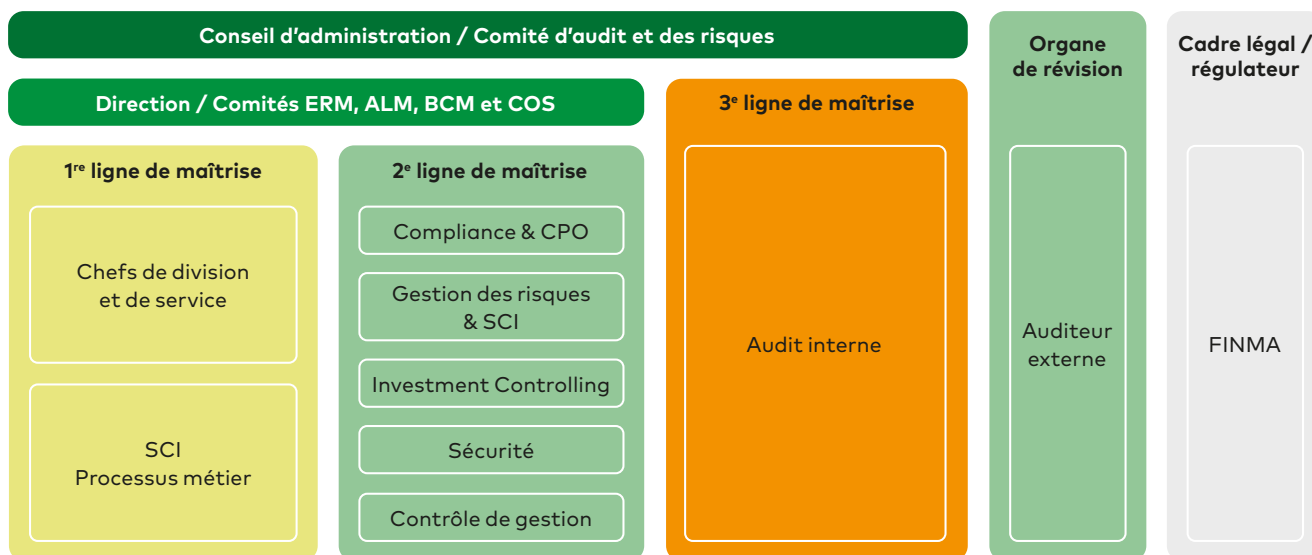
Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.



Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Elles veillent également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, elles en informent immédiatement le CEO. Elles désignent les tarifs à la base d'un produit et établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Elles sont également chargées de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transverse de la gestion des risques des unités/départements, tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clientes et clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Les Comités Asset Liability Management (ALM) vie et non-vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et examine l'intégrité des données.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité globale de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité et préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des axes stratégiques est suffisant. Il est composé de la secrétaire générale (présidente), du CFO, du CTO, du DRH et du CRO. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: la sécurité des données IT, ainsi que la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité du système informatique (IT), la sécurité au travail, la sécurité des locaux et la protection incendie, la protection de la santé et du bien-être des collaboratrices et collaborateurs, la protection des données et la Data Leakage Prevention (LPD /DLP), ainsi que le dispositif de gestion de crise.

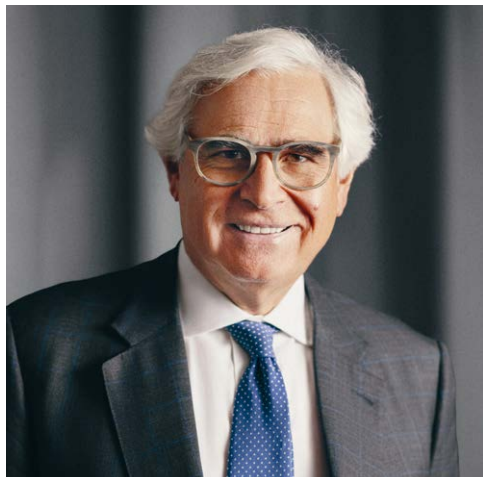
Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité

d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, la responsable de la gestion de crise, les répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec le service de Lutte contre la fraude.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale et des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité et du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport sur les rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2023



Philippe Hebeisen

Président, membre non exécutif

Nationalité suisse

2020 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2020 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Licence en droit, Université de Lausanne, Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2021 Vice-président du Comité directeur, economiesuisse, Zurich

Depuis 2017 Président, Conseil de fondation de l'Opéra de Lausanne, Lausanne

Activités antérieures

2019 – 2020 Administrateur, Landolt & Cie, Lausanne

2018 – 2021 Membre du Comité, economiesuisse, Zurich

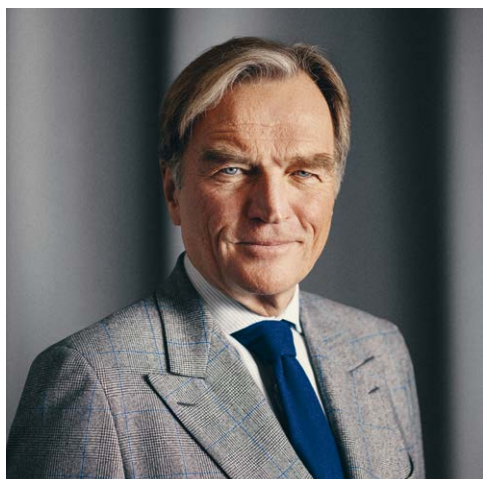
2009 – 2020 Administrateur du Conseil d'administration, Europ Assistance Holding SA (Suisse), Genève

2009 – 2020 Administrateur, Mapfre Re, Madrid

2009 – 2020 Directeur général, CEO, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne

2004 – 2009 Directeur, chef du département Marketing & Réseaux, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne

1999 – 2004 Directeur, chef du département Entreprises, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne



Jean-Philippe Rochat

Vice-président, membre non exécutif

Nationalité suisse

2009 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2009 – 2024 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Licence en droit, Université de Lausanne

Brevet d'avocat

Activité principale

Depuis 1989 Avocat associé, Étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2020 Administrateur, Hochdorf Holding AG, Hochdorf

Depuis 2008 Administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex

Depuis 2005 Administrateur, Casino Barrière Montreux, Montreux

Depuis 2004 Administrateur, Säuberlin & Pfeiffer SA, Châtel-Saint-Denis

Depuis 1999 Administrateur, La Foncière – Investissements Fonciers SA, Lausanne

Depuis 1998 Consul honoraire de Finlande, Lausanne

Activités antérieures

1987 – 1989 Avocat, Étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, Genève

Seuls les mandats ayant une importance significative figurent dans cette liste. La liste complète des mandats exercés au sein de sociétés figurent dans le rapport sur les rémunérations en pages 165 à 174.



Martin Albers

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse

2016 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2016 – 2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Master in Engineering, École polytechnique fédérale de Zurich, Zurich
MBA, Kellogg School of Management, Northwestern University, Chicago

Activité principale

Depuis 2015 Président du Conseil d'administration, MS Amlin AG, Zurich

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2019 Vice-président du Conseil, Fondation Pestalozzi, Zurich

Depuis 2005 Membre du Conseil de fondation, Technopark Zurich, Zurich

Activités antérieures

2014 – 2019 Membre du Conseil, Fondation Pestalozzi, Zurich

2011 – 2014 Président, Swiss Re SA, Zurich

2005 – 2011 Head of Client Markets Europe Division (EMEA), Swiss Re, Zurich

2002 – 2011 Membre de la direction générale, Swiss Re, Zurich

2002 – 2005 Head of risk solutions division, Swiss Re, Zurich

1999 – 2002 CEO, Swiss Re UK, Londres

1996 – 1999 Président et CEO, Swiss Re Canada, Toronto



Nathalie Bourquenoud

Administratrice, membre non exécutif depuis l'Assemblée générale de mai 2023

Nationalité suisse

2023 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2023 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Digital Transformation & Advanced Asset Management, Global Management INSEAD, Singapour
Advanced Executive Program in Banking, Swiss Finance Institute, Zurich

Corporate Governance, Université de Saint-Gall, Saint-Gall

Executive MBA Integrated Management, Haute École de gestion, Fribourg

Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité

Activités principales

Depuis 2022 Oxadi AG (fondatrice), Fribourg

Depuis 2022 Bourquenoud Consulting (fondatrice), Fribourg

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2023 Administratrice, SenioResidenz AG, Zurich

Depuis 2023 Membre, Fondation UNICEF Suisse, Zurich

Depuis 2020 Administratrice, Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

2014 – 2023 Vice-présidente, Fondation Coup d'Pouce, Fribourg

Activités antérieures

2014 – 2021 Membre du Comité directeur, directrice Human development, La Mobilière, Berne

2006 – 2014 Membre du Comité directeur, directrice du Monde du travail, PostFinance AG, Berne

2004 – 2006 Membre du Comité directeur, directrice du département Finances & Controlling, PostLogistics AG, Berne

2002 – 2004 Responsable de projets stratégiques, Groupe Raiffeisen Suisse, Saint-Gall

1995 – 2004 Directrice de la Banque Raiffeisen du Haut-Lac, membre de la Fédération Régionale des Banques Fribourgeoises



Javier Fernandez-Cid

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité espagnole

2012 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2012 – 2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Licence en droit, Université Complutense, Madrid

Activité principale

Depuis 2009 Administrateur, Mapfre Asistencia, Madrid

Depuis 2007 Administrateur, Mapfre Reaseguro, Madrid

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2021 Président, Acción Social Empresarial, Madrid

Depuis 2019 Membre du Conseil consultatif, Voluntary Solidarity Fund España, Madrid

Activités antérieures

2019 – 2021 Vice-président, Acción Social Empresarial, Madrid

2017 – 2021 Président, Cloudware SL, Madrid

2017 – 2022 Membre, Conseil consultatif, Mozo-Grau SA, Valladolid

2013 – 2016 Membre, Comité exécutif, Groupe Mapfre, Madrid

2011 – 2016 Administrateur, Mapfre Insular, Philippines

2010 – 2015 Administrateur, Mapfre Global Risks, Madrid

2009 – 2012 Administrateur, Mapfre Caucion y Credito, Madrid

2009 – 2011 Administrateur délégué, Mapfre Internacional, Madrid

2008 – 2016 Président, Mapfre USA, Massachusetts

2008 – 2016 Administrateur, Mapfre Middlesea Insurance, Malte

2007 – 2011 Président du Conseil, Mapfre, Istanbul

2006 – 2016 Administrateur et directeur général, puis président exécutif, Mapfre Internacional, Madrid

2000 – 2016 Administrateur de Mapfre Internacional, Madrid

2000 – 2006 Président et CEO, Mapfre Reinsurance Corporation, New Jersey, USA



Eftychia Fischer

Administratrice, membre non exécutif

Nationalités suisse et grecque

2016 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2016 – 2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Chartered Financial Risk Analyst (CFA), États-Unis
Advanced Management Program (AMP), Wharton Business School, Philadelphie

Financial Risk Manager (FRM), Zurich et États-Unis

Bachelor en physique, Imperial College London, Londres

Bachelor en mathématiques, Open University, Milton Keynes, Royaume-Uni

Activité principale

Depuis 2022 Présidente du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation, Avenir Suisse, Zurich

Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation, École Suisse d'archéologie en Grèce, Lausanne

Activités antérieures

2020 – 2021 Administratrice, Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

2015 – 2021 Administratrice, Union Bancaire Privée, Genève

2012 – 2021 Administratrice, Sherpa Asset Management SA, Zurich

2010 – 2015 Directrice générale, treasury and trading, responsable de la gestion institutionnelle, Union Bancaire Privée SA, Genève

2008 – 2010 CEO et partenaire, Larix Asset Management SA, Zurich

2007 – 2008 Chief risk officer, EFG International, Zurich

2004 – 2007 Global head of financial market services and treasury, EFG International, Zurich

2004 – 2004 Head of fixed income proprietary trading, Julius Baer Group, Zurich

2003 – 2004 Head of trading, Julius Baer Group, Zurich

1996 – 2003 Head of asset and liability management, Julius Baer Group, Zurich



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

1999 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

1999 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Licence en droit, Université de Berne

Brevet d'avocat

Brevet de notaire

Activité principale

Depuis 2005 Consultant d'entreprises indépendant

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2020 Président du Conseil, Commercium Immobilien AG, Cham

2016 – 2023 Président du Conseil, Fondation Switch, Berne

Depuis 2010 Président du Conseil, Hotel Seaside AG, Spiez

Depuis 2009 Président du Conseil, GVFI Europe B.V., Rotterdam

Depuis 1998 Président du Conseil, GVFI SA, Bâle

Activités antérieures

2007 – 2017 Président, Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), Berne

2006 – 2017 Vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz, Brugg et Windisch

2005 – 2012 Administrateur, Gsponer Consulting Group SA, Binningen

2002 – 2016 Membre du Comité exécutif, Fondation Switch, Berne

1995 – 2003 Conseiller national, Assemblée fédérale, Berne

1985 – 2004 Consultant d'entreprises, BDO Visura, Soleure et Berne



Cédric Moret

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

2020 – 2024 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2020 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Master of Business Administration (MBA), Harvard Business School, Boston

Licence en sciences économiques, Faculté des Hautes Études

Commerciales (HEC), Université de Lausanne

Activité principale

Depuis 2015 Chief Executive Officer, ELCA Group SA, Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2020 Membre du Comité exécutif, digitalswitzerland, Zurich

Depuis 2019 Membre du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Lausanne

Depuis 2018 Président du Conseil d'administration, F69 Immo SA, Morges

Depuis 2015 Vice-président, ELCA Group SA, Lausanne

Depuis 2015 Membre des Conseils d'administration de plusieurs filiales du Groupe ELCA

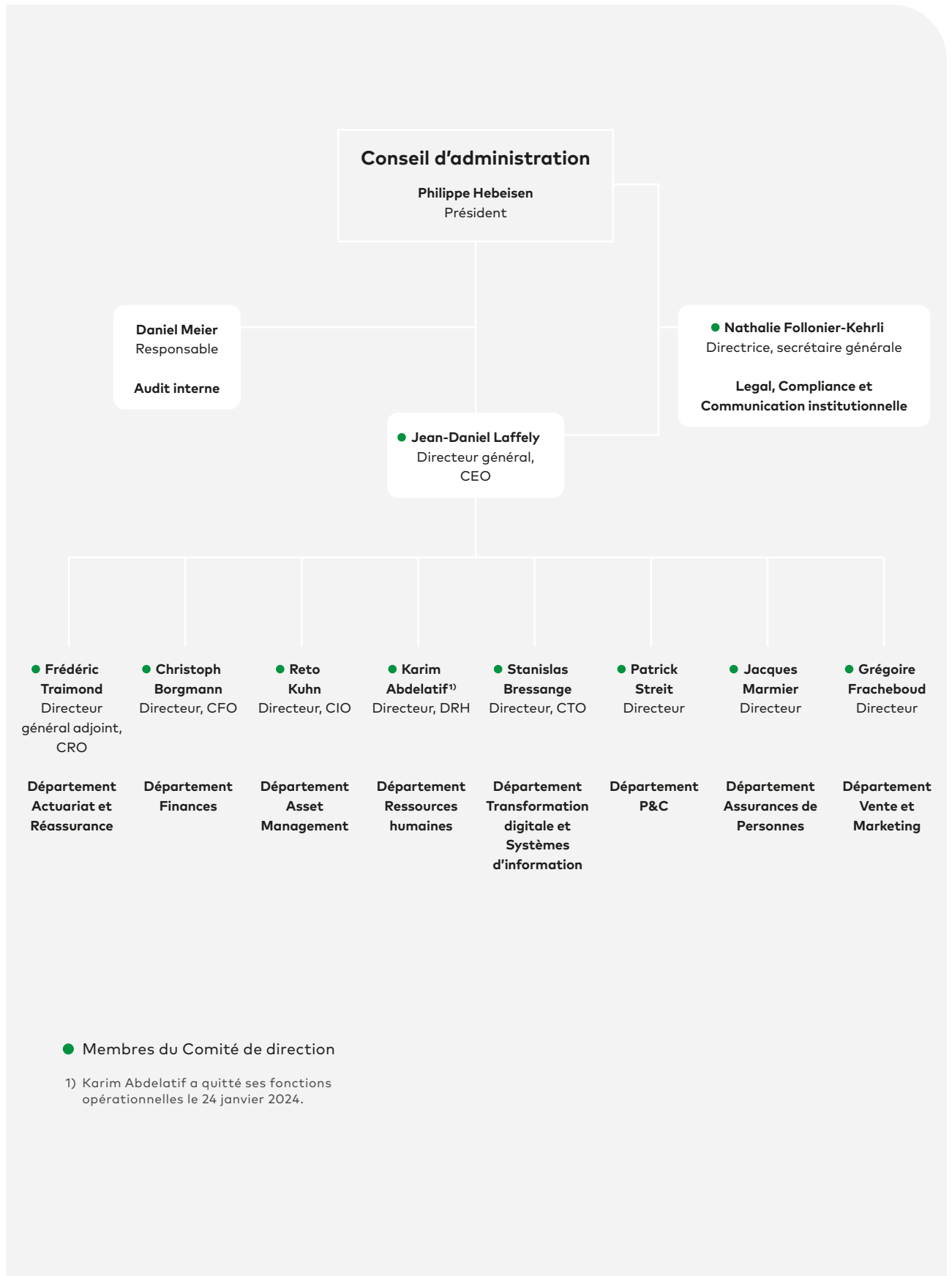
Activités antérieures

2017 – 2022 Administrateur, ODDH BHF (anciennement Landolt & Cie), Lausanne

2006 – 2014 Directeur associé, membre du comité exécutif, McKinsey & Company, Suisse et Europe

2001 – 2006 Consultant, McKinsey & Company, Suisse

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2023



Membres de la Direction au 31 décembre 2023

- 1 Patrick Streit**
Directeur, responsable du département P&C à partir du 1^{er} avril 2023
- 2 Stanislas Bressange**
Directeur, CTO, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information
- 3 Jacques Marmier**
Directeur, responsable du département Assurances de Personnes
- 4 Christoph Borgmann**
Directeur, CFO, responsable du département Finances
- 5 Nathalie Follonier-Kehrli**
Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle



6 Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

7 Frédéric Traidmond
Directeur général adjoint, CRO,
responsable du département
Actuariat et Réassurance

8 Reto Kuhn
Directeur, CIO, responsable
du département Asset
Management

9 Grégoire Fracheboud
Directeur, responsable
du département Vente
et Marketing



Membres de la Direction au 31 décembre 2023

Jean-Daniel Laffely

Directeur général, Chief Executive Officer (CEO), depuis 2020

Nationalité suisse

Formation

Licence en sciences économiques, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2023 Membre du Conseil d'administration, Euresa, Paris
- Depuis 2020 Président du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Berne
- Depuis 2020 Vice-président du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon
- Depuis 2020 Membre du Conseil d'administration, Mapfre Re, Madrid
- Depuis 2020 Membre du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Lausanne
- Depuis 2020 Membre du Comité directeur, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich
- Depuis 2020 Membre du Comité de pilotage, digitalswitzerland, Zurich
- Depuis 2012 Membre du Comité et du Bureau, Chambre vaudoise immobilière (CVI), Lausanne
- Depuis 2005 Membre de l'Association Suisse des Actuaires, Zurich

Activités antérieures

- 2018 – 2020 Directeur général adjoint, responsable du département Finances et projets stratégiques, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2015 – 2020 Membre du Comité Finances & Régulation, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich
- 2012 – 2017 Directeur général adjoint, secteur Finances, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2009 – 2011 Directeur du département Finances et Placements, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2008 – 2009 Directeur du département Réseaux de vente, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2007 – 2008 Responsable régional au Tessin, Groupe Vaudoise Assurances, Lugano
- 2006 – 2017 Chief Risk Officer (CRO), Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 1989 – 2005 Responsable du service coassurance, réassurance et boucllement non-vie; responsable boucllement, reporting et réassurance à l'actuariat; membre de la Direction, La Suisse Assurances, Lausanne

Frédéric Traimond

Directeur général adjoint, responsable du département Actuariat et Réassurance,

Chief Risk Officer (CRO), depuis 2018

Nationalités suisse et française

Formation

Actuaire, Institut de Science Financière et d'Assurances, Lyon

Actuaire ASA

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2023 Vice-président, Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
- Depuis 2021 Président du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne
- Depuis 2019 Président du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne

Activités antérieures

- 2015 – 2018 Directeur, département Consulting en actuariat, division Europe du sud, Willis Towers Watson (France, Italie, Espagne, Portugal, Turquie), Paris et Lausanne
- 2014 – 2015 Associé, département Actuariat non-vie, PwC France, Paris
- 2009 – 2013 Chief Executive Officer (CEO), Flagstone Re Suisse, Martigny
- 2007 – 2013 Responsable des opérations, Chief Operating Officer (COO), Flagstone Re Group, Martigny
- 2006 – 2007 Chief Risk Officer (CRO), AXA Winterthur, Winterthour
- 1998 – 2006 Responsable non-vie, AXA Suisse, Lausanne
- 1995 – 1997 Responsable Actuariat non-vie, AXA Suisse, Lausanne
- 1992 – 1994 Actuaire vie, AXA Suisse, Lausanne

Karim Abdelatif

Directeur, responsable du département Ressources humaines (DRH), de 2014 au 24 janvier 2024
Nationalités suisse et française

Formation

Master en gestion des ressources humaines, Université Paris 2, Paris
Maîtrise en sciences économiques et en sociologie, Université de Tours, Tours

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2023 Membre du Comité Politique de la formation et de l'emploi, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

Activités antérieures

- 2009 – 2013 Directeur Ressources humaines, NovImmune, Genève
- 2000 – 2009 Directeur-adjoint puis directeur Ressources humaines et Communication, Losinger Marazzi, Berne
- 1993 – 1999 Responsable Ressources humaines, Bouygues Construction, France région Est

Christoph Borgmann

Directeur, responsable du département Finances, Chief Financial Officer (CFO), depuis 2020
Nationalités suisse et allemande

Formation

Executive Education, Harvard Business School
Doctorat en sciences économiques, Université de Fribourg-en-Brigau
Licence en sciences économiques, Université de Fribourg-en-Brigau

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2023 Président du Conseil de fondation, Vaudoise Fondation de placement, Lausanne
- Depuis 2022 Membre du Conseil d'administration, Procimmo Group SA, Zoug
- Depuis 2022 Membre du Conseil d'administration, Procimmo SA, Renens

Depuis 2022	Membre du Conseil d'administration, Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle
Depuis 2020	Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Berne
Depuis 2020	Président du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne
Depuis 2020	Membre du Comité Finances & Régulation, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

Activités antérieures

2016 – 2019	Chief Operating & Technology Officer, Zurich Suisse, Zurich
2013 – 2016	Chief Operating Officer, Zurich Suisse, Zurich
2010 – 2013	Chief Financial Officer, Groupe Zurich Assurance Allemagne, Bonn et Francfort
2006 – 2010	Senior Strategist, puis Group Operations Manager, Zurich Assurance, Zurich
2004 – 2006	Consultant, McKinsey & Company, Zurich

Stanislas Bressange

Directeur, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information, Chief Transformation Officer (CTO), depuis 2021
Nationalité française

Formation

Ingénieur, École internationale des sciences du traitement de l'information, Paris
International Executive Program, IESE Business School, Barcelone

Autres activités et groupements d'intérêt

-

Activités antérieures

2018 – 2020	Senior Advisor, Conseil en stratégie et transformation d'entreprise, Acadys et Topics, Paris
2013 – 2018	Directeur général, CEO, La Mutuelle Générale, Paris
2011 – 2013	Directeur délégué chargé des Opérations, COO, La Mutuelle Générale, Paris
2009 – 2011	Directeur de l'Organisation, des Systèmes d'information et du Plan, CIO, La Mutuelle Générale, Paris
2004 – 2008	Head of Worldwide IT Clients, IT Mergers & Acquisitions ainsi que CIO EMEA et APAC, SAP, Paris
2000 – 2004	Directeur des Systèmes d'Information France, Middle East and Africa, Henkel, Boulogne-Billancourt
1996 – 2000	Head of IT – Sales and Distribution, Henkel, Boulogne-Billancourt
1992 – 1996	IT Project Manager, puis IT Senior Project Manager, Spie Batignolles, New York puis Cergy-Pontoise

Nathalie Follonier-Kehrli

Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle, depuis 2017
Nationalité suisse

Formation

Licence en droit, Université de Fribourg, Fribourg
Brevet d'avocat
Brevet fédéral en relations publiques, Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI), Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2021 Vice-présidente du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne
- Depuis 2021 Vice-présidente du Conseil d'administration, Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux SA, Lausanne
- Depuis 2021 Membre du Conseil de fondation, Ombudsman de l'assurance privée et de la Suva, Zurich

Activités antérieures

- 2007 – 2017 Secrétaire générale, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2003 – 2007 Spécialiste Sinistres Choses/RC Entreprises, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2002 – 2003 Juriste, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, OFFT, Berne

Grégoire Fracheboud

Directeur, responsable du département Vente et Marketing, depuis 2018
Nationalité suisse

Formation

- Bachelor Marketing et Communication, Polycom, Lausanne
- Brevet fédéral en relations publiques, Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI), Lausanne
- Brevet fédéral en management des ventes, SAWI, Lausanne
- Intermédiaire d'assurances, FINMA, Berne
- Programme «Leadership et Innovation», IMD, Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

-

Activités antérieures

- 2010 – 2018 Agent général, AXA Winterthur, Lausanne
- 2009 – 2010 Chef de vente, Baloise Assurances, Lausanne
- 2006 – 2009 Directeur Marketing Suisse romande et Tessin, Baloise Assurances, Lausanne

Reto Kuhn

Directeur, responsable du département Asset Management, Chief Investment Officer (CIO), depuis 2011
Nationalité suisse

Formation

Licence en sciences économiques, Université de Zurich, Zurich

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2022 Membre du Comité de placement, Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
- Depuis 2019 Membre du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne
- Depuis 2018 Membre du Conseil d'administration, Credit Exchange AG, Zurich
- Depuis 2017 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Berne
- Depuis 2017 Président du Conseil d'administration, Berninvest AG, Berne
- Depuis 2017 Président du Conseil d'administration, Vaudoise Investment Solutions SA, Berne
- Depuis 2014 Membre de la Commission de placements, Caisse de pensions des CFF, Berne
- Depuis 2013 Membre du Comité de placement, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

Activités antérieures

- 2018 – 2021 Membre du Comité de placement, Caisse de pensions, Firmenich, Satigny
- 2010 – 2011 CIO et adjoint CFO, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2008 – 2010 Head of Alternative Investments, Head of Institutional Clients, Sustainable Asset Management AG, Zurich
- 2002 – 2008 Managing Director, Pension Fund Services (PFS) AG, Glattbrugg

Jacques Marmier

Directeur, responsable du département Assurances de Personnes, depuis 2012

Nationalité suisse

Formation

- Diplôme fédéral en assurances
- CFC d'employé de commerce

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2020 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne

Activités antérieures

- 1998 – 2011 Chef de division, vie individuelle, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 1996 – 1997 Chef de service, vie individuelle, Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
- 1989 – 1996 Fondé de pouvoir, La Suisse Assurances, Lausanne

Patrick Streit

Directeur, responsable du département P&C, depuis 2023

Nationalité suisse

Formation

- CAS en Management du Changement, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne
- CAS en Marketing, CEFCO, Lausanne
- Brevet fédéral en planification financière

Autres activités et groupements d'intérêt

- Depuis 2023 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne

Activités antérieures

- 2014 – 2022 Responsable souscription P&C non-vie Suisse romande, AXA Assurances SA, Lausanne
- 2009 – 2014 Responsable non-vie, canal courtiers Suisse romande, AXA Assurances SA, Lausanne
- 2005 – 2009 Broker Consultant, AXA Winterthur, secteur de marché Suisse romande, Lausanne



4. Direction

4.1 Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés en pages 74 à 80.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés en pages 74 à 80.

4.3 Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/reactions-investisseurs/statuts>]



4.4 Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

4.5 Activité postérieure au 31.12.2023

Karim Abdelatif, directeur du département Ressources humaines, a quitté d'un commun accord ses fonctions opérationnelles le 24 janvier 2024.

5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et les participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentées dans le rapport sur les rémunérations en pages 165 à 174.

6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. L'art. 689a al. 1 CO, applicable dès le 1^{er} janvier 2023, prévoit toutefois que seul celui qui communique son nom et son lieu de domicile lors de sa participation à l'Assemblée générale peut exercer le droit de vote. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est en fonction de la valeur nominale.

6.3 Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 à 700 CO). Conformément aux statuts, elle est publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) vingt jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel.

Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés.



Conformément à l'article 699a CO, ces documents sont accessibles au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>]

L'Assemblée générale se tient en application de l'article 701a CO au lieu fixé par le Conseil. Selon l'article 7, alinéa 2 des statuts, l'Assemblée générale peut également se tenir sous forme électronique et sans lieu de réunion physique. Selon l'article 7, alinéa 3 des statuts, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5% au moins du capital-actions ou des voix peuvent requérir la convocation de l'Assemblée générale.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. L'article 7, alinéa 3 des statuts, prévoit également que s'ils disposent de 0,5% du capital ou des voix, les actionnaires peuvent demander l'inscription dans la convocation à l'Assemblée générale de propositions concernant les objets portés à l'ordre du jour.

Lors de l'Assemblée générale 2023, les statuts ont été révisés à la suite des modifications introduites par la révision du Code des obligations entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

6.5 Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. Selon une pratique constante, la clôture du registre des actions intervient à 17 heures, le soir de la date de la convocation à l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesures de défense, ni de clauses statutaires concernant l'opting out ou l'opting up selon la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).

7.1 Transparence sur les questions non financières

Le Groupe Vaudoise publie un rapport de durabilité depuis l'exercice 2021. Il est établi en référence à la Global Reporting Initiative (GRI). Le rapport de durabilité 2023 est accessible en ligne. [<https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2023>]



8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, à Lausanne. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2023 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Vie et Compagnie d'Assurances SA. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1 Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours: 08.05.2023

Entrée en fonction du responsable de révision: 13.05.2019

8.2 Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2023: CHF 735'160.–.

8.3 Honoraires supplémentaires

L'organe de révision n'a pas fourni de prestations supplémentaires aux prestations de révision en 2023.

8.4 Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2023, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaboratrices et collaborateurs, ses clientes et clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «À notre propos» de notre site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles. Les informations concernant la publication des résultats du Groupe et des Assemblées générales se trouvent dans notre agenda en ligne. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/agenda>]



Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'exercer une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communiques-presse>]



Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'Assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel. L'Assemblée générale 2024 aura lieu le 6 mai 2024;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>]



10. Période de blocage du négoce

En application du Règlement interne pour les règles de conduite sur le marché concernant le négoce des valeurs mobilières, il est interdit aux membres du Conseil d'administration, aux membres de la Direction, aux vice-directrices et vice-directeurs ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs impliqués dans les boucllements des comptes d'acheter ou de vendre des actions de Vaudoise Assurances Holding SA entre le 1^{er} décembre et la date de publication des résultats annuels et du 1^{er} juillet à la date de publication des résultats semestriels. Lors de la mise en place de projets stratégiques, des périodes de blocage peuvent être instaurées pour certaines catégories de personnes, en plus des membres du Conseil d'administration et de la Direction moyennant la signature d'une déclaration de confidentialité. Un ordre en bourse ne peut être fait qu'à partir du lendemain de la fin de la période de blocage.

Personnes de contact

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer, CFO
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch





Comptes consolidés du Groupe

Compte de profits et pertes consolidé

(en milliers de CHF)

	Notes*	2023	2022
Primes brutes émises	2	1'274'813	1'230'022
Primes cédées aux réassureurs		-45'121	-41'774
Variation du report de primes (brut)	19	-459	-2'027
Part des réassureurs à la variation du report de primes		291	-149
Primes acquises pour propre compte		1'229'523	1'186'072
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	3	-1'012'465	-963'593
Variation des provisions techniques (brut)	19	92'671	117'474
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurance et variation de provisions techniques		19'513	15'910
Charges techniques hors frais pour propre compte		-900'282	-830'209
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-321'580	-308'024
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance		5'209	4'986
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	4	-316'372	-303'038
Participations aux excédents attribués		-25'375	-25'957
Produits des placements de capitaux	5	158'427	152'179
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	6	22'795	-2'158
Charges de gestion des placements de capitaux		-37'202	-33'401
Autres produits	8	9'173	7'076
Autres charges	8	-3'387	-6'191
Résultat de placements pour propre compte		149'807	117'505
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers	2	75'791	78'979
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		-424	-736
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers	3	-21'023	-25'185
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		-67'995	-13'180
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	7	18'803	-42'261
Résultat des opérations d'assurance et de placements pour le compte et aux risques de tiers		5'152	-2'384

* Voir page 96 et suivantes

	Notes*	2023	2022
Produits de prestations de services	9	27'473	25'704
Frais d'administration des autres activités	4	-24'239	-22'134
Résultat d'exploitation		145'687	145'559
Frais de financement		-3'040	-889
Quote-part des résultats des sociétés associées		3'845	2'911
Résultat hors exploitation		805	2'022
Résultat exceptionnel	12	675	-
Résultat avant impôts sur les bénéfices		147'167	147'580
Impôts sur les bénéfices	10	-14'679	-16'773
Bénéfice après impôts		132'488	130'808
dont attribuable à:			
– Actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA		132'488	130'885
– Parts des minoritaires		-	-77
Bénéfice annuel par action (en CHF)			
		31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.– de valeur nominale)	11	9,15	8,96
Bénéfice par action cotée nominative B (895'150 actions à CHF 25.– de valeur nominale; 919'962 en 2022)	11	45,76	44,82

* Voir page 96 et suivantes

Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2023	31.12.2022
Placements de capitaux	13	7'582'730	7'582'044
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	13	398'860	329'063
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	14	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	15	48'450	26'796
Immobilisations corporelles	15	94'920	91'051
Part des réassureurs aux provisions techniques	19	73'208	76'420
Créances	16	118'979	125'731
Liquidités	17	287'056	312'038
Actifs de régularisation	18	42'865	41'868
Total actif		8'743'634	8'681'576

* Voir page 96 et suivantes

Passif	Notes*	31.12.2023	31.12.2022
Engagements			
Provisions techniques (brut)	19	5'135'632	5'229'178
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		371'298	302'878
Provisions (financières) non techniques	20	152'742	151'887
Fonds pour participations futures aux excédents	21	32'891	33'017
Engagements financiers	22	194'224	192'715
Autres engagements	23	478'927	464'054
Passifs de régularisation	18	38'411	31'927
Fonds propres			
Capital-actions	11	75'000	75'000
Propres parts au capital de l'entité	25	-27'083	-27'083
Réserve provenant de primes d'émission		27'842	27'842
Réserve de réévaluation	24	607'571	609'163
Réserve provenant de bénéfices cumulés		1'523'690	1'459'595
Bénéfice de l'exercice		132'488	130'885
Parts des minoritaires		-	519
		2'339'508	2'275'921
Total passif		8'743'634	8'681'576

* Voir page 96 et suivantes

Capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

	Capital-actions	Propres parts au capital de l'entité ¹⁾
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	75'000	-15'760
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)		
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)		
Variation de fonds propres dans les sociétés associées		
Rachat de propres parts au capital de l'entité		-11'323
Compensation du goodwill avec les fonds propres		
Variation des parts des minoritaires		
Bénéfice de l'exercice		
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux		
Capitaux propres au 31 décembre 2022	75'000	-27'083
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)		
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)		
Variation de fonds propres dans les sociétés associées		
Compensation du goodwill avec les fonds propres		
Variation des parts des minoritaires		
Bénéfice de l'exercice		
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux		
Capitaux propres au 31 décembre 2023	75'000	-27'083

1) Note 25

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2023 à CHF 98,7 millions, contre CHF 98,6 millions au 31 décembre 2022.

3) Note 24

Réserve provenant de primes d'émission	Réserve provenant de bénéfices ²⁾	Réserve de réévaluation ³⁾	Total sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total y c. parts des minoritaires
27'842	1'517'983	841'878	2'446'944	609	2'447'553
	-20'217		-20'217		-20'217
	-34'000		-34'000		-34'000
	293		293		293
			-11'323		-11'323
	-1'212		-1'212		-1'212
				-13	-13
	130'885		130'885	-77	130'808
	-3'252	-232'716	-235'968	-	-235'968
27'842	1'590'480	609'163	2'275'401	519	2'275'921
	-21'503		-21'503		-21'503
	-38'000		-38'000		-38'000
	-982		-982		-982
	-1'714		-1'714		-1'714
				-519	-519
	132'488		132'488		132'488
	-4'590	-1'592	-6'182		-6'182
27'842	1'656'178	607'571	2'339'508	-	2'339'508

Tableau de financement

(en milliers de CHF)

	2023	2022
Flux de fonds résultant de l'exploitation		
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires	132'488	130'885
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	-	-77
Quote-part du résultat des sociétés associées	-3'845	-2'911
Dividendes reçus des sociétés associées	3'510	2'558
Frais de financement	3'040	889
Gains (-) / pertes (+) réalisés sur placements de capitaux	-118'896	-45'495
Gains (-) / pertes (+) non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat	100'817	55'293
Achats et ventes de placements de capitaux		
Immeubles de rendement	-9'495	45'375
Titres détenus à long terme	-1'834	-11'774
Titres à revenus fixes	109'748	-110'658
Prêts	5'953	16'657
Hypothèques	-1'218	130'007
Actions	-59'915	-54'225
Parts de fonds de placement	-72'782	-21'350
Produits dérivés	35'642	-24'908
Autres placements – Private Equity	19'760	68'513
Autres placements – Hedge Funds	221	-
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-52'025	-50'115
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations corporelles	7'460	6'670
Immobilisations incorporelles	9'604	10'530
Sources (+) et emplois (-) de fonds		
Provisions techniques	-93'545	-117'230
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	50'647	57'012
Part des réassureurs aux provisions techniques	3'212	17'965
Provisions financières	726	354
Créances résultant de l'activité d'assurance	1'457	-4'471
Engagements résultant de l'activité d'assurance	22'470	308
Autres créances	-9'088	-18'838
Autres engagements	-8'144	-802
Actifs de régularisation	-980	-5'928
Passifs de régularisation	6'443	-1'411
Total	81'432	72'825

	2023	2022
Flux de fonds liés aux investissements		
Acquisitions de participations dans des sociétés associées ou consolidées (déduction faite des liquidités)	-3'348	-2'124
Achats et ventes d'immobilisations corporelles	-8'304	-6'366
Achats et ventes d'immobilisations incorporelles	-31'259	-12'761
Achats et ventes de parts minoritaires	-184	-
Total	-43'095	-21'250
Flux de fonds liés à des opérations financières		
Augmentation des engagements financiers	-	123'156
Diminution des engagements financiers	-1'139	-1'588
Ventes / acquisitions de propres actions	-	-11'323
Dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-59'629	-52'342
Frais de financement	-3'040	-889
Total	-63'808	57'013
Effet net des variations de change sur les liquidités	489	42
Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités	-24'982	108'629
Total des liquidités de l'année précédente	312'038	203'409
Variation des liquidités de l'année	-24'982	108'629
Total des liquidités de l'année	287'056	312'038

Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I. Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidé de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation	Activité	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
		2023	2022	2023	2022	
Participations						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Autres	100	100	75'000	75'000	Intégration globale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Non-vie	100	100	60'000	60'000	Intégration globale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Vie	100	100	100'000	100'000	Intégration globale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Berninvest AG, Berne	Autres	100	100	1'000	1'000	Intégration globale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Pittet Associés SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Vaudoise Services SA, Lausanne	Autres	100	100	2'250	2'250	Intégration globale
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	Non-vie	100	92	3'861	3'861	Intégration globale
neocredit.ch AG, Berne	Autres	100	100	5'000	5'000	Intégration globale
FimPlus SA, Lausanne	Autres	100	50	100	100	Intégration globale à partir du 31.12.2023
FimPlus Management SA, Lausanne	Autres	100	50	100	100	Intégration globale à partir du 31.12.2023
Popety SA, Plan-les-Ouates	Autres	30	16	205	205	Mise en équivalence dès 2023
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Autres	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	Autres	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich	Autres	21	25	163	100	Mise en équivalence
Procimmo Group SA, Zoug	Autres	20	20	2'988	2'988	Mise en équivalence
NewCo Switzerland SA, Lausanne	Autres	20	20	100	100	Mise en équivalence

II. Principes de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel, en particulier la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurances.

Précisions concernant le compte de profits et pertes

Afin de se conformer aux exigences du cadre conceptuel de la Swiss GAAP RPC/30, nous avons corrigé la présentation du compte de résultat pour le présenter de manière consolidée à partir de l'exercice 2023. Cette nouvelle présentation des comptes a entraîné certains reclassements:

- Les participations aux excédents sont présentées nettes de réassurance et distinctement des charges techniques hors frais (CHF 25,4 millions en 2023 et CHF 26,0 millions en 2022).
- Les parts des réassureurs des charges de sinistres et prestations d'assurance ainsi que les parts de réassureurs des provisions techniques ont été regroupées (CHF 19,5 millions en 2023 et CHF 15,9 millions en 2022).

- Les charges et produits techniques d'intérêts ont été reclassés depuis les frais d'acquisition et d'administration vers les autres produits et charges (CHF 0,6 million de charges et CHF 2,7 millions de produits en 2023 et CHF 0,6 million de charges et CHF 1,2 million de produits en 2022).
- Les gains et pertes de change non réalisés sur le report de primes qui étaient inclus dans la variation des provisions techniques (brut) ont été reclassés vers la variation du report de primes (brut) (20,4 milliers de CHF en 2023 et 9,7 milliers de CHF en 2022).
- Les gains et pertes de change non réalisés pour le compte et aux risques de tiers qui étaient inclus dans la variation des provisions techniques (brut) ont été reclassés vers la variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers (498,9 milliers de CHF en 2023 et 94,2 milliers de CHF en 2022).

Les comptes de résultats de nos trois domaines d'activité, répondant à l'exigence de la Swiss GAAP RPC 40/56, ont été reportés dans les annexes. Ces comptes suivent le même cadre de présentation du compte de résultat consolidé.

Les chiffres comparatifs de 2022 ont été également retraités et sont présentés selon la nouvelle structure.

Précisions concernant le bilan

Les aménagements en cours pour le Siège et les agences ont été reclassés depuis les créances vers les immobilisations corporelles (CHF 2,1 millions en 2023 et CHF 1,5 million en 2022). Les chiffres comparatifs de 2022 ont été également reclassés.

Précisions concernant le tableau de financement

Afin de se conformer à la Swiss GAAP RPC 4/6, nous avons corrigé le montant des dividendes et autres distributions de l'exercice précédent dans les chiffres comparatifs, qui en 2022 incluaient par erreur CHF 1,9 million de flux sans incidence sur les liquidités. Cette correction entraîne la suppression de la ligne de fonds de participations futures aux excédents de CHF 1,9 million.

De plus, nous avons ajouté une ligne de l'effet net des variations de change sur les liquidités dès l'exercice 2023 entraînant une correction de CHF 41'620.– dans les chiffres comparatifs de 2022 de la ligne de gains et pertes non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat.

III. Méthode de consolidation

Pour les entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés. Lorsque le pourcentage de détention se situe au-delà de 50% et au-dessous de 100%, la proportion des fonds propres et des bénéfices revenant à des parts minoritaires est présentée distinctement au bilan, respectivement au compte de profits et pertes.

Pour les entités consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 50%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés en proportion.

Pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

IV. Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation acquise est compensée avec la quote-part des fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisitions est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de badwill provenant d'une compensation du prix d'achat par un échange d'autres titres de participation, il est imputé immédiatement au compte de profits et pertes. En cas de cession d'activités, le goodwill ou le badwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères permanents, uniformes et conformément à la loi suisse et aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurances.

Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur actuelle. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2023, les valeurs actuelles des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux). Les immeubles dont les contrats de vente ont été signés avant la fin de l'exercice figurent à leur valeur de vente. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires impactant le compte de profits et pertes.
- Les titres détenus à long terme, les actions et les parts de fonds de placement sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire connue, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés). Les gains et pertes réalisés lors d'une vente sont comptabilisés par rapport au prix de revient.
- Les produits dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position engagements financiers. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif à leur valeur de remplacement et se répercutent sur le compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché et se répercutent sur le compte de profits et pertes. Ces contrats sont présentés dans l'annexe.

- Les titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates impactant le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés).
- Les prêts et hypothèques sont portés à leur valeur de remboursement. Les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées impactant le compte de profits et pertes.
- Les placements pour le compte et aux risques de tiers d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur actuelle. Les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent principalement leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et vingt ans. D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes. Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et cinq ans.

Provisions techniques Assurances non-vie

Les provisions techniques non-vie sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 «Provisions – assurance dommages», 2010/3 «Assurance-maladie selon la LCA» et 2011/3 «Provisions – réassurance». Elles sont déterminées chaque année selon des principes actuariels reconnus, appliqués de manière constante.

Leur valeur est au moins égale à la valeur proche du marché des engagements, qui est calculée comme la somme de la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque des provisions selon la meilleure estimation (Best Estimate) et d'une marge de sécurité (marge de risque) calculée selon le modèle SST.

L'évaluation des provisions techniques est réalisée par branche d'assurance. Afin d'obtenir des résultats robustes au niveau du provisionnement, une segmentation plus fine par catégories homogènes de prestations (segments homogènes) est utilisée.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques des périodes suivantes et sont déterminées globalement par branche au prorata temporis, y compris une marge incluant la provision pour débiteurs douteux.

Provisions mathématiques

Ces réserves concernent les assurances collectives de la branche accidents tant selon la LAA que selon la LCA. Elles ont pour but de garantir le versement des rentes fixées. Elles sont calculées avec les tables de capitalisation générationnelles (actuellement LAA 2011 G pour les cas de décès et pour les invalides) avec le logiciel SUVA DK.

Le taux technique d'actualisation est défini par la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) et est actuellement de 1% dès le 01.01.2022 (1,5% auparavant). Selon l'article 90 al.3 LAA, les réserves mathématiques sont complétées par une provision pour le financement des réserves mathématiques lors de modification des normes comptables (bases techniques).

Provisions pour sinistres

Le montant des provisions pour sinistres en cours représente l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Elles sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Elles regroupent deux provisions:

- Les provisions analytiques qui représentent une évaluation du dommage au cas par cas;
- Les provisions IBNR (Incurred But Not Reported) qui constituent un complément aux provisions analytiques lorsque celles-ci s'avèrent insuffisantes ou pour les cas déclarés tardivement.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Un chargement est appliqué pour assurer le traitement de sinistres en cas de transfert du portefeuille ou en cas de cessation d'activité. Il s'agit des provisions ULAE (Unallocated Loss Adjustment Expenses). Les frais considérés sont ceux ne pouvant être imputés directement à un dossier de sinistre. Les provisions pour sinistres en cours n'englobent pas d'autre marge de sécurité que le chargement décrit ci-dessus.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour but de couvrir les participations périodiques futures pour les contrats en cours et concernent toutes les branches d'assurance pour lesquelles une participation aux excédents peut être contractuellement prévue. L'attribution annuelle est un pourcentage des primes acquises qui est adapté en fonction de l'évolution du portefeuille.

Autres provisions techniques

Les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison de la complexité des engagements ainsi que des incertitudes inhérentes au calcul des provisions. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des

provisions techniques nécessaires (provisions pour fluctuations) ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. (provisions de sécurité).

La provision pour fluctuations correspond à la différence entre l'Expected Shortfall de la distribution globale des réserves et la provision technique nécessaire pour les sinistres en cours. La provision fluctue chaque année selon le risque de provisionnement.

Les provisions de sécurité sont constituées pour faire face à des événements de nature catastrophique ainsi qu'à la volatilité des affaires, en tenant compte de la diversification, de l'importance et de la structure des portefeuilles d'assurance. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Provisions techniques Assurances vie

Les provisions techniques vie sont constituées sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits. Leur détermination est au minimum annuelle.

Le niveau des provisions techniques doit être suffisant, ce qui signifie en particulier que les hypothèses et les méthodes retenues pour les déterminer garantissent durablement la capacité de remplir les engagements découlant des contrats d'assurance. L'analyse de la suffisance des provisions est effectuée annuellement par sous-portefeuilles et repose sur des hypothèses et des méthodes prudentes actualisées.

Les méthodes de détermination des bases techniques prudentes et la subdivision du portefeuille de contrats en sous-portefeuilles reposent sur les principes de la circulaire FINMA 2008/43 et sur la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des provisions techniques vie sont les bases biométriques (mortalité pour les assurances de capitaux ou de rentes, probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité), les hypothèses économiques (rendements attendus des placements, renchérissement), les probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions) et les paramètres de frais. Des contrôles périodiques sont effectués pour déterminer si les hypothèses et paramètres retenus doivent être actualisés. Les incertitudes y relatives sont également régulièrement réévaluées.

Selon les produits, les bases des hypothèses sous-tendant les provisions mathématiques sont les prescriptions réglementaires (FINMA ou Association Suisse des Actuaires) ou l'expérience de la Compagnie. Une combinaison de données statistiques propres et d'informations statistiques de l'Association Suisse d'Assurances est à l'origine de ces hypothèses.

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurance vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations réalisées par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration et de règlement des sinistres comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des fonctions de probabilités de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b), le type de primes et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement. Les provisions suivantes sont déterminées au moins annuellement, sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques et frais des périodes suivantes et est déterminée par contrat.

Provisions mathématiques

Les réserves mathématiques des contrats d'assurance vie sont calculées individuellement et actualisées annuellement. Les bases techniques (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais) utilisées pour leur calcul, à l'exception des réserves pour les cas d'invalidité en cours, sont celles utilisées pour la tarification d'origine ou des bases techniques plus prudentes. Le taux d'actualisation pondéré moyen est de 2,09% (2,14% au 31 décembre 2022). Lorsque les bases techniques d'origine ne sont plus suffisantes, des renforcements sont constitués et présentés dans les autres provisions techniques.

Autres provisions techniques

Les provisions forfaitaires suivantes sont déterminées à chaque boucllement:

- Le renforcement pour garantie de taux est constitué pour les cas où la provision calculée avec une courbe de taux d'intérêt prudents est supérieure à celle obtenue avec le taux d'intérêt technique. Il est calculé par tranches de portefeuille ayant les mêmes bases tarifaires d'origine (taux d'intérêt technique, bases biométriques).
- Le renforcement pour rentes viagères vise à compenser le fait que les réserves mathématiques calculées avec les tables de mortalité d'origine sont trop basses par rapport aux tables de mortalité actuelles. Ce renforcement est calculé par police.
- Le renforcement pour invalidité future vise à compenser l'absence de réserves mathématiques et les bases techniques insuffisantes des tarifs invalidité 1980 et antérieurs. Il est calculé par police.
- Le renforcement pour frais est constitué lorsque la valeur actuelle des frais effectifs futurs estimés prudemment est supérieure à celle des frais tarifaires et que les provisions constituées (réserves mathématiques + report de primes + autres renforcements) sont inférieures aux provisions suffisantes au sens de la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Ce renforcement est calculé par sous-portefeuille.
- La provision IBNR pour cas d'invalidité complète les réserves mathématiques pour cas d'invalidité en cours pour tenir compte des cas non encore annoncés.
- La provision IBNR pour risque décès sert à compenser la charge des cas de décès non annoncés aux dates de boucllement. Cette provision est calculée en pour cent des primes de risque.

- La provision de fluctuation est destinée à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques biométriques. Cette provision est calculée en appliquant des limites minimales et maximales à la fluctuation du résultat sur les risques biométriques. Si le résultat de l'année dépasse la limite maximale du rendement attendu, la provision est augmentée par une certaine proportion du résultat excédentaire, sans qu'elle puisse dépasser un certain plafond. Si, inversement, le résultat de l'année n'atteint pas la limite minimale du résultat attendu, la provision est dissoute sans qu'elle puisse devenir négative.

Où cela est pertinent, les renforcements tiennent compte prudemment du comportement des assurés. Des marges de sécurité sont intégrées à toutes les autres provisions techniques. Le calcul des provisions forfaitaires fait l'objet d'un règlement annexé au plan d'exploitation, qui contient les règles de constitution et de dissolution de celles-ci.

Provisions pour sinistres

Il s'agit de provisions pour prestations en attente de versement.

Provisions pour participations futures aux excédents

Cette provision a pour rôle de lisser à travers les années le prélèvement pour la participation aux excédents et de ne pas le faire fluctuer aussi fortement que les résultats annuels. Les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font sur la base des excédents réalisés par la société.

Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés

Il s'agit de parts d'excédents accumulées par contrat à la date d'établissement des états financiers qui seront versées avec les prestations futures.

Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers

Les provisions techniques des contrats pour le compte et aux risques de tiers correspondent à la valeur du portefeuille d'actifs auquel le contrat est lié. Elles contiennent également les reports de primes y relatifs.

Fonds pour participations futures aux excédents

La Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices antérieurs sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

Engagements financiers

Ils contiennent les emprunts obligataires émis (hors agio, comptabilisé dans les passifs transitoires et amorti sur la durée de l'emprunt) et les emprunts envers des tiers ou envers des actionnaires qui sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent également les emprunts hypothécaires et les positions négatives des dérivés (se référer au paragraphe des placements de capitaux).

Liquidités

Elles contiennent les dépôts à terme et placements liquides similaires.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI. Notes relatives au compte de profits et pertes

1. Compte de profits et pertes sectoriel (en milliers de CHF)

	Domaine non-vie	
	2023	2022
Primes brutes émises	1'103'450	1'053'650
Primes cédées aux réassureurs	-43'327	-40'117
Variation du report de primes (brut)	-2'025	-3'746
Part des réassureurs à la variation du report de primes	222	26
Primes acquises pour propre compte	1'058'321	1'009'814
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	-810'899	-771'467
Variation des provisions techniques (brut)	42'527	75'047
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurance et variation de provisions techniques	19'331	15'289
Charges techniques hors frais pour propre compte	-749'040	-681'131
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-278'627	-264'194
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	5'209	4'986
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	-273'419	-259'208
Participations aux excédents attribués	-22'679	-25'453
Produits des placements de capitaux	77'694	72'358
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	7'952	961
Charges de gestion des placements de capitaux	-17'675	-15'691
Autres produits	6'731	3'518
Autres charges	-1'605	-3'149
Résultat de placements pour propre compte	73'097	57'997
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers		
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		
Résultat des opérations d'assurance et de placements pour le compte et aux risques de tiers	-	-
Produits de prestations de services		
Frais d'administration des autres activités		
Résultat d'exploitation	86'280	102'019
Frais de financement	-4'637	-597
Quote-part des résultats des sociétés associées		
Résultat hors exploitation	-4'637	-597
Résultat exceptionnel	-	-
Résultat avant impôts sur les bénéfices	81'643	101'422
Impôts sur les bénéfices	-5'240	-9'494
Bénéfice après impôts	76'403	91'928

À fin 2023, neocredit.ch AG ne génère plus de nouvelles activités et constitue donc une branche d'activité abandonnée. Cette participation représente CHF 0,5 million de produits de prestations de services et CHF 0,8 million de pertes nettes dans le domaine des autres activités.

Domaine vie		Autres activités		Éliminations		Groupe	
2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
174'492	179'704			-3'129	-3'333	1'274'813	1'230'022
-4'924	-4'990			3'129	3'333	-45'121	-41'774
1'566	1'719					-459	-2'027
69	-175					291	-149
171'203	176'258	-	-	-	-	1'229'523	1'186'072
-203'900	-194'524			2'334	2'398	-1'012'465	-963'593
50'395	43'780			-251	-1'353	92'671	117'474
2'264	1'667			-2'082	-1'046	19'513	15'910
-151'242	-149'078	-	-	-	-	-900'282	-830'209
-42'797	-43'817			-156	-13	-321'580	-308'024
						5'209	4'986
-42'797	-43'817	-	-	-156	-13	-316'372	-303'038
-2'696	-504	-	-	-	-	-25'375	-25'957
77'940	78'494	2'793	1'326			158'427	152'179
17'709	1'388	-2'866	-4'507			22'795	-2'158
-18'282	-17'136	-1'244	-574			-37'202	-33'401
3'816	3'591	8'356	6'618	-9'730	-6'651	9'173	7'076
-1'898	-3'199	-79	-82	195	239	-3'387	-6'191
79'286	63'139	6'959	2'781	-9'535	-6'412	149'807	117'505
75'791	78'979					75'791	78'979
-424	-736					-424	-736
-21'023	-25'185					-21'023	-25'185
-67'995	-13'180					-67'995	-13'180
18'803	-42'261					18'803	-42'261
5'152	-2'384	-	-			5'152	-2'384
		27'473	25'704			27'473	25'704
		-24'395	-22'147	156	13	-24'239	-22'134
58'905	43'614	10'037	6'338	-9'535	-6'412	145'687	145'559
-5'012	-5'940	-2'925	-764	9'535	6'412	-3'040	-889
		3'845	2'911			3'845	2'911
-5'012	-5'940	920	2'147	9'535	6'412	805	2'022
-	-	675	-	-	-	675	-
53'893	37'674	11'632	8'485	-	-	147'167	147'581
-6'912	-5'034	-2'527	-2'245	-	-	-14'679	-16'773
46'981	32'640	9'105	6'240	-	-	132'488	130'808

2. Primes brutes émises

2.1 Primes brutes par branches d'assurance

	2023	%	2022	%
Assurances non-vie				
Accidents	183'503	16,7	168'692	16,1
Maladie	268'800	24,4	247'312	23,5
Véhicules à moteur	375'405	34,1	369'201	35,2
Choses	189'505	17,2	182'906	17,4
Responsabilité civile	71'496	6,5	70'708	6,7
Divers	11'613	1,1	11'499	1,1
Total Assurances non-vie	1'100'321	100,0	1'050'318	100,0
Assurances vie				
Primes uniques	40'389	16,1	39'798	15,4
Primes périodiques	134'103	53,6	139'906	54,1
Total des primes pour risque en propre compte	174'492	69,7	179'704	69,5
Primes pour le compte et aux risques de tiers	75'791	30,3	78'979	30,5
Total Assurances vie	250'283	100,0	258'683	100,0
Total des primes brutes émises	1'350'604		1'309'001	

2.2 Primes brutes par région géographique

	2023	%	2022	%
Suisse romande	743'431	55,0	726'054	55,5
Suisse alémanique	531'488	39,4	507'736	38,8
Suisse italienne	72'614	5,4	72'116	5,5
Ensemble de la Suisse	1'347'533	99,8	1'305'906	99,8
Liechtenstein	3'071	0,2	3'095	0,2
Total des primes brutes émises	1'350'604	100,0	1'309'001	100,0

3. Sinistres et prestations d'assurances payés

	2023			2022		
	Brut	Réassurances cédées	Net	Brut	Réassurances cédées	Net
Assurances non-vie	808'565	-22'242	786'332	769'069	-32'662	736'406
Assurances vie pour risque en propre compte	203'900	-772	203'127	194'524	-1'064	193'461
Assurances vie pour le compte et aux risques de tiers	21'023	-	21'023	25'185	-	25'185
Total des sinistres et prestations d'assurance payés	1'033'487	-23'015	1'010'473	988'778	-33'726	955'053

4. Frais de fonctionnement nets de réassurance

	2023	2022
Assurances non-vie		
Frais d'administration (brut)	133'298	123'722
Frais d'acquisition (brut)	145'485	140'485
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	278'783	264'207
Frais d'acquisition (part des réassureurs)	-5'209	-4'986
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	-5'209	-4'986
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance nets Assurances non-vie	273'574	259'221
Assurances vie		
Frais d'administration (brut)	23'614	22'243
Frais d'acquisition (brut)	19'183	21'574
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance Assurances vie	42'797	43'817
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	316'372	303'038
Autres activités		
Frais d'administration	24'239	22'134
Total des frais d'administration Autres activités	24'239	22'134
Dont:		
- Charges de personnel	203'815	191'348
- Amortissements sur immobilisations	17'064	17'200
- Honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)	735	748
Frais de personnel du Groupe		
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements	269'662	250'762

5. Produits des placements de capitaux

	2023			2022		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Immeubles de rendement	33'441	27'770	776	33'623	31'231	676
Titres détenus à long terme	-	-	1'675	-	-	559
Titres à revenus fixes	24'006	27'183	-	21'418	26'063	-
Prêts	929	6'114	238	856	6'166	-
Hypothèques	3'051	5'897	-	3'747	6'253	-
Actions	7'472	4'731	104	6'474	2'915	92
Parts de fonds de placement	8'795	6'103	-	6'237	5'768	-
Private Equity	-	143	-	4	98	-
Total des produits des placements de capitaux	77'694	77'940	2'793	72'358	78'494	1'326

6. Gains et pertes sur placements de capitaux

	2023			2022		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Gains et pertes de cours réalisés						
Immeubles de rendement	2'842	48'246	-	13'754	15'216	-
Titres à revenus fixes	-21'124	-4'731	-	-14'707	-9'485	-
Prêts	-512	-	-	-199	-	-
Hypothèques	-	-	-	-9	-19	-
Actions	995	-268	-	1'024	-330	-193
Parts de fonds de placement	39'256	4'164	-	12'253	30'925	-
Produits dérivés	-10'425	-6'224	-	-12'857	-6'772	-
Private Equity	23'179	2'286	-	28'539	2'404	-
Hedge Funds	106	115	-	-	-	-
Total des gains et pertes de cours réalisés	34'317	43'589	-	27'798	31'939	-193
Gains de cours non réalisés						
Immeubles de rendement	949	-	-	4'318	258	-
Titres détenus à long terme	-	-	400	-	-	-
Titres à revenus fixes	2'220	1'042	-	-	-	-
Prêts	28	-	1'481	-	-	-
Hypothèques	-	72	-	-	-	-
Actions	5'781	4'599	-	645	811	-
Parts de fonds de placement	643	3'700	-	42	68	-
Produits dérivés	7'388	5'450	-	12'824	8'197	-
Private Equity	119	213	-	1'129	1'207	-
Total des gains de cours non réalisés	17'127	15'076	1'881	18'958	10'541	-

	2023			2022		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Pertes de cours non réalisées						
Immeubles de rendement	-3'480	-6'895	-1'689	-726	-1'078	-
Titres détenus à long terme	-	-	-1'750	-	-	-1'970
Titres à revenus fixes	-2'420	-2'125	-	-3'435	-2'399	-
Prêts	-179	-	-	-28	-	-1'481
Hypothèques	-	-33	-	-	-72	-
Actions	-4'660	-7'573	1	-4'258	-8'657	-
Parts de fonds de placement	-2'116	-1'376	-	-11'466	-10'428	-
Produits dérivés	-6'450	-4'014	-	-8'056	-5'012	-
Private Equity	-405	-1'068	-	-298	-483	-
Total des pertes de cours non réalisées	-19'710	-23'084	-3'438	-28'268	-28'130	-3'451
Gains de change réalisés et non réalisés						
Titres détenus à long terme	-	-	149	-	-	-
Titres à revenus fixes	1'162	276	-	5'167	2'411	-
Parts de fonds de placement	-	-	-	-	17	-
Produits dérivés	77'421	31'508	-	73'765	33'511	-
Private Equity	748	36	-	4'689	468	-
Hedge Fund	-	-	-	1'359	-	-
Total des gains de change réalisés et non réalisés	79'330	31'821	149	84'979	36'407	-
Pertes de change réalisées et non réalisées						
Titres détenus à long terme	-	-	-1'458	-	-	-790
Titres à revenus fixes	-44'847	-32'055	-	-16'190	-12'678	-
Prêts	-	-	-	-	-	-73
Parts de fonds de placement	-204	-260	-	-2	-	-
Produits dérivés	-39'368	-16'531	-	-85'316	-36'080	-
Private Equity	-10'631	-847	-	-998	-612	-
Hedge Fund	-8'063	-	-	-	-	-
Total des pertes de change réalisées et non réalisées	-103'112	-49'693	-1'458	-102'506	-49'369	-863
Total général des gains et pertes sur placements de capitaux	7'952	17'709	-2'866	961	1'388	-4'507

7. Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

	2023	2022
Produits	1'031	834
Gains et pertes de cours réalisés	3'851	4'686
Gains de cours non réalisés	19'791	1'197
Pertes de cours non réalisées	-5'377	-49'088
Gains réalisés et non réalisés de change	-	110
Pertes réalisées et non réalisées de change	-494	-
Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	18'803	-42'261

8. Autres produits et autres charges

Il s'agit principalement des produits et charges relatifs aux liquidités (y compris gains et pertes de change), ainsi que des produits et charges techniques d'intérêts reclassés depuis les frais d'acquisition et d'administration.

9. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurance), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurance) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour PME).

10. Impôts sur les bénéfices

	2023	2022
Impôts courants ¹⁾	11'178	15'661
Impôts différés ²⁾	3'501	1'112
Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	14'679	16'773

1) Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe se situe à 6,4% en 2023, respectivement 9,3% en 2022.

2) Voir commentaires de la note 20.

11. Bénéfice annuel par action

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-.

	Nombre d'actions	Actions propres pondérées sur l'année ¹⁾	Nombre d'actions en circulation	Capital-actions en circulation	Pourcentage de répartition du bénéfice	Bénéfice net (en milliers de CHF) ²⁾	Bénéfice par action en circulation
2022							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	68,5%	89'648	8,96
Actions nominatives B	1'000'000	80'038	919'962	22'999'050	31,5%	41'236	44,82
				72'999'050	100,0%	130'885	
2023							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	69,1%	91'524	9,15
Actions nominatives B	1'000'000	104'850	895'150	22'378'750	30,9%	40'964	45,76
				72'378'750	100,0%	132'488	

1) Selon note 25 de l'annexe

2) Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

Étant donné qu'il n'existe aucun effet potentiel de dilution sur le résultat, il a été renoncé à présenter un bénéfice par action dilué.

12. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de CHF 675'000.- des autres activités se décompose de la manière suivante: le montant de CHF 375'000.- est en lien avec la reprise de l'activité d'expertise en caisse de pension de Swiss Life Pension Services (SLPS) par la société Pittet Associés SA, intervenue au 1^{er} janvier 2023. Le solde de CHF 300'000.- est en lien avec un abandon de créance d'un ancien actionnaire de la société neocredit.ch AG.

VII. Notes relatives au bilan

13. Placements de capitaux

13.1 Évaluation des placements de capitaux

31.12.2023	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'270'747	1'629'927	848'910	748'092	32'925	1'629'927
Participations dans des sociétés associées	47'241	*	-	-	24'120	24'120
Titres détenus à long terme	47'868	*	-	-	33'171	33'171
Titres à revenus fixes	3'204'990	2'854'987	966'613	2'094'270	-	3'060'883
Prêts	414'749	414'245	75'246	338'999	-	414'245
Hypothèques	641'922	641'889	234'465	407'424	-	641'889
Actions	389'767	417'620	276'429	138'957	2'234	417'620
Parts de fonds de placement	925'250	1'005'927	601'049	404'059	819	1'005'927
Produits dérivés	13'583	39'071	25'716	13'355	-	39'071
Private Equity	134'545	200'672	181'220	19'002	450	200'672
Hedge Fund	90'706	115'205	115'205	-	-	115'205
	7'181'367	*	3'324'853	4'164'157	93'720	7'582'730
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	35'954	35'954		35'954		35'954
Titres à revenus fixes	50'139	47'492		47'492		47'492
Parts de fonds de placement	314'202	313'875		313'875		313'875
Produits dérivés	1'476	1'539		1'539		1'539
	401'772	398'860	-	398'860	-	398'860

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 10'390 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 35'145 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 6'875 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

31.12.2022	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'198'614	1'619'022	822'135	779'979	16'908	1'619'022
Participations dans des sociétés associées	43'300	*	-	-	21'892	21'892
Titres détenus à long terme	46'285	*	-	-	33'097	33'097
Titres à revenus fixes	3'364'277	2'786'149	1'127'072	2'151'366	-	3'278'437
Prêts	421'362	419'380	77'541	341'839	-	419'380
Hypothèques	640'704	640'632	247'437	393'194	-	640'632
Actions	329'117	344'583	224'741	117'577	2'265	344'583
Parts de fonds de placement	809'054	851'697	487'849	363'054	794	851'697
Produits dérivés	19'392	35'957	24'445	11'512	-	35'957
Private Equity	138'146	218'552	210'624	7'478	450	218'552
Hedge Fund	90'706	118'794	118'794	-	-	118'794
	7'100'956	*	3'340'638	4'165'999	75'406	7'582'044
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	34'384	34'384		34'384		34'384
Titres à revenus fixes	57'995	57'566		57'566		57'566
Parts de fonds de placement	251'997	236'496		236'496		236'496
Produits dérivés	1'435	617		617		617
	345'810	329'063	-	329'063	-	329'063

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 9'216 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 36'047 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 5'575 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

13.2 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2022	%	Quote-part sociétés associées 2023
Immeubles de rendement	1'619'022	21,4	-
Participations dans des sociétés associées	21'892	0,3	3'845
Titres détenus à long terme	33'097	0,4	-
Titres à revenus fixes	3'278'437	43,2	-
Prêts	419'380	5,5	-
Hypothèques	640'632	8,4	-
Actions	344'583	4,5	-
Parts de fonds de placement	851'697	11,2	-
Produits dérivés	35'957	0,5	-
Private Equity	218'552	2,9	-
Hedge Fund	118'794	1,6	-
Total des placements de capitaux	7'582'044	100,00	3'845
Placements pour le compte et aux risques de tiers	329'063		

13.3 Placements de capitaux par monnaies au 31 décembre 2023 (convertis en milliers de CHF)

	CHF	USD	EUR
Immeubles de rendement	1'629'927	-	-
Participations dans des sociétés associées	24'120	-	-
Titres détenus à long terme	11'891	-	21'280
Titres à revenus fixes	2'199'351	455'514	352'045
Prêts	414'245	-	-
Hypothèques	641'889	-	-
Actions	417'620	-	-
Parts de fonds de placement	999'801	1'229	4'865
Produits dérivés	37'189	1'882	-
Private Equity	10'461	184'893	2'487
Hedge Fund	-	115'205	-
Total des placements de capitaux	6'386'493	758'722	380'676
Placements pour le compte et aux risques de tiers	393'699	5'162	

Mouvements en 2023				Corrections de valeur par				
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2023	%	
151'621	-128'687	51'088	-	-11'116	-52'001	1'629'927	21,5	
3'941	-	-	-	-3'510	-2'048	24'120	0,3	
2'874	-1'441	-	-1'310	-1'350	1'300	33'171	0,4	
392'494	-502'242	-25'855	-75'464	-6'488	-	3'060'883	40,4	
1'649	-7'603	-512	-	1'330	-	414'245	5,5	
59'409	-58'190	-	-	39	-	641'889	8,5	
100'564	-40'649	728	-	-1'852	14'246	417'620	5,5	
333'894	-261'113	43'421	-464	851	37'641	1'005'927	13,3	
73'421	-109'063	-16'650	53'031	2'374	-	39'071	0,5	
30'660	-50'421	25'465	-10'695	-1'141	-11'749	200'672	2,6	
-	-221	221	-8'063	-	4'474	115'205	1,5	
1'150'527	-1'159'630	77'907	-42'964	-20'862	-8'137	7'582'730	100,00	
68'571	-16'546	3'851	-494	14'415		398'860		

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Divers	Total	%
-	-	-	-	-	-	1'629'927	21,5
-	-	-	-	-	-	24'120	0,3
-	-	-	-	-	-	33'171	0,4
2'427	15'092	4'046	25'604	3'314	3'490	3'060'883	40,4
-	-	-	-	-	-	414'245	5,5
-	-	-	-	-	-	641'889	8,5
-	-	-	-	-	-	417'620	5,5
-	-	-	-	-	33	1'005'927	13,3
-	-	-	-	-	-	39'071	0,5
-	-	-	-	2'832	-	200'672	2,6
-	-	-	-	-	-	115'205	1,5
2'427	15'092	4'046	25'604	6'146	3'523	7'582'730	100,0
						398'860	

14. Institutions de prévoyance

Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2023	Constitution 2022	Bilan 31.12.2022	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2023
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567		96'567	
Total	96'567	96'567	-	96'567	-

Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture ou découvert (-)	Part économique de l'employeur	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
	31.12.2023	31.12.2022			2023	2022
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	59'600 *	-	-	23'961	23'961	22'801
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	890	890	659
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	2'015	2'015	2'035
Total	-	-	-	26'866	26'866	25'495

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2022 selon la norme Swiss GAAP RPC 26, les comptes provisoires au 31.12.2023 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

Au 1^{er} janvier 2023, l'institution devient autonome pour la couverture des risques de placement et de longévité.

15. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles: équipements d'exploitation tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	91'518	-71'150	20'368
Achats	6'227	-	6'227
Modification du périmètre de consolidation	3	-	3
Sorties	-204	191	-13
Amortissements ordinaires	-	-5'806	-5'806
État au 31 décembre 2022	97'545	-76'765	20'779
Achats	7'331	-	7'331
Sorties	-201	187	-14
Amortissements ordinaires	-	-6'553	-6'553
État au 31 décembre 2023	104'675	-83'132	21'543

Corporelles: bâtiments d'exploitation

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	85'196	-16'497	68'699
Achats	106	-	106
Modification du périmètre de consolidation	-	-21	-21
Amortissements ordinaires	-	-864	-864
État au 31 décembre 2022	85'302	-17'382	67'920
Reclassifications	3'024	-	3'024
Amortissements ordinaires	-	-906	-906
État au 31 décembre 2023	88'327	-18'289	70'038

Corporelles: immobilisations en cours de construction

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	782	-	782
Achats	1'569	-	1'569
État au 31 décembre 2022	2'352	-	2'352
Achats	987	-	987
État au 31 décembre 2023	3'339	-	3'339
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2023	196'340	-101'420	94'920

Incorporelles: logiciels et licences informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	93'870	-69'390	24'481
Achats	12'739	-	12'739
Modification du périmètre de consolidation	105	-	105
Amortissements ordinaires	-	-9'054	-9'054
Dépréciations d'actifs ¹⁾	-	-1'476	-1'476
État au 31 décembre 2022	106'715	-79'920	26'796
Achats	13'098	-	13'098
Amortissements ordinaires	-	-9'604	-9'604
État au 31 décembre 2023	119'813	-89'524	30'290

Incorporelles: immobilisation en cours de développement

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	-	-	-
État au 31 décembre 2022	-	-	-
Achats	18'160	-	18'160
État au 31 décembre 2023	18'160	-	18'160
Total immobilisations incorporelles au 31 décembre 2023	137'973	-89'524	48'450

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées influencent le résultat.

1) Les dépréciations d'actifs représentent des amortissements extraordinaires d'investissements dans des projets de transformation digitale abandonnés.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	83'211	-45'751	37'459
Achats	1'098	-	1'098
Amortissements ordinaires	-	-12'084	-12'084
État au 31 décembre 2022	84'309	-57'835	26'473
Achats	1'714	-	1'714
Amortissements ordinaires	-	-7'726	-7'726
État au 31 décembre 2023	86'023	-65'562	20'461

Le goodwill issu d'acquisitions est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition. L'activation théorique du goodwill et son amortissement sur cinq ans auraient généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

Effet sur le compte de profits et pertes

	2023	2022
Bénéfice de l'exercice	132'488	130'808
Amortissement du goodwill	-7'726	-12'084
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	124'762	118'724

Effet sur le bilan

	31.12.2023	31.12.2022
Fonds propres consolidés selon bilan	2'339'508	2'275'921
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	20'461	26'473
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	2'359'969	2'302'394

16. Créances

	31.12.2023	31.12.2022
Créances résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances acceptées	27'488	28'919
Avoirs auprès de preneurs d'assurances	9'456	9'527
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires	1'808	990
Avoirs auprès des réassureurs	6'192	12'107
Avoirs auprès des compagnies d'assurances	10'143	5'002
	55'087	56'544
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	2'414	17'235
Créances diverses		
Annuités hypothécaires	2'315	3'055
Impôts anticipés	32'288	17'825
Décompte d'impôts en notre faveur	19'314	15'794
Gérants d'immeubles	4'216	4'398
Avances sur achats d'immeubles	-	7'066
Autres	3'345	3'814
	61'478	51'951
Total des créances	118'979	125'731

17. Liquidités

	31.12.2023	31.12.2022
Avoirs en caisse	7	10
Avoirs en comptes bancaires	139'299	172'028
Dépôts à terme et placements liquides similaires	147'750	140'000
Total	287'056	312'038

18. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de commissions ou prestations payées d'avance.

Les comptes de régularisation au passif sont essentiellement composés de frais d'administration et d'acquisition à payer tels que les rémunérations variables ou divers fournisseurs, de provisions vacances et de loyers encaissés d'avance.

19. Provisions techniques d'assurances

Au bilan	31.12.2023			31.12.2022		
	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Provisions des techniques Assurances non-vie						
Provisions pour report de primes	71'141	3'591	67'550	69'221	3'369	65'851
Provisions mathématiques	293'037	-	293'037	287'724	-	287'724
Provisions pour sinistres	1'150'005	64'327	1'085'678	1'162'382	67'238	1'095'144
Provisions pour participations futures aux excédents	52'289	-	52'289	51'395	-	51'395
Autres provisions techniques	412'375	-	412'375	444'325	-	444'325
Total des provisions techniques non-vie	1'978'847	67'918	1'910'929	2'015'046	70'607	1'944'439
Provisions des techniques Assurances vie						
Provisions pour report de primes	35'926	808	35'117	37'492	739	36'752
Provisions mathématiques	2'509'614	3'055	2'506'559	2'533'802	3'257	2'530'545
Provisions pour sinistres	2'402	200	2'202	3'451	576	2'875
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	68'898	-	68'898	74'284	-	74'284
Provisions pour participations futures aux excédents	10'945	-	10'945	15'103	-	15'103
Autres provisions techniques	529'000	1'227	527'773	550'000	1'240	548'760
Total Provisions techniques vie	3'156'785	5'290	3'151'495	3'214'132	5'812	3'208'319
Total des provisions techniques d'assurances	5'135'632	73'208	5'062'424	5'229'178	76'420	5'152'758

Au compte de profits et pertes

	Assurances non-vie 2023	Assurances non-vie 2022	Assurances vie 2023	Assurances vie 2022
Variation du report de primes (brut)	-2'025	-3'746	1'566	1'719
Variation des provisions techniques (brut)				
Provisions mathématiques	-1'156	-114	24'188	12'376
Provisions pour sinistres	12'377	80'923	1'050	-1'915
Provisions pour participations futures aux excédents	-894	-1'312	4'157	-632
Autres provisions techniques	31'949	-5'802	21'000	33'950
Total Variation des provisions techniques (brut)	42'276	73'694	50'395	43'779

À la suite du reclassement du fonds de renchérissement LAA des autres provisions techniques vers les provisions mathématiques, l'année 2022 a également été adaptée. L'impact au bilan est de 45'633.– milliers de CHF tandis que celui au compte de profits et pertes est de 970,6 milliers de CHF.

Les provisions de sécurité et de fluctuations sont présentées dans les autres provisions techniques.

En Assurances non-vie, elles sont passées de CHF 441,7 millions au 31.12.2022 à CHF 409,5 millions au 31.12.2023. Cette variation s'explique par l'utilisation de CHF 32,2 millions de la provision Risques catastrophes en 2023.

Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 436,3 millions à CHF 441,7 millions au 31.12.2022 en raison d'une dotation de CHF 5,6 millions à la provision de fluctuation.

En Assurances vie, ces provisions sont passées de CHF 544,7 millions au 31.12.2022 à CHF 523,3 millions au 31.12.2023. Cette variation s'explique par la dissolution de CHF 17 millions du renforcement pour taux d'intérêt et de la baisse de CHF 4,5 millions des autres renforcements. La provision pour fluctuation n'a pas varié.

Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 557,8 millions à CHF 544,7 millions en raison de la dissolution de CHF 30 millions du renforcement pour taux d'intérêt, d'une baisse de CHF 2,6 millions des autres renforcements ainsi que par la dissolution de CHF 0,5 million de la provision pour fluctuation.

	Assurances non-vie			Assurances vie			
	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations futures aux excédents	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations aux excédents aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents
État au 1^{er} janvier 2022	283'727	1'243'305	50'083	2'546'178	1'536	79'970	14'472
Variation au comptes de profits et pertes	114	-80'923	1'312	-12'376	1'915	-	631
Constitution	5'226	-	-	-	-	3'369	-
Intérêts	-	-	-	-	-	88	-
Utilisation	-1'344	-	-	-	-	-9'167	-
Différences de change	-	-	-	-	-	24	-
État au 1^{er} janvier 2023	287'724	1'162'382	51'395	2'533'802	3'451	74'284	15'103
Variation au comptes de profits et pertes	1'156	-12'377	894	-24'188	-1'050	-	-4'157
Constitution	5'782	-	-	-	-	4'157	-
Intérêts	-	-	-	-	-	80	-
Utilisation	-1'625	-	-	-	-	-9'641	-
Différences de change	-	-	-	-	-	18	-
Solde au 31 décembre 2023	293'037	1'150'005	52'289	2'509'614	2'401	68'898	10'945

Certains mouvements de provisions techniques ne trouvant pas leur source dans le compte de résultat directement à la ligne de Variation des provisions techniques (brut), nous détaillons ces éléments dans le tableau ci-dessus.

Analyse du traitement des prestations d'assurances non-vie

Année de survenance des sinistres	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
À la fin de l'année de survenance	266'650	296'266	298'627	306'495	314'104	339'341	322'979	391'250	388'305	416'781	
1 an après	402'762	446'697	457'042	465'657	480'961	512'266	485'177	595'422	606'248		
2 ans après	424'783	473'640	480'590	491'184	509'350	538'903	513'347	624'501			
3 ans après	431'566	478'403	485'276	496'730	516'716	545'917	519'298				
4 ans après	433'185	479'990	488'589	499'530	521'662	549'081					
5 ans après	434'672	480'274	490'121	502'055	523'758						
6 ans après	435'728	481'450	491'769	504'663							
7 ans après	437'265	483'426	493'675								
8 ans après	439'763	484'171									
9 ans après	440'636										
Charge de sinistres totale estimée	472'962	516'807	527'010	536'183	569'073	598'810	570'956	689'045	702'566	768'550	5'951'961
Indemnités de sinistre déjà versées	-440'636	-484'171	-493'675	-504'663	-523'758	-549'081	-519'298	-624'501	-606'248	-416'781	-5'162'811
Provisions pour prestations d'assurance des dix dernières années	32'327	32'637	33'334	31'520	45'315	49'728	51'658	64'544	96'317	351'769	789'150
Provisions pour prestations d'assurance avant 2014											325'187
Provisions affaires indirectes											44'220
Provisions pour prestations d'assurance (brut)											1'158'557
Part de réassurance											-47'678
Provisions pour prestations d'assurance (net)											1'110'879

Le résultat de liquidation des provisions pour sinistres se montent à CHF 55,7 millions (CHF 62,1 millions l'exercice précédent).

20. Provisions (financières) non techniques

	Provisions pour impôts différés*	Provisions pour coûts de restructuration**	Provisions pour litiges	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2022	191'741	984	1'175	193'900
Utilisation	-41'820	-318	-	-42'138
Dissolution	-	-666	-	-666
Constitution	-	-	790	790
Valeur comptable au 31 décembre 2022	149'922	-	1'965	151'887
Utilisation	2'820	-	-1'965	855
Valeur comptable au 31 décembre 2023	152'742	-	-	152'742

* Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés selon des taux moyens entre 14,0% et 15,0% en 2023 en fonction des sociétés opérationnelles (identique en 2022).

Aucune comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportées n'a été effectué au motif qu'il est peu probable, au regard de notre évaluation actuelle, que des bénéfices futurs soient générés par les entités concernées. Les pertes fiscales reportées pour le Groupe représentent CHF 11,3 millions au 31 décembre 2023 (6,3 millions en 2022). En application des taux d'impôts en vigueur pour les entités concernées, les prétentions d'actifs découlant des différés s'élèveraient donc à CHF 2,0 millions au 31 décembre 2023 (1,2 million en 2022).

** La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015. Son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus. À fin 2022, l'objectif étant atteint, le solde de cette provision a été entièrement dissous.

21. Fonds pour participations futures aux excédents

	Assurances non-vie
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2022	31'142
Dotations	34'000
Utilisations	-32'125
Valeur comptable au 31 décembre 2022	33'017
Dotations	38'000
Utilisations	-38'126
Valeur comptable au 31 décembre 2023	32'891

22. Engagements financiers

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt obligataire émis	120'000	120'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 13 juin 2023	-	12'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	12'000	-
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	15'000	15'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	10'000
Emprunts hypothécaires	5'299	2'656
Autres emprunts	200	500
Dérivés négatifs	31'726	32'559
Total des engagements financiers	194'224	192'715

Informations sur l'emprunt obligataire émis

Année d'émission	Numéro de valeur / ISIN	Taux d'intérêt	Devise	Échéance	Valeur nominale (CHF)
2022	123 210 705 / CH1232107057	2,00%	CHF	08.12.2027	120'000'000

23. Autres engagements

	31.12.2023	31.12.2022
Engagements résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances cédées	12'466	13'091
Engagements envers des preneurs d'assurance	406'710	387'310
Engagements envers des agents ou d'autres ayants droit	18'790	19'121
Engagements auprès des réassureurs	760	1'623
Engagements auprès des compagnies d'assurances	7'603	2'714
	446'329	423'858
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	114	58
Engagements divers		
Charges sociales	1'186	5'632
Taxes diverses	3'119	3'324
Impôts courants	15'254	17'196
Fournisseurs	11'402	13'843
Gérant d'immeubles	84	-
Autres	1'438	144
	32'483	40'138
Total des autres engagements	478'927	464'054

24. Réserve de réévaluation

	Immeubles de rendement	Participations dans des sociétés associées	Titres détenus à long terme
Réserve de réévaluation au 1^{er} janvier 2022	422'118	1'282	1'331
Variation valeur	16'667	-632	-1'250
Dissolution à la suite des réalisations	-27'562	-	-
Impôts différés	1'603	95	188
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2022	412'825	745	269
Variation valeur	-10'214	37	1'300
Dissolution à la suite des réalisations	-37'197	-	-
Impôts différés	7'096	-6	-195
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2023	372'510	776	1'374

Aucune déduction de réserve de réévaluation n'est effectuée lors de la constitution de provisions pour participations futures aux excédents (les dispositions contractuelles des contrats d'assurance vie ne le prévoient pas).

25. Propres parts au capital de l'entité

	Quantité	milliers de CHF
État au 1^{er} janvier 2022	76'725	15'760
Transfert de Vaudoise Générale à Vaudoise Assurances Holding	-	-
Achat	28'125	11'323
État au 31 décembre 2022	104'850	27'083
Aucun mouvement en 2023	-	-
État au 31 décembre 2023	104'850	27'083

Au 31 décembre 2023, Vaudoise Assurances Holding SA, détient 104'850 de ses propres actions nominatives B (identique au 31 décembre 2022). En 2022, Vaudoise Assurances Holding SA avait racheté 28'125 de ses propres actions au prix de CHF 11'323'210.- selon un programme de rachat.

Les coûts d'acquisition s'élevaient au total à CHF 27'083'325.- et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Calcul des actions propres au prorata de l'année 2022

Date	Actions propres	Nombre de jours	Actions propres pondérées
1 ^{er} janvier 2022	76'725	322	67'686
18 novembre 2022	104'850	43	12'352
31 décembre 2022		365	80'038

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions. Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10'000'000 actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal. Au 31 décembre 2022, la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances, Lausanne, détenait 15'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal. Elles ont toutes été vendues durant l'année 2023. Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

Actions	Parts de fonds de placement	Private Equity	Hedge Funds	Total
73'400	240'413	81'286	22'049	841'878
-51'043	-158'012	33'330	3'626	-157'313
-2'139	-59'834	-28'235	-	-117'770
7'962	32'663	401	-544	42'367
28'179	55'231	86'783	25'131	609'163
14'246	64'132	-4'960	4'474	69'015
-	-26'491	-6'789	-	-70'478
-2'142	-5'642	1'430	-671	-129
40'284	87'229	76'464	28'934	607'571

VIII. Autres informations

Engagements conditionnels

	31.12.2023	31.12.2022
Engagements Private Equity	29'816	51'257
Prêts hypothécaires non libérés	14'394	24'289
Reconnaissances de dettes	40'000	41'631
Achats conditionnels d'immeubles	-	57'625
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	24'517	33'170

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 1-5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing au 31.12.2023	28	240	-	268
Leasing au 31.12.2022	12	-	-	12

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

Devises	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement en milliers de CHF			
		Actif 31.12.2023	Passif 31.12.2023	Actif 31.12.2022	Passif 31.12.2022
Ventes à terme – EUR	Couverture	4'683	-	-	-4'835
Ventes à terme – USD	Couverture	26'541	-447	26'282	-773
Ventes à terme – AUD	Couverture	90	-	109	-
Ventes à terme – CAD	Couverture	218	-	143	-
Ventes à terme – DKK	Couverture	187	-	-	-33
Ventes à terme – GBP	Couverture	946	-	1'947	-
Ventes à terme – JPY	Couverture	1'725	-	674	-
Ventes à terme – SEK	Couverture	47	-	206	-

Futures

	Volume des contrats		Valeurs de remplacement en milliers de CHF		Valeur portée au bilan	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Futures SMI	332	320	-2	-13	-	-

Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

	31.12.2023	31.12.2022
Assurances non-vie	3'281'331	3'326'039
Assurances vie	4'441'159	4'449'857

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

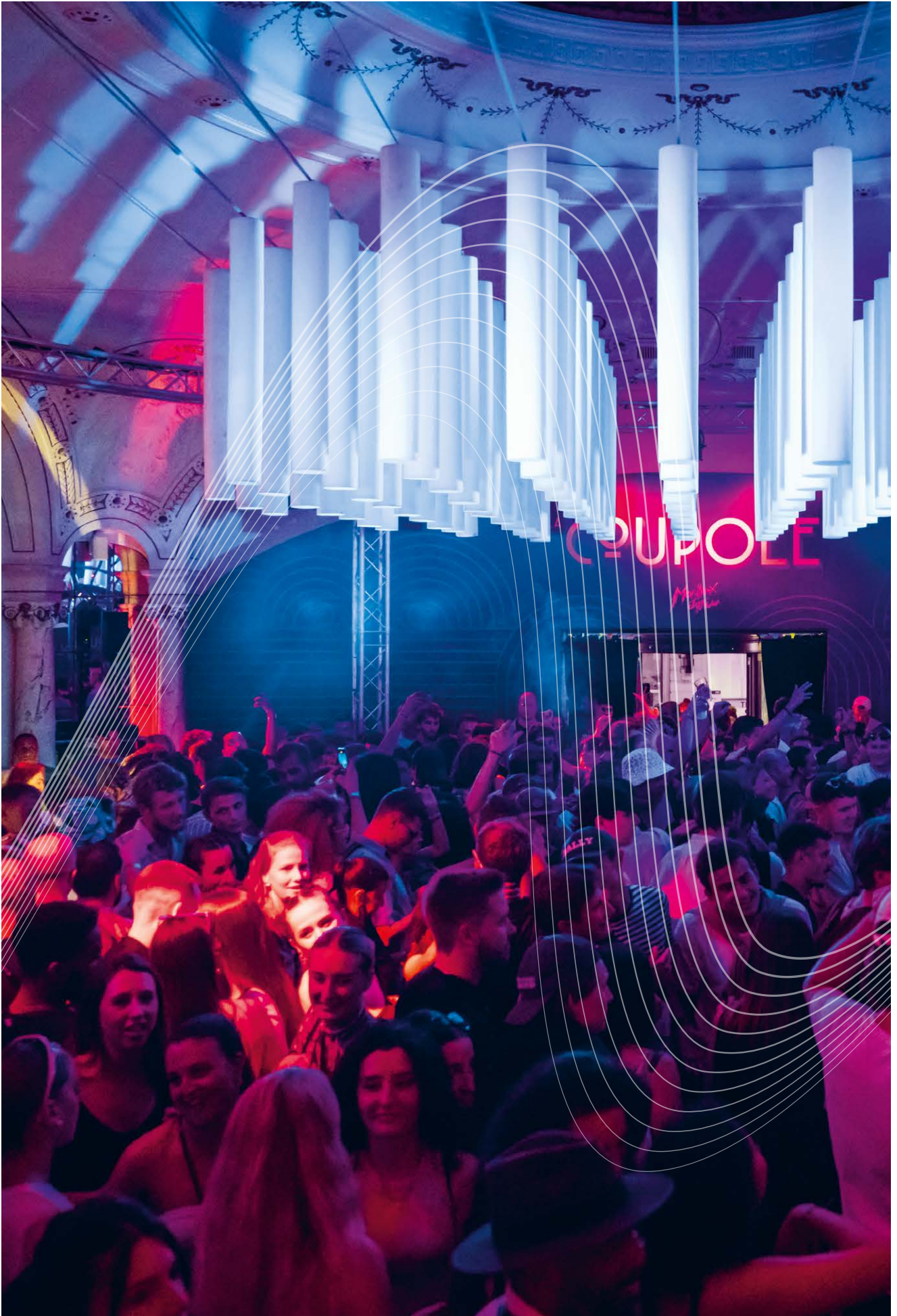
Ces renseignements figurent dans le rapport sur les rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA en pages 166 à 174.

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pour cent du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive Plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres.

La charge comptabilisée pour l'exercice 2023 est de CHF 1'090'340.-. La charge comptabilisée en 2022 était de CHF 890'640.-.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2024.





Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de profits et pertes, les capitaux propres consolidés et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 88 à 127) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.



Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

Risque	<p>Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais). ▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés. <p>Conformément à la circulaire 2008/43 de la FINMA « Provisions – assurance sur la vie », les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.</p> <p>Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VII – 19 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA). ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA. ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit. ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations. ▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie. ▶ Nous avons testé les réserves mathématiques de certaines polices et les modèles de calcul utilisés. ▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses. ▶ Nous avons identifié et analysé les variations significatives inhabituelles et/ou inattendues. ▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés. ▶ Enfin, nous avons apprécié la prise en considération de la hausse des taux d'intérêt dans l'évaluation des provisions techniques d'assurance vie. <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.</p>



Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

Risque	<p>Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.</p> <p>La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit.</p> <p>Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VII - 19 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
---------------	--

Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuariels (ASA). ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA. ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit. ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations. ▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice. ▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement. ▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise. ▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée. ▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés. ▶ Enfin, nous avons apprécié l'impact de l'inflation dans l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie. <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.</p>
-------------------------------	---



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, des chapitres 5b et 6b dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé



Vaudoise Assurances Holding SA



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Les états financiers 2023 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2023 un bénéfice de CHF 43'532'790.-, contre CHF 39'559'344.- un an auparavant. Cette évolution résulte principalement des dividendes distribués en 2023 par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, passant de CHF 42'000'000.- en 2022 à 43'000'000.- en 2023 ainsi que d'autres produits financiers en augmentation.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 20'000'000.- aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0.30 par action nominative A et de CHF 22.- par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 145.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2023	2022
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	3.13	46'484	44'067
Autres produits financiers	3.14	9'290	7'256
Total produits d'exploitation		55'774	51'322
Charges financières	3.15	-4'948	-1'802
Autres charges d'exploitation	3.16	-6'570	-7'755
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		44'256	41'766
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		-269	-1'719
Bénéfice avant impôts		43'986	40'047
Impôts directs		-454	-487
Bénéfice de l'exercice		43'533	39'559

* Voir page 140 et suivantes

Bilan avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2023	31.12.2022
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	5'253	3'728
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation		438'115	420'628
Autres		1'144	666
		439'258	421'294
Actifs de régularisation	3.3		
Prorata d'intérêts		60	60
Dividendes à encaisser		43'000	42'000
		43'060	42'060
Total actif circulant		487'571	467'082
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Autres titres détenus à long terme		31'555	32'781
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	30'000	30'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	3.4	48'000	48'625
		109'555	111'406
Participations	3.5	233'332	233'148
Total de l'actif immobilisé		342'888	344'554
Total actif		830'459	811'636

* Voir page 140 et suivantes

Passif	Notes*	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.6		
Envers des actionnaires		105	12'049
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		4'808	5'389
Autres		2'786	3'972
		7'699	21'411
Provisions à court terme			
Provisions financières	3.7	-	1'965
Passifs de régularisation	3.8	893	1'023
Total capitaux étrangers à court terme		8'592	24'398
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	3.9		
Envers des actionnaires		37'000	25'000
Emprunt obligataire	3.10	120'000	120'000
		157'000	145'000
Total capitaux étrangers à long terme		157'000	145'000
Capitaux propres	3.11		
Capital-actions		75'000	75'000
Réserves légales issues du capital			
- Réserve issue d'apport de capital		27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice			
- Réserve légale générale issue du bénéfice		22'158	22'158
Réserves facultatives issues du bénéfice		538'828	521'828
Propres parts du capital	3.12	-45'997	-45'997
Bénéfice au bilan			
- Solde reporté de l'exercice précédent		3'503	1'847
- Bénéfice de l'exercice		43'533	39'559
Total capitaux propres		664'867	642'237
Total passif		830'459	811'636

* Voir page 140 et suivantes

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

La société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Les autres immobilisations financières, qui concernent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.3 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

2.4 Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

	31.12.2023	31.12.2022
Prêt simple Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance 29 décembre 2023	–	280'000
Prêt simple Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance 31 décembre 2024	280'000	–
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, mandats de gestion	140'000	124'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 31 décembre 2023	–	15'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 31 décembre 2024	15'000	–
Comptes courants intercompagnies	3'115	1'628
Total des créances à court terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	438'115	420'628

Les autres créances comprennent notamment des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 43 millions décidé par l'Assemblée générale du 21 mars 2024 de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que les intérêts courus sur les prêts subordonnés accordés à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA.

3.4 Prêts à long terme

	31.12.2023	31.12.2022
Prêt subordonné Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance indéterminée	30'000	30'000
Total des prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	30'000	30'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 15 décembre 2026	38'000	38'000
FimPlus SA, échéance 31 décembre 2025	10'000	10'000
Pittet Associés SA, échéance 16 décembre 2024	-	625
Total des créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	48'000	48'625

3.5 Participations

	Siège	31.12.2023		31.12.2022	
		Part du capital et des droits de vote en %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote en %	Capital-actions
Directes					
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	100'000	100	100'000
Vaudoise Services SA	Lausanne	100	2'250	100	2'250
Vaudoise Asset Management SA	Berne	100	100	100	100
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	100	100
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	100	3'861	92	3'861
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	22	3'000	22	3'000
NewCo Switzerland SA	Lausanne	20	125	20	125
Indirectes					
Détenues via Vaudoise Asset Management SA					
Berninvest AG	Berne	100	1'000	100	1'000
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	100	100
neocredit.ch AG	Berne	100	5'000	100	5'000
FimPlus SA	Lausanne	100	100	50	100
FimPlus Management SA	Lausanne	100	100	50	100
Credit Exchange SA	Zurich	21	163	25	100
Procimmo Group SA	Zoug	20	2'988	20	2'988
Popety SA	Plan-les-Ouates	30	205	16	205

3.6 Autres dettes à court terme

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 13 juin 2023	–	12'000
Comptes courants intercompagnies	4'913	5'438
Actionnaires non identifiés	131	113
Impôts anticipés sur rachat propres actions	–	3'711
Impôts anticipés sur intérêts de l'emprunt obligataire	840	–
Dettes pour impôts courants	–	45
Créanciers divers	1'815	104
Total des autres dettes à court terme	7'699	21'411

3.7 Provisions financières

Au 31 décembre 2022, il s'agissait d'une provision pour litige y compris frais juridiques.

3.8 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, d'intérêts passifs courus et d'agios sur emprunt obligataire.

3.9 Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	12'000	–
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	15'000	15'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	10'000
Emprunt obligataire	120'000	120'000
Total des dettes à long terme portant intérêt	157'000	145'000

3.10 Emprunt obligataire

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt obligataire émis en 2022 au taux de 2% (valeur nominale CHF 120 millions, échéance 8 décembre 2027)	120'000	120'000

3.11 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 664'866'543.– contre CHF 642'236'753.– en 2022, soit une augmentation de 3,5%. Le capital-actions de CHF 75 millions reste inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

3.12 Propres actions

Au 31 décembre 2023, Vaudoise Assurances Holding SA, détient 104'850 de ses propres actions nominatives B. Le 30 mars 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté 76'725 de ses propres actions auprès de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA au prix de CHF 34'674'229.–. Puis le 18 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté 28'125 de ses propres actions au prix de CHF 11'323'210.– dans le cadre d'un programme de rachat.

3.13 Produits des participations et autres titres détenus à long terme

	2023	2022
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	43'000	42'000
Pittet Associés SA	–	550
Orion Assurance de Protection Juridique SA	638	858
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	1'171	100
Titres détenus à long terme	1'675	559
Total des produits des participations et autres titres détenus à long terme	46'484	44'067

3.14 Autres produits financiers

	2023	2022
Intérêts sur prêt subordonné à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	1'267	4'606
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	7'304	2'437
Intérêts sur prêt à FimPlus SA	312	188
Intérêts sur comptes divers	244	11
Gains de change	163	14
Total des autres produits financiers	9'290	7'256

3.15 Charges financières

	2023	2022
Frais et intérêts sur emprunt obligataire	2'526	582
Intérêts et charges bancaires	314	120
Impôts anticipés non récupérables	224	57
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	351	153
Pertes de change	1'534	890
Total des charges financières	4'948	1'802

3.16 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités de gestion et d'acquisition de participations, des dotations aux provisions financières et des frais administratifs.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires versés à l'organe de révision

	2023	2022
Prestations d'audit (hors TVA)	101	119

4.4 Actionnaires importants

Au 31 décembre, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5% des droits de vote:

		31.12.2023	31.12.2022
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6%	67,6%
	Part des droits de vote	91,2%	91,2%

4.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et leurs proches

	Fonction	31.12.2023		31.12.2022	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Président	310	136'400	310	131'130
Jean-Philippe Rochat	Vice-président (dès le 9 mai 2023)	100	44'000	100	42'300
Chantal Balet Emery	Vice-présidente (jusqu'au 9 mai 2023)	*	*	120	50'760
Martin Albers	Membre	100	44'000	100	42'300
Nathalie Bourquenoud	Membre (dès le 9 mai 2023)	-	-	**	**
Javier Fernandez-Cid	Membre	100	44'000	100	42'300
Eftychia Fischer	Membre	100	44'000	100	42'300
Peter Kofmel	Membre	200	88'000	200	84'600
Cédric Moret	Membre	-	-	-	-
Total		910	400'400	1'030	435'690

* Cette personne n'étant plus membre du Conseil d'administration au 31 décembre 2023, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas encore membre du Conseil d'administration au 31 décembre 2022, cette information n'est pas requise.

4.6 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et leurs proches

	Fonction	31.12.2023		31.12.2022	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	200	88'000	200	84'600
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, dépt Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Karim Abdelatif	Directeur, dépt. Ressources humaines	-	-	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, dépt. Finances, CFO	250	110'000	150	63'450
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'320	3	1'269
Stanislas Bressange	Directeur, dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Grégoire Fracheboud	Directeur, dépt. Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, dépt. Asset Management, CIO	100	44'000	100	42'300
Christian Lagger	Directeur, dépt. P&C (jusqu'au 31 mars 2023)	*	*	3	1'269
Jacques Marmier	Directeur, dépt. Assurances de Personnes	3	1'320	3	1'269
Patrick Streit	Directeur, dépt. P&C (dès le 1 ^{er} avril 2023)	-	-	**	**
Total		556	244'640	459	194'157

* Cette personne n'étant plus membre du Comité de direction au 31 décembre 2023, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas encore membre du Comité de direction au 31 décembre 2022, cette information n'est pas requise.

4.7 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2024.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice de l'exercice	43'533	39'559
Dividendes non distribués sur propres actions ¹⁾	2'097	1'381
Solde reporté de l'exercice précédent	1'406	466
Solde disponible	47'036	41'406
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice ²⁾	20'000	17'000
Dividende		
- CHF 0.30 par action nominative A (CHF 0.30 en 2022)	3'000	3'000
- CHF 22.- par action nominative B (CHF 20.- en 2022) ³⁾	22'000	20'000
Solde à reporter	2'036	1'406
Total	47'036	41'406

1) Le montant de CHF 20'000'000.- de dividendes proposés pour 2022 a été réduit de CHF 2'097'000.- en raison des 104'850 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

2) Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

3) Aucun dividende n'est payé sur les propres actions.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 137 à 144) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



Evaluation des participations

Risque Les participations représentent 28.1% du total du bilan de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA au 31 décembre 2023. Elles sont évaluées au maximum à leur prix d'acquisition. La valorisation des participations est revue annuellement afin de déterminer si d'éventuelles pertes de valeurs doivent être enregistrées. Ces tests de dépréciation peuvent être basés sur des hypothèses et des estimations, notamment pour les participations qui ont été évaluées en utilisant la méthode du Discounted Cash-Flow (DCF). Compte tenu des éléments précités et de l'environnement économique actuel qui pourrait avoir une influence sur les performances de certaines filiales, nous considérons l'évaluation des participations comme un élément clé de notre audit. Les informations sur l'évaluation des participations se trouvent aux chiffres 2.2 et 3.5 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons apprécié les méthodes d'évaluation des participations, les hypothèses retenues ainsi que leur conformité avec la pratique et les normes applicables.
- ▶ Nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie.
- ▶ Nous avons évalué les hypothèses de projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier en les comparant avec des informations publiquement disponibles.
- ▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de la valorisation des participations.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, des chapitres 5b et 6b dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

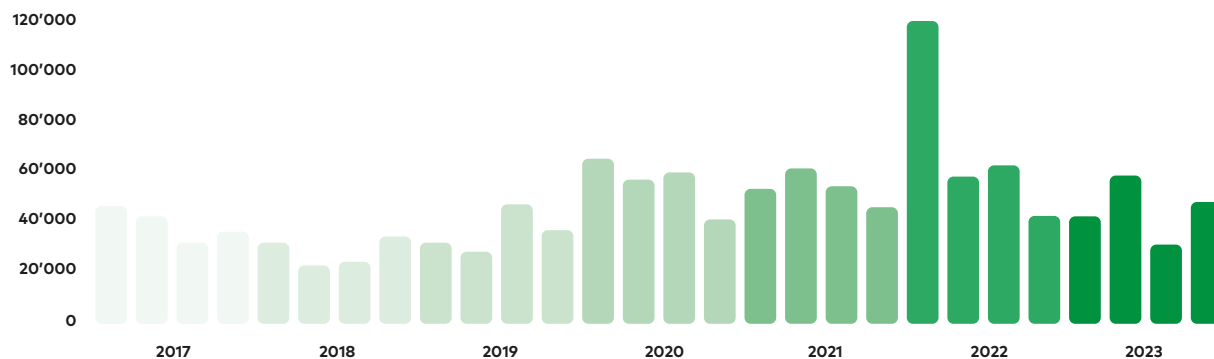
Statistique boursière

(en CHF)

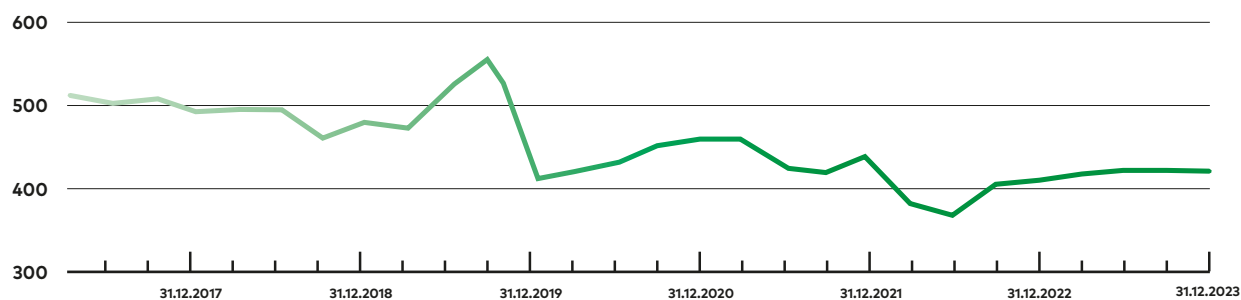
À la suite de la division par vingt de la valeur nominative des actions, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement en%
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
31 décembre 2018	-	485,00	-	593,90	-	13,00	2,7
31 décembre 2019	-	572,00	-	670,30	-	15,00	2,6
31 décembre 2020	-	475,00	-	706,15	-	16,00	3,4
31 décembre 2021	-	445,00	-	815,85	-	18,00	4,0
31 décembre 2022	-	423,00	-	758,25	-	20,00	4,7
31 décembre 2023	-	440,00	-	779,84	-	22,00	5,2
21 mars 2024	-	451,00	-	-	-	-	-

Observations trimestrielles du cours de l'action nominative B



Nombre de titres traités







Mutuelle Vaudoise

Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.–).

Le présent rapport fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 58.

Les états financiers 2023 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, lesquelles comprennent des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'article 962 du Code des obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2023 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales qui ne sont pas reproduits dans ce document, car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

À fin 2023, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 1'167'085.– contre CHF 1'206'666.– pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 8'138'300.– (CHF 8'420'900.– à fin 2022). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 56 à 85.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 1'167'085.– contre CHF 1'206'666.– un an auparavant.

Compte tenu du solde reporté de CHF 150'532.–, l'Assemblée générale disposera de CHF 1'317'617.–.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 161.

Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après sont identiques à ceux audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et remis à nos sociétaires.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2023	2022
Produits des participations	3.7	3'536	3'482
Autres produits financiers	3.8	360	154
Total produits d'exploitation		3'896	3'636
Charges financières	3.9	-3	-15
Autres charges d'exploitation	3.10	-2'658	-2'348
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		1'235	1'273
Excédent avant impôts		1'235	1'273
Impôts directs		-67	-66
Excédent de l'exercice		1'167	1'207

* Voir page 158 et suivantes

Bilan avant répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2023	31.12.2022
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	4'517	3'879
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		105	12'049
Autres		362	380
		467	12'429
Total actif circulant		4'984	16'308
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		37'000	25'000
		37'000	25'000
Participations	3.3	52'849	52'849
Total actif immobilisé		89'849	77'849
Total actif		94'833	94'157
Passif			
		31.12.2023	31.12.2022
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.4		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte		2'414	2'234
Autres		317	243
		2'731	2'477
Passifs de régularisation	3.5	146	108
Total capitaux étrangers à court terme		2'877	2'585
Capitaux propres	3.6		
Capital social		8'138	8'421
Réserves légales issues de l'excédent			
– Réserves générales issues de l'excédent		12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent			
– Réserves libres et statutaires issues de l'excédent		70'500	69'500
Excédent d'actif au bilan			
– Solde reporté de l'exercice précédent		151	444
– Excédent de l'exercice		1'167	1'207
Total capitaux propres		91'956	91'572
Total passif		94'833	94'157

* Voir page 158 et suivantes

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2023	2022
Excédent de l'exercice	1'167	1'207
Augmentation (-) / diminution (+) des autres créances à court terme	-38	-218
Augmentation (+) / diminution (-) des autres dettes à court terme	133	116
Augmentation (+) / diminution (-) des passifs de régularisation	37	17
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	132	-84
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	95	206
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-251	-241
Paiement de la participation des sociétaires à l'excédent	-505	-519
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-662	-554
Augmentation (+) / diminution (-) nette des liquidités	637	568
Total des liquidités de l'année précédente	3'879	3'311
Variation des liquidités de l'année	637	568
Total des liquidités de l'année	4'517	3'879

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b).

Selon l'art. 963a CO, Mutuelle Vaudoise transfère l'obligation d'établir des comptes consolidés à Vaudoise Assurances Holding SA.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale en compte.

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.2 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe comprennent les prêts à court terme et les comptes courants intercompagnies. Les autres créances comprennent des excédents d'impôts courants, des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Participations

	Siège	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
		31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Directes							
Vaudoise Assurances Holding SA	Lausanne	75'000	75'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)							
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	60'000	60'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100'000	100'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	3'861	3'861	67,6	62,3	91,2	84,0
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Services SA	Lausanne	2'250	2'250	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Asset Management SA	Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Berninvest AG	Berne	1'000	1'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
FimPlus SA	Lausanne	100	100	67,6	33,8	91,2	45,6
FimPlus Management SA	Lausanne	100	100	67,6	33,8	91,2	45,6
neocredit.ch AG	Berne	5'000	5'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Popety SA	Plan-les-Ouates	205	205	20,6	10,8	27,8	14,6
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	1'400	1'400	16,9	16,9	22,8	22,8
Credit Exchange SA	Zurich	163	100	14,5	16,9	19,6	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	3'000	3'000	14,9	14,9	20,1	20,1
Procimmo Group SA	Zoug	2'988	2'988	13,5	13,5	18,2	18,2
NewCo Switzerland SA	Lausanne	125	125	13,5	13,5	18,2	18,2

3.4 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, pour CHF 2'414'025.- (CHF 2'233'904.- en 2022), de parts sociales à rembourser pour CHF 290'000.- (CHF 212'000.- en 2022) ainsi que des impôts à régler.

3.5 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

3.6 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 91'955'917.-, en augmentation de 0,4% par rapport à l'exercice précédent.

3.7 Produits des participations

À la suite de la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 8 mai 2023, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes sur les actions nominatives A de CHF 0.30, de même montant par rapport à l'exercice précédent, et sur les actions nominatives B de CHF 20.-, en augmentation de CHF 2.-, représentant un produit de CHF 3'535'600.- contre CHF 3'482'040.- une année auparavant.

3.8 Autres produits financiers

Ils sont principalement constitués d'intérêts sur les prêts consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

3.9 Charges financières

Elles sont composées d'intérêts et de frais bancaires.

3.10 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 19'373.– (sans changement par rapport à 2022).

L'organe de révision n'a pas fourni d'autres prestations durant les deux exercices en question.

4.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2024.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Excédent de l'exercice	1'167	1'207
Solde reporté de l'exercice précédent	151	444
Solde disponible	1'318	1'651
Proposition du Conseil d'administration		
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	490	500
Attribution aux réserves libres et statutaires	800	1'000
Solde à reporter	28	151
Total	1'318	1'651

1) Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale.

Étant donné que les réserves légales issues de l'excédent et du capital ont atteint 50% du capital social, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport annuel

Marche des affaires

Les produits des dividendes se montent à CHF 3,5 millions. Ils sont stables par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 2,3 millions en 2022 à CHF 2,7 millions en 2023, soit une augmentation de 13,2%. L'excédent avant impôts est en diminution de 3,0% à CHF 1,2 million contre 1,3 million en 2022.

Moyenne annuelle des emplois à plein-temps

De par son statut de société mère du Groupe Vaudoise et l'absence d'activité opérationnelle, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Évaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé le 14 décembre 2023. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place au sein du Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise Assurances est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

État des commandes et des mandats

Étant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

Activités de recherche et de développement

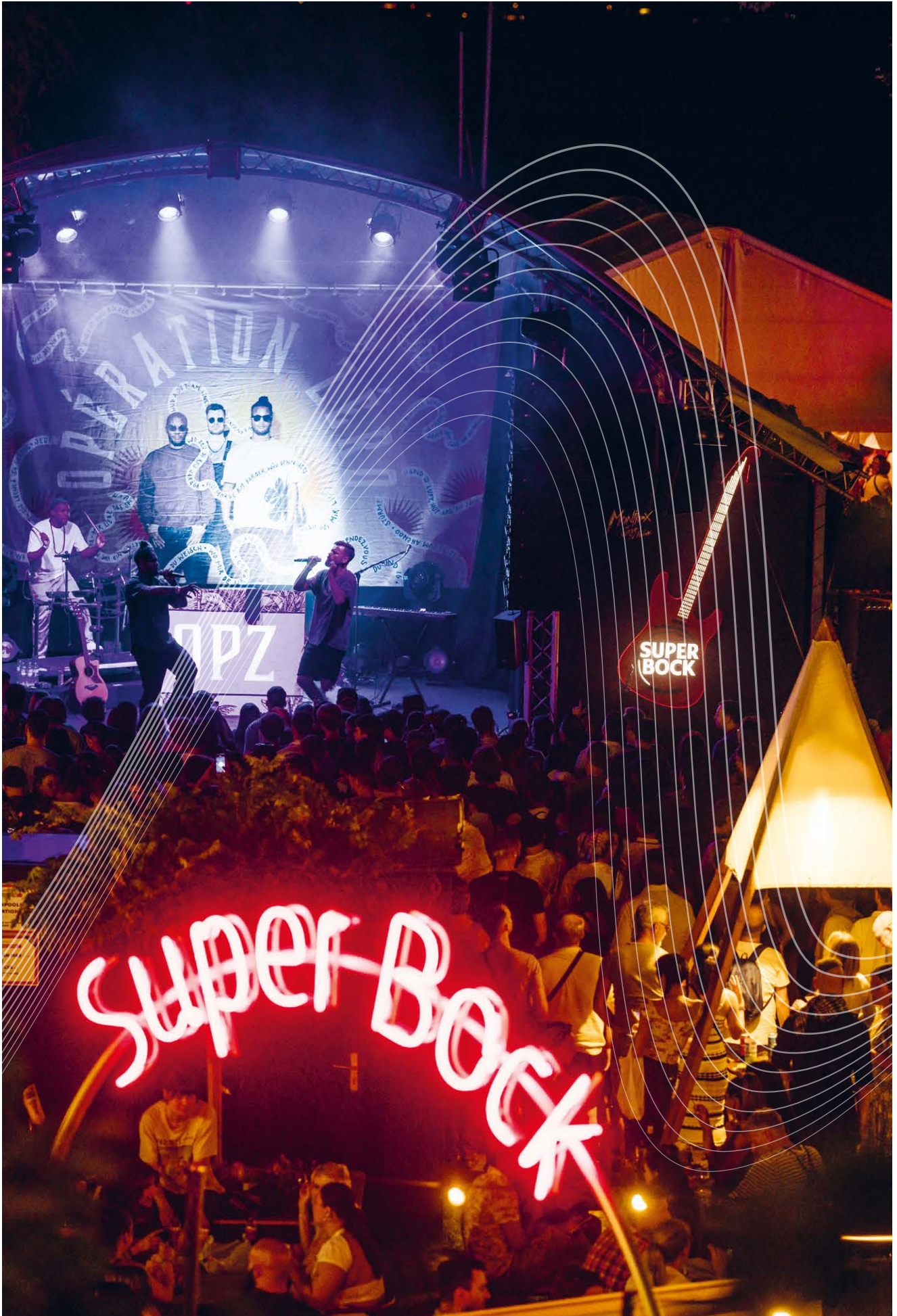
L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle incertaine, les perspectives demeurent pour l'heure positives.







Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 29 juin 2022 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ainsi que les art. 732 ss CO, et plus particulièrement les art. 734 ss CO pour le rapport sur les rémunérations. Les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA ont été modifiés et adaptés à la révision du Code des obligations liée à la réforme de la société anonyme dans le cadre de l'Assemblée générale 2023.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs et communiquée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance, tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

Après avoir obtenu la certification Equal-Salary de 2018 à 2020, la Vaudoise applique depuis 2021 les critères de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) et utilise l'outil Logib mis à disposition par la Confédération. Elle a fait auditer les résultats par PwC qui a confirmé la compatibilité du modèle de rémunération avec la LEg en matière de salaires.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administratrices, des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale, en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil d'administration. La Direction veille au respect d'équité entre les différents départements et les agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaboratrices et collaborateurs internes et externes ont une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaboratrices et collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations additionnelles.

Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction de la collaboratrice ou du collaborateur.

Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaboratrices et collaborateurs

du Groupe. Elle contribue également à renforcer leur identification à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chacune et chacun une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaboratrices et collaborateurs du service interne (voir point 4 «Service interne» ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

Aucune rémunération variable n'est versée si le niveau d'atteinte de chacun des objectifs est inférieur à 50%.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de décembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP), ainsi que les objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50% des objectifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et des collaboratrices et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

VOP

Le VOP est un indicateur interne destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Son modèle a évolué en 2019 afin de mieux refléter la situation économique du Groupe. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150%, s'ajoute une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut varier de -50% à +50%. Le VOP peut donc atteindre 200% si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité, qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaboratrices et collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%. Le VOP a été atteint à 180% en 2023.

Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2023, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie.

Objectifs personnels

Chaque collaboratrice, chaque collaborateur et chaque membre de la Direction reçoit un ou plusieurs objectifs personnels qui peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs.

4. Rémunération des collaboratrices et collaborateurs

Service interne

La part variable constitue un montant de la rémunération découlant pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP, puis pour 80% de l'atteinte d'objectifs collectifs quantitatifs liés aux unités organisationnelles de rattachement et d'objectifs personnels quantitatifs et/ou qualitatifs liés à la fonction.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible est comparée à différents benchmarks externes et internes.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction de la collaboratrice ou du collaborateur. Le degré d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise Annuelle), signé par la collaboratrice ou le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

Les collaboratrices et collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel, construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, tel que présenté ci-dessus, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaboratrices et collaborateurs concernés. À compter de l'exercice 2019, la participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte VOP entre 100% et 200% sur la base d'un montant de CHF 600.– pour un VOP à 100%. Les montants oscillent donc entre CHF 600.– et CHF 1'200.–. Il se monte à CHF 1'080.– pour l'année 2023.

Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui diverge de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente, fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration et sur préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'article 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous le point 3 et d'objectifs personnels. La rémunération variable annuelle combine des objectifs économiques quantitatifs collectifs et des objectifs personnels de nature quantitative et qualitative.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil d'administration.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée, baptisé Long Term Incentive (LTI), plan entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, au besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour les membres de la Direction, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en francs suisses pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires, évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires. Des critères liés à la durabilité et d'autres objectifs stratégiques 2025 ont été ajoutés à partir de 2023.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible dans le système actuel, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise

Assurances Holding SA pendant cinq ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

La rémunération variable de la Direction répond à la pondération des critères de performance suivants:

Les critères de performance de la rémunération variable annuelle tiennent compte de 50% d'objectifs personnels quantitatifs (30%) et qualitatifs (20%) ainsi que de 50% d'objectifs quantitatifs collectifs, lesquels sont le VOP (20%), le développement des affaires (10%), le ratio de sinistres (7,5%), le ratio de frais (7,5%) et le rendement des placements (5%). Les critères de performance sur trois ans du LTI sont répartis de la manière suivante: soit le VOP (35%), la croissance de primes (20%), le ratio combiné (25%), la durabilité (10%), la notoriété (5%) et la satisfaction client (5%).

L'article 20 des statuts fixe les durées de résiliation des contrats qui prévoient des rémunérations. Pour les contrats de durée indéterminée, le délai de congé est de six mois alors que les contrats de durée déterminée ne peuvent être conclus pour une période supérieure à un an.

L'article 28 des statuts prévoit que les prêts et les crédits octroyés par la société à un membre de la Direction, les engagements dont la société pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyée par la société en lien avec des engagements d'un membre de la Direction ne peuvent excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la Direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne peuvent excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

L'article 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration, relatives au montant maximal de la rémunération fixe et variable, le cas échéant, revenant globalement aux membres de la Direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de la Direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvelerait pas l'enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2022, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 8'900'000.- pour l'année 2023. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 8'376'240.-.

Montant global des rémunérations accordées en 2023 aux membres de la Direction

	2023	2022
Rémunérations		
Fixe	4'087'153	3'380'684
Variable STI	1'762'115	1'469'629
Variable LTI*	1'051'952	920'278
Contributions patronales aux charges sociales	1'475'020	1'349'935
Total	8'376'240	7'120'526

* Le LTI mentionné correspond, dans les LTI triennaux (N-2/N°; N-1/N+1 et N/N+2), aux parts octroyées au titre de l'année N, ici à 2023. Le LTI versé durant l'exercice écoulé comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans plus tôt.

Le montant du STI versé en 2023 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1'657'436.- (y compris CHF 290'421.- de charges sociales) et diffère de CHF +50'058.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2023 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 897'847.- (y compris CHF 45'595.- de charges sociales) et diffère de CHF -40'442.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents. Ce LTI comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans auparavant.

Rémunération la plus élevée: Jean-Daniel Laffely, directeur général, CHF 1'300'911.- y compris contributions patronales aux charges sociales CHF 228'705.- (en 2022: CHF 1'297'271.- y compris CHF 231'765.-). La partie variable représentée en 2023 CHF 545'457.- (en 2022 : CHF 554'906.-).

Le montant du STI versé en 2023 à Jean-Daniel Laffely au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 320'273.- (y compris CHF 56'137.- de charges sociales) et diffère de CHF -3'840.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2023 à Jean-Daniel Laffely au titre des exercices précédents se monte à CHF 235'219.- (y compris CHF 11'945.- de charges sociales) et diffère de CHF -9'193.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'310'270.85 (CHF 2'294'243.95 en 2022). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Le montant des crédits hypothécaires accordés par des sociétés du Groupe à Jean-Daniel Laffely, directeur général, se monte à CHF 560'000.- depuis 2015.

Montant global des rémunérations accordées en 2023 aux anciens membres de la Direction

En 2023, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres de la Direction et leurs proches

	Fonction	31.12.2023		31.12.2022	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	200	88'000	200	84'600
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, dépt. Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Karim Abdelatif	Directeur, dépt. Ressources humaines	-	-	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, dépt. Finances, CFO	250	110'000	150	63'450
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'320	3	1269
Stanislas Bressange	Directeur, dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Grégoire Fracheboud	Directeur, dépt. Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, dépt. Asset Management, CIO	100	44'000	100	42'300
Christian Lagger	Directeur, dépt. Patrimoine (jusqu'au 31 mars 2023)	*	*	3	1'269
Jacques Marmier	Directeur, dépt. Assurances de Personnes	3	1'320	3	1'269
Patrick Streit	Directeur, dépt. P&C (anciennement Patrimoine) (dès le 1 ^{er} avril 2023)	-	-	**	**
Total		556	244'640	459	194'157

* Cette personne n'étant plus membre du Comité de direction au 31 décembre 2023, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas encore membre du Comité de direction au 31 décembre 2022, cette information n'est pas requise.

Fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises en 2023

L'article 19 des statuts fixent le nombre de fonctions externes, qui peuvent être exercées par les membres de la Direction.

Sont citées ci-dessous les fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises, soit des sociétés n'appartenant pas à 100% au Groupe Vaudoise. La participation à des groupements d'intérêts figure dans le chapitre Gouvernance en pages 69 à 80. Il est précisé que les membres de la Direction reversent intégralement à la Vaudoise les honoraires perçus dans le cadre de mandats auprès d'entreprises tierces ou groupements d'intérêt. Les membres de la Direction ne figurant pas dans la liste ci-dessous n'exercent aucun mandat auprès d'autres entreprises.

<u>Jean-Daniel Laffely</u>	<u>Christoph Borgmann</u>	<u>Nathalie Follonier-Kehrli</u>	<u>Reto Kuhn</u>
Vice-président du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Membre du Conseil d'administration, Procimmo Group SA, Zoug	Vice-présidente du Conseil d'administration, Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux, Lausanne	Membre du Conseil d'administration, Credit Exchange AG, Zurich
Membre du Conseil d'administration, Mapfre Re, Madrid	Membre du Conseil d'administration, Procimmo SA, Renens		
	Membre du Conseil d'administration, Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle		

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Le Conseil d'administration a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes, définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents comités: président de comité et membre d'un comité, sauf pour le président du Conseil, qui est un invité permanent aux quatre comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent, en outre, des frais de représentation conformes au marché. Conformément à l'article 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

b. Rémunération et prêts accordés au Conseil d'administration

L'article 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

En 2023, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'900'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2023 à l'Assemblée générale 2024. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'681'766.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

Honoraires et prêts au Conseil d'administration

Indemnités versées du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	2023			2022		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Philippe Hebeisen, président	376'242	85'712*	461'954	376'299	85'767*	462'066
Chantal Balet Emery, vice-présidente ¹⁾	83'608	4'485	88'093	178'444	22'253*	200'696
Jean-Philippe Rochat, vice-président ²⁾	158'716	8'381	167'097	132'758	9'083	141'841
Martin Albers, membre	192'483	12'590	205'073	181'707	12'225	193'932
Nathalie Bourquenoud, membre ²⁾	87'484	5'867	93'351			
Javier Fernandez-Cid, membre	127'256	6'188	133'444	117'042	6'280	123'321
Eftychia Fischer, membre	139'652	9'731	149'383	141'873	9'869	151'742
Peter Kofmel, membre	174'400	9'072	183'472	178'803	9'311	188'113
Cédric Moret, membre	150'218	10'303	160'521	132'542	9'281	141'823
Total	1'490'059	152'329	1'642'388	1'439'466	164'069	1'603'535

* Montant englobant une contribution à un plan retraite.

Membres externes du Comité
d'investissement du Conseil

Eric Breval, membre externe	26'727	1'741	28'468	24'500	1'596	26'095
René Sieber, membre externe	25'465	469	25'934	23'263	350	23'613
Total	52'192	2'210	54'402	47'763	1'946	49'709

1) Jusqu'au 9 mai 2023

2) Dès le 9 mai 2023

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces conseils. Enfin, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres du Conseil
d'administration et leurs proches

Fonction	31.12.2023		31.12.2022	
	Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen Président	310	136'400	310	131'130
Chantal Balet Emery Vice-présidente (jusqu'au 9 mai 2023)	*	*	120	50'760
Jean-Philippe Rochat Vice-président (dès le 9 mai 2023)	100	44'000	100	42'300
Martin Albers Membre	100	44'000	100	42'300
Nathalie Bourquenoud Membre (dès le 9 mai 2023)	-	-	**	**
Javier Fernandez-Cid Membre	100	44'000	100	42'300
Eftychia Fischer Membre	100	44'000	100	42'300
Peter Kofmel Membre	200	88'000	200	84'600
Cédric Moret Membre	-	-	-	-
Total	910	400'400	1'030	435'690

* Cette personne n'étant plus membre du Conseil d'administration au 31 décembre 2023, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas encore membre du Conseil d'administration au 31 décembre 2022, cette information n'est pas requise.

Fonctions exercées par les membres du Conseil et les membres externes du Comité d'investissement du Conseil auprès d'autres entreprises en 2023

L'article 19 des statuts fixe le nombre de fonctions externes qui peuvent être exercées par les membres du Conseil d'administration.

Martin Albers	Nathalie Bourquenoud	Javier Fernandez-Cid	Eftychia Fischer
Président du Conseil d'administration, MS Amlin AG, Zurich	Fondatrice et directrice, Oxadi AG, Fribourg Fondatrice et directrice, Bourquenoud Consulting, Fribourg Administratrice, Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary Administratrice, SenioResidenz AG, Zurich	Administrateur, Mapfre Asistencia, Madrid Administrateur, Mapfre Reaseguro, Madrid	Présidente du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne
Jean-Philippe Rochat			
Avocat associé, Étude Kellerhals Carrard, Lausanne Administrateur et membre du Comité de nominations et rémunération, Hochdorf Holding AG, Hochdorf Administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex	Administrateur et président du Comité d'audit, Casino Barrière Montreux, Montreux Administrateur, Säuberlin & Pfeiffer SA, Châtel-Saint-Denis Administrateur, La Foncière – Investissements Fonciers SA, Lausanne	Administrateur, Cofigo SA, Morges Président du Conseil d'administration, Caroz SA, Bursinel Président du Conseil d'administration, Veillon Immobilière SA, Bussigny Administrateur, Ferragamo (Suisse) SA, Mendrisio	Administrateur, Miauton Holding SA, La Chaux-de-Fonds Administrateur, Sagrave Holding Gravier SA, Lausanne Administrateur et membre du Comité d'audit, VW Volleyball World SA, Lausanne
Peter Kofmel	Cédric Moret	Eric Breval	René Sieber
Président du Conseil, Commercium Immobilien AG, Cham Président du Conseil, Hotel Seaside AG, Spiez Président du Conseil, GVFI Europe B.V., Rotterdam Président du Conseil, GVFI SA, Bâle	Chief Executive Officer, ELCA Group SA, Lausanne Vice-président du Conseil d'administration, ELCA Group SA, Lausanne Membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales du Groupe ELCA Président du Conseil d'administration, F69 Immo SA, Morges	<i>(membre externe du Comité d'investissement)</i> Directeur général, Compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG), Genève Membre du Comité d'innovation, AVADIS Fondation de placement, Zurich Expert externe du Comité de placement, Caisse de pension d'IBM Switzerland, Zurich	<i>(membre externe du Comité d'investissement)</i> Membre externe du Comité de placement du Conseil d'administration, Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), Lausanne Administrateur et membre du comité, GAMA Asset Management SA, Genève Mandat de conseil, BSR Black Swan Resilience SA, Chêne-Bourg Professeur, AZEK Centre de formation des professionnels de l'investissement, Bülach Membre de l'Advisory Board, Center of Competence for Sustainable Finance (CCSF), Université de Zurich, Zurich

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre des conditions très favorables à ses collaboratrices et collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: elle prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP, dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; le taux de couverture de la caisse de pension était de 109,9% en 2021 et de 111,1% en 2022; en matière d'assurances Accidents et Maladie, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurées et assurés. En 2024, cette épargne sera intégrée dans un seul plan de prévoyance, dont les cotisations de la personne assurée sont au choix de cette dernière.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le contrat de réassurance complète (longévité, invalidité et décès) qui liait la Caisse de pension à Swiss Life n'est plus en vigueur. Depuis cette date, la Caisse est devenue autonome dans la gestion et l'appréciation de ses risques, particulièrement ceux concernant les risques financiers et de longévité. En 2023, elle a décidé d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2024, une prévoyance professionnelle simplifiée et améliorée en faveur de ses assurées et assurés.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

À l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2024

Rapport de l'organe de révision sur l'audit du rapport de rémunération



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Notre audit s'est limité aux indications selon les art. 734a-734f CO dans les chapitres 5b. et 6b. du rapport de rémunération.

Selon notre appréciation, les indications selon les art. 734a-734f CO dans le rapport de rémunération (pages 166 à 174) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération, des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur le rapport de rémunération ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux informations financières auditées dans le rapport de rémunération ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives au rapport de rémunération

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'un rapport de rémunération conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'un rapport de rémunération ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les indications selon les art. 734a-734f CO contenues dans le rapport de rémunération ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs du rapport de rémunération prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que le rapport de rémunération comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- ▶ nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- ▶ nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.



Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Ernst & Young SA

 Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

 Andreas Blumer
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Au rythme du Montreux Jazz Festival

En filigrane du rapport annuel 2023, nous avons choisi de mettre en lumière des moments marquants du Montreux Jazz Festival. Chaque année, environ 250'000 festivalières et festivaliers fréquentent la manifestation.

Un engagement authentique et durable

Depuis 2011, la Vaudoise Assurances est fièrement associée au Montreux Jazz Festival en tant que partenaire principal, démontrant ainsi son engagement à long terme et sa fiabilité. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie globale de sponsoring du Groupe, grâce aux retombées significatives de l'événement à travers toute la Suisse. Bien que le festival se déroule en terre vaudoise, sa renommée nationale en fait un partenariat stratégique pour accroître la notoriété de la Compagnie. En tant qu'événement historique ancré dans le canton de Vaud, le Montreux Jazz Festival partage des valeurs communes avec la Vaudoise. En soutenant des manifestations, telles que le Montreux Jazz Festival, la Vaudoise contribue à la richesse culturelle de notre pays.

Une relation client renforcée

Ce partenariat offre à notre clientèle une expérience unique et inoubliable durant toute la manifestation, et consolide ainsi notre image d'assureur proche, fiable, humain et proactif. Diverses initiatives sont mises en œuvre pour intensifier notre présence et garantir une expérience mémorable aux festivalières et festivaliers. De plus, des espaces VIP nous permettent d'accueillir nos clientes et clients.

Une campagne de communication axée exclusivement pour le Montreux Jazz Festival et sa région a été déployée sur divers supports, tels que les affichages en gare et en ville de Montreux, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Un lieu de partage aux couleurs de la Vaudoise

Le Vaudoise Deck, une terrasse sur les quais située au cœur du festival, accueille le public dans un cadre exceptionnel avec vue imprenable sur le lac et les montagnes. Cette terrasse, aménagée avec le branding et l'esprit de la Vaudoise, offre aux visiteurs une expérience de marque positive. Avec son bar, son coin lounge, son espace photobooth, son piano en libre accès et sa terrasse pour profiter du soleil en toute décontraction, le Vaudoise Deck est un lieu de partage et de convivialité où le public profite pleinement de l'atmosphère du Montreux Jazz Festival.



© 2023 FFJM giomm.ch



© 2023 FFJM Marc Ducrest



© 2023 FFJM Emilien Itim

